

MOT DE BIENVENUE

Frédérique RIMBAUD, Déléguée générale de la Fondation RTE

Je ne vous cache pas que je suis émue. Je suis extrêmement heureuse de vous souhaiter à tous et à toutes la bienvenue et en particulier à ceux qui viennent de loin et ont affronté la neige pour être parmi nous. Ce troisième Forum est dédié à l'économie sociale et solidaire, qui constitue un atout du développement des territoires ruraux. Notre Forum est rendu possible par l'attachement du Président du directoire de RTE, également Président de la Fondation RTE, à ce rassemblement de notre communauté. J'invite sur scène Dominique Maillard.

Dominique MAILLARD, Président de l'entreprise et de la Fondation RTE

Bonjour à tous. Je suis très heureux de vous retrouver. Si ce Forum n'a lieu qu'une année sur deux, nous avons d'autres occasions de nous croiser tout au long de l'année.

Aujourd'hui, la communauté de la Fondation est réunie. D'une part, les entreprises, associations et autres entités que nous avons aidées sont présentes et nous permettront de faire le point sur la qualité de nos relations ainsi que sur de grands sujets tels que le thème que nous nous proposons d'aborder aujourd'hui. D'autre part, toutes les personnes de RTE, et notamment celles qui ont participé au parrainage des dossiers des salariés, pourront échanger avec le monde de l'entreprise ainsi qu'avec le monde associatif. Ces deux mondes se connaissent parfois insuffisamment et ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre, ce que cherchent précisément à favoriser nos réunions.

Lors de la création de la Fondation RTE il y a six ans, un engagement sur trois ans a été pris. Cet engagement a été renouvelé une première fois il y a trois ans et doit maintenant faire l'objet d'un deuxième renouvellement. Face à l'inflation du nombre de dossiers, nous avons décidé de porter notre engagement sur trois ans de 3 à 3,5 millions d'euros. Cette prise de conscience de l'ampleur croissante de nos besoins se double d'une sélectivité accrue des projets. Le Comité exécutif s'est par exemple réuni hier et, à la suite d'un débat animé et d'un vote, a choisi de ne pas retenir un projet qui ne satisfaisait pas les critères de la Fondation.

Je vous souhaite une bonne journée d'échanges et de contact. J'espère que les sujets évoqués en réunion feront l'objet de discussions au cours des pauses et du buffet afin de renforcer les liens qui nous unissent.

Frédérique RIMBAUD

Avant de dresser le bilan de six années d'action, je souhaite évoquer le territoire que nous avons choisi pour organiser notre troisième Forum. Le choix de la Drôme est tout à fait pertinent dans la mesure où près de 3 % des projets soutenus par la Fondation s'y déroulent. La Drôme constitue de plus une région emblématique de l'économie sociale et solidaire (ESS). A cet égard, le Groupe Archer, un pôle territorial de coopération économique qui s'inscrit dans une dynamique d'ESS, s'est vu confier la logistique du Forum. Certains d'entre vous ont notamment pu apprécier l'accueil, le

vestiaire et les différents produits de la Drôme qui vous ont été proposés à l'entrée. Un court film présente ce que le Groupe Archer et la Fondation RTE ont conçu ensemble.

Un film est projeté.

Vous pourrez découvrir les saveurs de la Drôme lors du déjeuner. Le graphisme du forum a été réalisé par Luc Rochon, qui apparaît au début du film projeté. Le rapport a pour sa part été imprimé dans une imprimerie de la Drôme. Ce Forum se place sous le signe de l'économie sociale et solidaire en espérant que cette journée contribue à une dynamique de territoire encore accélérée. J'invite les membres du Groupe Archer à se lever et propose à la salle de les applaudir.

Je souhaite passer la parole à Philippe Patouillard, Maire de la commune de Châteauneuf-sur-Isère, qui nous accueille aujourd'hui.

Philippe PATOULLARD, Maire de Châteauneuf-sur-Isère

C'est avec grand plaisir que je vous accueille au sein de ce Palais des congrès Sud Rhône-Alpes, dirigé par David et Mylène Frauciel. Ces derniers ont repris l'établissement il y a près d'un an, le 13 décembre 2012, et en ont fait un espace convivial et agréable. Vous pourrez à votre tour inviter des entreprises et associations à profiter de ces installations.

Située en Moyenne Vallée du Rhône, Châteauneuf-sur-Isère se trouve à 100 kilomètres de Lyon et à 200 kilomètres de Marseille. La ville est implantée au sein du triangle « Rovaltain », constitué des villes de Romans, Valence et Tain l'Hermitage. La gare TGV de Châteauneuf est à moins de 100 mètres des limites de la commune et le parc d'activité qui s'y développe est situé à la fois sur la commune de Châteauneuf et sur la commune voisine d'Alixan.

Notre commune est longue de 18 kilomètres et s'étend perpendiculairement à la vallée du Rhône. De ce fait, nous sommes traversés par d'importantes voies de communication, dont deux autoroutes, deux nationales, deux lignes de chemin de fer, des pipelines et des gazoducs. 3 500 des 4 500 hectares de la commune sont cultivés et constituent le lieu d'implantation de 105 exploitations agricoles. Longtemps, Châteauneuf faisait figure de capitale européenne de la pêche. Aujourd'hui disparue du territoire, la pêche a laissé de nombreuses traces sur la structure des exploitations.

La commune fait régulièrement appel au Groupe Archer et ce notamment sur l'entretien des espaces publics et des sentiers et le remplacement des surveillances de cantine. Les arboriculteurs ont eux aussi recours au Groupe Archer. Le rural qui caractérise Châteauneuf n'est pas un rural profond mais plutôt un rural divers, proche de la ville, des zones d'activités et des moyens de communication. Sans prise de décision politique, l'espace de Châteauneuf pourrait en 20 ou 30 ans prendre naturellement la forme de Grenoble, soit un vaste espace organisé, comptant plusieurs centaines de milliers d'habitants. En effet, les propriétaires de terrains voient leurs biens convoiter par des promoteurs et, en conséquence, hésitent à allouer leurs terres à l'agriculture en vue d'une opération financière future. La municipalité élue en 2008 a émis le souhait de maintenir un espace vert appelé Poumon Vert, nécessaire à l'agriculture et au maintien de la qualité de vie des habitants de la zone. Le Poumon Vert ne peut qu'être constitué de parcs naturels et doit également reposer sur des zones agricoles importantes et dynamiques.

La décision de la création d'une zone agricole protégée de 1 800 hectares a donc été prise. Cet espace de 1 800 hectares constitue à ma connaissance la plus grande zone agricole protégée de

France. La commune ne dispose donc plus d'un pouvoir de décision exclusif sur cette zone, dont le contrôle est maintenant partagé par la commune, les syndicats agricoles, la chambre d'agriculture et d'autres partenaires.

Il aurait été possible d'attribuer la totalité de la zone agricole protégée à des céréaliers. Toutefois, la zone en question présente des enjeux liés à la proximité des populations et aux caractéristiques socio-économiques de la Drôme, qui accuse notamment le taux de chômage le plus élevé de la région Rhône-Alpes. Nous avons donc réfléchi au développement d'une agriculture diversifiée, tournée vers les consommateurs de proximité, en attente de produits de qualité, et proposant des emplois aux habitants du département. Le film projeté évoque les différents types de culture possibles, dont le maraîchage, l'arboriculture, l'élevage, et la culture de céréales. De telles cultures ne se mettront pas en place par elles-mêmes et la ville n'a pas nécessairement le pouvoir financier d'impulser un tel changement. Je me pose donc la question suivante : comment la Fondation peut-elle contribuer à cette réflexion et à l'impulsion d'un tel projet ? La Fondation pourrait notamment participer à l'investissement sur le foncier mis à disposition de certains projets personnels ou collectifs, dont ceux mis en place par des associations.

Situé à 7 kilomètres des centres-villes des villes avoisinantes, Châteauneuf doit faire face au risque de devenir un village dortoir dont les habitants travailleraient et consommeraient sur Valence et Romans. Nous souhaitons conserver un cœur de village dynamique d'environ 2 000 habitants. Un tel dynamisme repose sur les commerces, qui attirent à leur tour d'autres commerces et de la vie. A l'inverse, la perte d'un commerce marque le début du déclin du centre-ville, qui perdra ensuite tous ses autres commerces. Nous avons pris la décision de refuser l'installation de supermarchés et de grandes zones commerciales à l'entrée du village, ce que de nombreux villages ont accepté. Nous avons rencontré les différents opérateurs de ce secteur qui souhaitaient s'installer à l'entrée du village mais nous avons refusé leur offre dans la mesure où elle correspondait pour nous à la mort des petits commerces tels que notre boucher, nos deux boulangers et notre fleuriste. Nous nous efforçons de densifier le centre-bourg, où vivent des personnes qui sont davantage portées à se tourner au quotidien vers de petits commerçants. Les personnes habitant à la campagne ont pour leur part plutôt tendance à consommer au centre commercial de Valence ou de Romans. Nous souhaitons également conserver les anciens du village en centre-bourg dans la mesure où ils se déplacent peu. Enfin, nous souhaitons permettre aux habitants de profiter des nombreuses voies de passage. Nous disposons à présent de deux véloroutes ou voies vertes : la première, la via Rhône Alpes, descend du Rhône et poursuit sa route vers Marseille tandis que la deuxième suit la vallée de l'Isère et longe donc notre commune sur plus de 12 kilomètres. Comment s'assurer que les touristes passant en vélo s'arrêtent à Châteauneuf et contribuent ainsi à son développement économique ?

La Fondation pourrait nous apporter une aide dans l'installation de petits commerces ou d'activités telles que l'entretien de jardin ou les activités en lien avec le tourisme. De même, la Fondation pourrait fournir une aide à l'implantation de services aux personnes âgées, que nous souhaitons maintenir sur leur lieu de vie. Vous serez peut-être amenés à aborder ces différentes interrogations lors des carrefours qui auront lieu au cours de la journée. Vos réponses prendront en compte l'avenir de nos territoires ruraux ainsi que la solidarité avec les hommes et les femmes plus fragiles de nos territoires.

Je remercie la Fondation RTE d'avoir lancé ce vaste chantier et vous souhaite de bons travaux. Je vous invite à passer tout le week-end à Châteauneuf-sur-Isère.

Frédérique RIMBAUD

Merci Monsieur le Maire. Malgré un agenda chargé, vous nous rejoindrez également cet après-midi. Avant d'évoquer le bilan auquel je n'ai de cesse de faire référence, je souhaite dire quelques mots sur cette journée de réflexion collective. Nous y recherchons votre mobilisation de manière à permettre le foisonnement de votre expérience et de votre expertise. De la sorte, la réflexion collective sur le développement des territoires ruraux et sur l'action de la fondation pourra avancer. Nous espérons que nous ressortirons plus riches, voire « regonflés » de cette journée.



Contribuer au développement des territoires ruraux grâce à l'économie sociale et solidaire, six ans d'action de la Fondation RTE

Frédérique RIMBAUD

Déléguée générale de la Fondation RTE

Je vais maintenant présenter ce qui pourrait représenter le premier socle de notre réflexion collective. En six ans d'actions, la Fondation a soutenu 263 projets qui constituent un corpus patrimonial du monde rural. Notre réflexion sur un bilan de notre action a été lancée en début d'année. Nous avons alors dégagé deux convictions. Premièrement, nous devons impérativement « nous poser » afin d'apprécier le chemin parcouru. Deuxièmement, nous devons donner à notre fondateur, l'entreprise RTE, la possibilité d'apprécier l'impact réel de son action afin qu'elle renouvelle son engagement dans le mécénat en pleine connaissance de cause.

I. Présentation du bilan des 263 projets soutenus par la Fondation RTE

1) Méthodologie de ce bilan

Ces six dernières années, la société a connu d'importantes évolutions. La crise, encore très présente, en a provoqué de nombreuses. Dans ce contexte, notre travail avait pour objectif de capitaliser sur un patrimoine constitué de 263 projets en nous donnant les moyens de peser et comprendre les réussites comme les échecs en vue d'aller plus loin dans notre action. Nous avons aussi envisagé la possibilité de faire de ce corpus un observatoire de l'ESS dans le monde rural. Pour se présenter en tant qu'observatoire, le travail de bilan doit dépasser la simple enquête. Avec l'aide d'une agence de conseil en innovation sociétale, la Deuxième Maison, nous avons donc réalisé un travail de fond. Dans ce cadre, nous nous sommes attachés à dégager une méthodologie sur mesure plutôt que de reproduire d'autres méthodes. Dans ce sens, nous avons communiqué un questionnaire à l'ensemble des 250 projets. Les 13 projets issus des Comités exécutifs de juin et d'octobre étant postérieurs à notre travail, n'ont de fait pas reçu de questionnaire, mais ont toutefois été intégrés au bilan en vue d'établir l'implantation territoriale et thématique de l'action de la Fondation. Le questionnaire devait nous informer de la réalité de chaque projet à la mi-2013. Une exégèse de l'ensemble des fiches issues de l'instruction, réalisée en parallèle, nous a permis quant à elle de constater le déclaratif à l'origine, c'est-à-dire au moment du passage du projet en comité. L'analyse des réponses au questionnaire, enrichie d'une comparaison avec le déclaratif, a conduit à recueillir de précieuses données sur l'impact social, économique et environnemental des projets. Le taux de retour s'étant établi à 87,9 %, nous estimons que les données recueillies sont représentatives de la réalité des projets.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

En 2014, nous travaillerons à l'élaboration d'outils de suivi et de pilotage. Ainsi, la suite du travail de bilan ne sera pas conçue en laboratoire mais issue de la réalité de terrain. Nous nous servirons de ces nouveaux outils pour renforcer l'action de la fondation et les mettrons à disposition des porteurs de projet. Les questionnaires ont exprimé de véritables attentes émanant des porteurs de projet, qui souhaitent un accompagnement et des outils leur permettant de professionnaliser leur démarche.

2) Principaux enseignements

Nous tirons de ce travail de bilan plusieurs enseignements marquants. L'implantation territoriale de la Fondation, en lien avec l'ancrage de l'entreprise RTE, couvre l'ensemble du territoire rural. Lors de la création de la Fondation, RTE a exprimé sa volonté de prolonger son action en faveur du développement des territoires ruraux par une action hors cœur de métier. Onze départements français ne bénéficient, cependant, d'aucun projet soutenu par la fondation. Certaines absences s'expliquent de manière naturelle : la Fondation RTE s'est fixée comme ligne directrice de ne pas intervenir sur les territoires où l'entreprise RTE développe des projets. D'autres absences sont en revanche plus surprenantes, telles que celle de la Lozère. Je m'étonne en effet qu'aucun projet ne soit soutenu dans ce département qui est pourtant entièrement classé en zone de montagne et extrêmement rural. Ce département pourra constituer un des chantiers des trois à six années à venir.

Vous disposez dans votre mallette d'extraits majeurs de notre travail de bilan. Nous nous sommes attachés à observer les évolutions sur six ans afin de constater les changements du monde rural comme des actions de la fondation. Les deux premières années ont été des années de « tâtonnement », car nous cherchions à identifier les projets et à nous faire connaître. Nous avons rencontré nos premiers succès dans les années 2010. L'année 2011 présente un pic en nombre de projets qui a conduit à une augmentation de la sélectivité des projets. En 2011, la Fondation se concentre sur l'économie sociale et solidaire et retient les projets à fort impact territorial. Les chiffres de 2013 dont vous disposez ne prennent pas en compte le dernier Comité exécutif, qui a eu lieu hier. 29 projets ont été soutenus sur 2013. Le financement moyen depuis 2011 s'établit à environ 17 000 euros par projet, sachant que certains projets sont soutenus à hauteur du plafond prévu par la Fondation, soit 50 000 euros. D'autres projets plus modestes par leur montant et non par leur impact sur le territoire sont soutenus à hauteur de 3 000 à 5 000 euros.

Nous nous sommes efforcés d'établir une première typologie de projets. L'observatoire nous fournit des enseignements mais suscite également des questionnements que nous aborderons en 2014 à l'aide de l'important « terreau » dont nous disposons à présent. Certains projets sont récurrents au cours des 6 années. C'est notamment le cas des Jardins de Cocagne, dont le directeur est parmi nous. Certaines années sont caractérisées par des vagues de projets relevant d'un même domaine. En 2010 et 2011, nous avons connu la vague des ressourceries et recycleries. En 2012 et 2013, les espaces test agricoles et les épiceries solidaires itinérantes ont également fait l'objet d'une vague. Ainsi, en même temps que le corpus social et les besoins, les projets évoluent.

Cette typologie de projets a permis de dégager des thématiques croissantes. L'éco-construction, qui constitue une de ces thématiques, répond à une évolution sociétale en faveur de l'écologie et représente un marché en expansion et donc une opportunité de création d'emplois pour les entreprises d'insertion par l'activité économique. Les services en itinérance sont pour leur part une réponse à l'isolement des territoires ruraux dû à l'insuffisance des transports collectifs ou des infrastructures de communication. Nous connaissons un besoin croissant de projets pour répondre à

l'isolement et plus particulièrement à l'isolement des personnes âgées, qui souhaitent de plus en plus vieillir à domicile. Ces personnes sont souvent éloignées de leur famille, des infrastructures de transport et de communication, des services publics et des services d'intérêt général tels que l'aide à domicile. Un tel besoin se joint à d'autres pistes de réflexion en vue de potentiels développements de l'action de la Fondation en 2014, ce qui a été évoqué hier en Comité exécutif.

3) Les indicateurs de suivi et de pilotage des projets.

L'emploi est un indicateur transverse qui intéresse tous les acteurs des territoires. Si 72 % des projets se fixent un objectif quantifié, ce dernier n'est pas toujours pertinent. Une confusion est parfois opérée entre les emplois de la structure et les emplois du projet, entre les emplois créés et les emplois pérennisés ainsi qu'entre le nombre d'emplois et les ETP. Il est difficile de disposer d'une réelle visibilité sur l'indicateur emploi. En revanche, une cohérence existe sur les types d'emploi et les thématiques d'intervention. Le service civique est très présent sur les thématiques de lien social et de lutte contre l'exclusion. Les CDD saisonniers se retrouvent pour leur part sur le développement touristique. Les contrats aidés sont plutôt l'apanage de l'insertion et des activités agricoles et maraîchères, par exemple aux Jardins de Cocagne. De manière surprenante, le secteur de la prévention santé handicap compte une proportion élevée de CDI. Ces différents chiffres sont porteurs d'enseignements que nous souhaitons explorer davantage.

L'économie sociale et solidaire porte en elle la notion d'efficacité économique. Les questionnaires que nous avons analysés comportaient un indicateur de création de valeur économique dont nous avons constaté qu'il était peu pris en compte. Seuls 35 % des projets réalisent un chiffre d'affaires ou prévoient d'en réaliser un. Nous imaginons qu'une partie de ces projets n'opère pas de distinction entre le chiffre d'affaires de la structure et celui du projet. En conséquence, ces 35 % ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité. La pérennisation de l'action entreprise grâce aux subventions passe pourtant par l'autonomie financière et la création de valeur économique. Nous identifions ce problème comme une marge de progrès.

L'indicateur de valeur sociale et environnementale est inscrit dans les gènes des structures soutenues. 100 % des projets se sont fixé des objectifs sociaux, 84 % présentent des objectifs touchant au patrimoine local et 86 % des projets visent la dimension environnementale.

L'implication des bénéficiaires constitue un critère important de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'un moyen pour la Fondation d'apprécier l'impact d'un projet à travers le nombre de personnes touchées. Pourtant, seuls 56 % des projets se fixent un objectif quantitatif. De surcroît, l'implication des bénéficiaires est prise en compte dans la mise en œuvre opérationnelle du projet, soit en aval. Il existe donc une marge de progrès dans l'association des bénéficiaires. Nous souhaitons que ceux-ci soient associés plus en amont, par exemple à la définition des besoins sociaux non satisfaits. Nous travaillerons sur cette piste d'amélioration.

Les 140 projets pour lesquels a été indiqué un objectif quantifié de bénéficiaires ont impacté 212 137 bénéficiaires. Au fil des années, de nouveaux types de bénéficiaires émergent. C'est notamment le cas des agriculteurs en difficulté, des micro-entrepreneurs, des personnes âgées isolées et des femmes en réinsertion. Les activités proposées au sein des structures de réinsertion étant généralement adaptées à un univers masculin, des projets d'ateliers et de chantiers d'insertion

dédiés aux femmes ont vu le jour. Ces différentes catégories de personnes constituent autant d'axes potentiels de travail pour la Fondation à partir de l'an prochain.

II. La nécessité d'un fonctionnement en réseau et en partenariat

Depuis sa création, la Fondation s'attache à fonctionner en réseau. Lors de l'étude d'un projet, les membres du Comité exécutif se montrent donc attentifs à l'implication de différents partenaires. En particulier, un projet qui n'est pas soutenu par les collectivités territoriales a peu de chances de se pérenniser. La Fondation porte également une attention particulière à l'implication de partenaires privés et de partenaires associatifs tels que le Réseau Cocagne, Emmaüs, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, le Secours populaire et les fondations d'entreprise. La Fondation RTE est « abritée » par la Fondation de France, qui se présente souvent comme le premier partenaire des projets que nous soutenons. Nous travaillons également en partenariat avec d'autres fondations telles que la Fondation Macif, aujourd'hui représentée, et la Fondation Vinci pour la Cité, avec laquelle nous échangeons régulièrement des projets. Nous faisons appel à d'autres fondations dans le cadre de projets auxquels ces dernières pourraient contribuer ou bien pour des projets que la Fondation RTE ne peut soutenir en raison de ses critères de sélection.

Cependant, le rôle des différents partenaires est souvent réduit à un simple rôle de co-financeur. Le fonctionnement en réseau des structures porteuses de projet présente donc une marge d'amélioration importante. En effet, les partenaires ne sont jamais impliqués en amont mais uniquement dans le cadre d'un comité de pilotage.

Dès son origine, la Fondation a repris à son compte le vœu du Président Maillard de ne pas se limiter à un simple rôle de soutien financier. La Fondation veut impliquer les salariés de l'Entreprise en leur offrant la possibilité de parrainer et d'accompagner les projets de manière bénévole. L'implication de ses salariés dans l'accompagnement des projets a crû de manière constante, ce que prouve leur présence en nombre aujourd'hui.

Les questionnaires de l'été dernier ont exprimé une forte satisfaction par rapport à la Fondation. Seules 8 % des structures se disent non-satisfaites. A cet égard, les verbatims sont intéressants et nous nous attacherons à comprendre les sources d'insatisfaction afin d'y remédier. La mobilité géographique au sein de l'entreprise étant assez importante, il arrive que des parrains effectuent une mobilité tout en conservant leur lien, ce qui est source d'insatisfaction.

Nous partagerons avec vous l'observatoire et le ferons vivre tout au long de l'année.

III. Déroulement du Forum

Le Forum va maintenant pouvoir débuter. Cette journée, que nous avons souhaitée dynamique et participative, débutera par une séance plénière qui soulève la question suivante : l'économie sociale et solidaire répond-elle aux enjeux des territoires ruraux ? Une première série d'illustrations des réponses apportées par l'économie sociale et solidaire sera évoquée au cours des trois ateliers. A cette occasion, chacun s'est inscrit à un atelier et vous vous disperserez dans les différentes salles en compagnie des intervenants. Vous êtes tous parties prenantes de ces ateliers, qui doivent vous permettre de partager vos témoignages.

Compte-rendu
3^{ème} Forum – 6 décembre 2013
Châteauneuf-sur-Isère

Cet après-midi, différents ateliers aborderont les outils permettant à l'économie sociale et solidaire de changer d'échelle. En clôture, une séance plénière nous permettra d'envisager les manières de fédérer de nouveaux acteurs afin de saisir cette opportunité de développement des territoires ruraux et ce à l'aune de la nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire. Entre la séance du matin et de l'après-midi aura lieu un buffet au cours duquel vous pourrez, grâce au Groupe Archer, déguster les produits de la Drôme. Je cède la parole aux animateurs de la journée.

L'animation de la journée a été confiée au collectif Odyssem, qui accompagne de jeunes entrepreneurs sociaux et produit des livres sur l'économie sociale et solidaire. Rompus à l'exercice de l'animation de colloques dédiés à ce type d'économie, Amandine Barthélémy et Sophie Keller animeront la séance du matin. La séance plénière de l'après-midi sera animée par Amandine Barthélémy à nouveau et Romain Slitine. Ces animateurs se partageront également l'animation des ateliers.

Je vous souhaite de fructueux échanges.



Séance plénière : l'économie sociale et solidaire, une chance pour les territoires ruraux ?

Participaient à cette séance :

Marie-Guite DUFAY, présidente de la région Franche-Comté et vice-présidente de l'association des régions de France, membre du comité exécutif de la Fondation RTE

Christophe CHEVALIER, PDG du Groupe Archer

Dominique MAILLARD, président de l'entreprise et de la Fondation RTE

Séance plénière animée par Sophie KELLER et Amandine BARTHELEMY d'Odyssem

Sophie KELLER

Amandine, Romain et moi-même sommes ravis d'être parmi vous aujourd'hui. Ces derniers mois, nous avons travaillé aux côtés de l'équipe de la Fondation à l'organisation de cette journée. Le sujet du jour, soit le lien entre le développement des territoires ruraux et l'ESS, nous paraissait en effet fondamental. Nous pensons que l'action de la Fondation, que beaucoup d'entre vous portent, est absolument originale en France. Vous êtes certainement l'unique fondation qui s'appuie sur l'ESS afin de développer les territoires ruraux de demain. Comme l'expliquait Frédérique, nous avons souhaité faire de cet événement un rassemblement de la communauté de la Fondation, composée, d'un côté, des parrains et acteurs de RTE qui accompagnent les projets au quotidien et, de l'autre, de multiples dirigeants d'entreprises sociales et solidaires et entrepreneurs sociaux venus de toute la France et portant une diversité de fabuleux projets. La présence parmi nous de financeurs et d'élus, qui constitue une véritable chance, contribuera également à faire de cette journée un lieu de débat et d'échanges de pratiques permettant l'enrichissement de chacun et de chaque projet.

Nous avons souhaité introduire la problématique du forum au travers d'une séance plénière ayant vocation à poser les termes du débat ainsi que les questions fondamentales :

- quels sont les enjeux majeurs des territoires ruraux ?
- quel rôle pouvons-nous jouer au service de l'action, que nous soyons élu, citoyen ou entrepreneur ?
- quelles sont les spécificités des modèles d'ESS ?
- comment ces modèles peuvent-ils contribuer à répondre aux enjeux des territoires ruraux ?

Ces questionnements seront posés lors de notre plénière introductive et nous accompagneront tout au long de la journée. Les ateliers permettront d'approfondir chacun de ces enjeux

fondamentaux et de découvrir des projets qui y répondent. L'après-midi, nous chercherons à cerner les leviers majeurs qui permettent un véritable changement d'échelle de l'ESS dans les territoires ruraux : les personnes, les financements et les dispositifs d'accompagnement.

Le système ConnexMe a été mis en place afin que vous puissiez interagir avec nous au cours de la plénière. Grâce à ce système moderne, vous pourrez poser des questions en direct depuis vos téléphones portables aussi bien au cours de la plénière que lors du temps d'échange qui suivra.

Amandine BARTHELEMY

Le code wifi ainsi que les instructions de téléchargement du logiciel ConnexMe sont contenus dans votre mallette. Vous pourrez faire afficher à l'écran vos questions et réactions aux interventions de la plénière.

Nous remercions chaleureusement nos intervenants. Nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Guite Dufay, Présidente de la région Franche-Comté, Vice-présidente de l'Association des régions de France (ARF) et membre du Comité exécutif de la Fondation RTE. Nous accueillons également Christophe Chevalier, PDG du Groupe Archer, qui apparaît dans le court film que vous avez visionné. Dominique Maillard, Président du groupe RTE et de sa fondation est également parmi nous. Nous excusons Stéphane Cordobes, Conseiller auprès du délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et responsable des études et de la prospective, qui n'a pu se joindre à nous en raison d'un petit souci de santé.

Dominique Maillard, le parcours de la Fondation RTE ces six dernières années nous a été présenté en introduction. Pourquoi une entreprise comme RTE s'intéresse-t-elle au développement des territoires ruraux ?

Dominique MAILLARD

Toute entreprise a tendance à affirmer qu'elle n'est pas comme les autres, mais RTE a de bonnes raisons de défendre un tel point de vue. Tout d'abord, RTE est une entreprise publique, de sorte que nous avons dans nos gènes certains réflexes ancrés et revendiqués. De plus, RTE répond à des attentes de développement et d'aménagement du territoire. Nous n'élaborons pas les réseaux dans le but de satisfaire le rêve d'ingénieurs désireux de couvrir l'ensemble du territoire, mais pour répondre à des besoins tout en nous adaptant à l'évolution de la technologie. Nous disposons d'environ 100 000 kilomètres de lignes, soit une moyenne de 1 000 kilomètres par département. Frédérique Rimbaud a rappelé que nous étions présents dans 18 000 communes, soit une commune française sur deux. 90 % de notre réseau aérien se trouve soit en zone rurale, soit en zone forestière. Nous sommes ainsi visibles, voire parfois trop visibles, des riverains. Nous répondons toutefois à une attente liée à une évolution de la demande ainsi qu'à une évolution de l'offre. Nous sortons à peine du débat sur la transition énergétique au cours duquel nous avons noté que certains objectifs de la transition reposaient sur l'intendance du réseau, c'est-à-dire sur RTE. Notre forte présence en zone rurale se traduit également dans l'implantation de nos moyens : près de 7 000 des 8 500 salariés de RTE se trouvent en relation de proximité car ils exercent une activité déconcentrée, à proximité des territoires.

Il était donc naturel pour RTE de se considérer comme un acteur de l'aménagement du territoire. Le cœur de métier de RTE implique d'entretenir des relations de proximité avec les territoires. En

effet, un réseau a pour but de relier, ce qui soulève une notion de solidarité. Une grande diversité énergétique existe entre les régions. Certaines d'entre elles produisent plus d'énergie électrique qu'elles n'en consomment. C'est notamment le cas en Rhône-Alpes, une région accueillant historiquement des infrastructures hydrauliques et disposant de centrales nucléaires au bord des rivières. Plus industrielle, la Lorraine a également développé de nombreux moyens de production d'électricité à proximité d'une industrie maintenant déclinante. A l'inverse, d'autres régions se trouvent tributaires des régions voisines car elles n'ont pas développé de ressources. La Bretagne et PACA se situent dans un tel cas de figure. La région Franche-Comté constitue également une région qui produit moins qu'elle ne consomme. Notre réseau a pour but d'établir une solidarité entre les régions afin d'atteindre un optimum. La Constitution ne comportera jamais l'idée selon laquelle chaque région devrait produire autant d'électricité qu'elle n'en consomme. L'exploitation d'une ressource locale ne se limite pas nécessairement aux besoins immédiats. Inversement, lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits, les régions ont recours aux régions voisines. Ces affirmations, qui s'appliquent dans mon propos à la France, sont également valables à l'échelle européenne.

Amandine BARTHELEMY

Comment l'action de la Fondation s'articule-t-elle avec le métier de l'Entreprise et le réseau de proximité dont elle dispose ?

Dominique MAILLARD

Vous avez raison de poser la question dans ces termes. L'action de la Fondation est un prolongement de notre cœur de métier, qui implique que nous soyons présents durablement dans les paysages, aussi bien en tant que constructeur que prestataire. RTE est en effet également exploitant du réseau et, à ce titre, veille à la qualité des fournitures. Les accidents météorologiques peuvent notamment affecter le réseau. RTE ne souhaite pas limiter sa présence dans les territoires à la fourniture stricte d'électricité. Toutefois, si RTE dispose d'un monopole dans le transport d'électricité, elle ne revendique aucun monopole dans le soutien aux projets et à l'ESS.

Nous ne souhaitons pas que la Fondation se présente comme un bras armé de l'Entreprise qui fournirait une monnaie d'échange ou achèterait les consciences dans le but de faciliter la réalisation de ses ouvrages. Il ne s'agit pas là de la vocation de la Fondation. J'insiste d'ailleurs sur le fait que nous nous interdisons de mobiliser la Fondation dans les zones où nous entreprenons d'importants projets. Par exemple, nous ne nous sommes pas impliqués en Manche et en Mayenne, deux départements ruraux desquels émergent certainement de nombreux projets, en raison de la ligne Cotentin-Maine, une ligne aérienne de 400 kilovolts sur 200 kilomètres entre Laval et Flamanville. Nous ne souhaitons en effet pas compromettre la Fondation en laissant penser que cette dernière nous servirait d'alibi. La Fondation intervient indépendamment de nos projets, lorsqu'un besoin existe.

Sophie KELLER

Vous entretenez un partenariat fort avec la DATAR, qui n'a pu être présente aujourd'hui, dans le but de participer à la prospective des territoires. Ainsi, vous imaginez les territoires de demain tout en vous assurant que l'entreprise RTE, les projets soutenus par sa fondation et la dynamique de la fédération d'acteurs répondent aux enjeux soulevés par la DATAR.

Stéphane Cordobes, de la DATAR, a insisté sur quelques points du débat. Selon lui, la possibilité de travailler avec RTE est précieuse. Grâce aux différents acteurs impliqués, ce travail permet d'anticiper les évolutions de demain et le visage des territoires. Stéphane Cordobes met également l'accent sur l'idée selon laquelle la séparation ville-campagne d'hier ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. Les territoires dits ruraux recouvrent une réalité extrêmement diverse et comptent des habitants aux attentes proches de celles des habitants urbains en termes de qualité de service et de produits disponibles. La DATAR relève un enjeu d'égalité territoriale, auquel le projet de Commissariat à l'égalité des territoires actuel devrait contribuer à répondre. Au-delà de tous les enjeux qui seront évoqués aujourd'hui, l'enjeu principal est le lien entre les personnes, les services, les territoires et les différents acteurs qui les représentent.

En introduction, Frédérique a souligné les enjeux auxquels les territoires ruraux font face. La création d'activité économique et d'emploi, un des enjeux principaux, est essentielle non seulement au maintien des personnes dans les territoires mais également à l'attraction de nouvelles populations. Les territoires ruraux ont de véritables atouts à mettre en avant afin de favoriser le développement local. De nombreux projets qui seront présentés aujourd'hui misent sur de tels atouts qui relèvent par exemple des ressources naturelles, des savoir-faire disponibles, des compétences et des richesses locales permettant le développement de nombreuses activités économiques souvent insoupçonnées. Les entrepreneurs dont vous entendrez parler aujourd'hui ont su détecter ces atouts et les transformer en activité économique. Toutefois, les territoires ruraux font face à certains handicaps et doivent relever plusieurs défis. Les inégalités en termes d'accessibilité physique, d'accès aux compétences, aux réseaux de transports ou aux centres de décision en sont plusieurs exemples.

Amandine a soulevé la question du bien-être des personnes vivant dans les territoires ruraux et de leurs attentes. De nombreux projets visent à rendre accessibles dans ces territoires les services que l'on trouve en milieu urbain. En particulier, les services d'intérêt général sont insuffisamment représentés dans les territoires ruraux qui, pourtant, disposent de populations ayant besoin de tels services.

L'enjeu de la durabilité des richesses et du patrimoine local des territoires ruraux est capital dans la mesure où un tel patrimoine constitue l'identité même des territoires. Cette richesse prend la forme de la biodiversité, des espaces naturels, de l'espace disponible. Comment maintenir de telles ressources dans la durée pour en faire les atouts du développement de demain ?

Amandine BARTHELEMY

Les enjeux sont de taille. En quoi l'économie sociale et solidaire peut-elle constituer une réponse ? Comment peut-elle se présenter comme une chance pour les territoires ruraux ? L'ESS se définit comme un ensemble d'initiatives économiques émanant de structures qui recherchent un modèle économique au service de l'intérêt général, dans une logique de proximité et de réponse citoyenne calquée sur les besoins des personnes. Ces initiatives prônent généralement une approche collective au travers d'une gouvernance qui place les personnes au cœur des projets. Marie-Guite Dufay, en tant qu'élue dans un territoire rural, en Franche-Comté, vous effectuez le constat d'un certain nombre de besoins et des réponses qui sont apportées par l'ESS. Comment percevez-vous une telle dynamique sur votre territoire ?

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la région Franche-Comté, et Vice-présidente de l'Association des Régions de France (ARF), membre du Comité exécutif de la Fondation RTE

Bonjour à tous. Vous auriez mieux fait d'interroger mon voisin de droite, qui se situe au cœur de l'action. Son apport constitue un exemple de contribution des acteurs de l'économie sociale au développement d'un territoire par l'exploitation des ressources de ce territoire.

La Franche-Comté est à la fois la première région industrielle de France et la première région rurale de France par la qualité de ses produits, notamment par le biais des produits AOC dont le Comté constitue un exemple. La Franche-Comté est également une région de tradition coopérative, où l'esprit de solidarité est ancré dans les gènes depuis le Moyen-Age avec la création des premières fruitières. Ces coopératives permettaient aux agriculteurs de partager le fruit de leur travail et ont donné naissance à une économie de maîtrise de la production, de partage des bénéfices et de valorisation des produits. Les projets d'économie sociale en Franche-Comté sont en majorité urbains et, de ce fait, ma région ne constitue pas un bon exemple de contribution de l'économie sociale au développement de la ruralité.

L'ESS est souvent considérée comme une économie assistée et marginale, ou de la réparation, mettant au travail des personnes éloignées de l'emploi. Les chefs d'entreprise du Medef, les chambres de commerce et les grands élus font encore preuve de condescendance au sujet de l'ESS. Cependant, ce sentiment s'atténue peu à peu face à sa reconnaissance croissante. L'exemple de la Drôme permet d'ancrer l'ESS dans la véritable économie. A l'image de Claude Alphandéry, les chantres de l'économie sociale utilisent leur capacité de conviction auprès des pouvoirs publics. Malheureusement, cette économie à part entière est encore trop considérée comme une économie de substitution. Elle permet pourtant le développement de produits et services et donc de chiffre d'affaires. Si l'ESS nécessite des contreparties publiques, c'est parce qu'elle dégage une contrepartie sociale. Il s'agit là de la problématique centrale de notre journée de travail.

Je suis heureuse d'être aujourd'hui sortie de ma région pour venir entendre les acteurs de terrain. Comment fonder une économie en milieu rural avec une population peu nombreuse ? L'isolement constitue également un enjeu : comment fonder une économie sur des personnes isolées et comment reconstruire un lien ? L'économie classique, par la confrontation de l'offre et de la demande, peut-elle répondre à ces enjeux ? La question de la ruralité et du maintien de la vie dans la ruralité soulève la notion d'intérêt général qui ne peut se limiter qu'à l'économie.

La question des territoires ruraux et de l'économie sociale soulève un enjeu de santé. Si ce dernier concerne tout le pays, il est amplifié en territoire rural par l'isolement et le vieillissement des populations. L'économie des services à domicile, qui s'adresse aux personnes malades ou vieillissantes, et l'économie sociale sont extrêmement développées dans les territoires ruraux. En effet, en territoire rural, les associations sont seules à travailler et à fournir de tels services. Ces mêmes services sont délivrés en milieu urbain par des sociétés commerciales et des franchises. Dans la mesure où elles s'adressent à toutes les personnes, indépendamment des revenus ou de la localisation géographique, les associations remplissent une mission de service public. Ces dernières ne refusent par exemple pas de se rendre en zone de montagne ou en zone isolée.

Le modèle économique de cette économie sociale n'est toutefois pas stabilisé. En effet, les associations ne peuvent facturer aux usagers le coût qu'elles supportent. La compensation est donc

apportée par les pouvoirs publics. L'isolement des hommes et des femmes ayant besoin de services ainsi que la professionnalisation des associations font l'objet de véritables questionnements.

Sophie KELLER

Merci de nous avoir plongés dans les enjeux de votre territoire rural tout en faisant de l'ESS une force d'innovation au cœur des territoires ruraux. L'ESS a pour défi de réinventer des modèles économiques et de dépasser la simple rentabilité financière dans le but de produire des modèles hybrides.

Chaque territoire rural dispose de ses propres spécificités et de ses propres enjeux. Les entrepreneurs sociaux comme les dirigeants de l'ESS comprennent ces enjeux et inventent des modèles ancrés dans les problématiques locales. Christophe Chevalier, pouvez-vous dégager les enjeux spécifiques du territoire de la Drôme et les défis qui s'y posent ? Comment le Groupe Archer a-t-il décidé de répondre à ces défis ?

Christophe CHEVALIER

Les enjeux du bien-vivre ensemble, à savoir les enjeux de chômage, de services et de lien, s'expriment dans la Drôme de la même manière qu'ils s'expriment dans d'autres territoires. L'idée selon laquelle les problèmes de chômage et les problèmes de services seraient distincts les uns des autres me paraît aberrante. Notre pays compte aujourd'hui 5 millions de chômeurs, ce qui fait peser un risque réel sur la cohésion sociale et s'assimile à une rupture du contrat social qui nous unit. Nous ne trouverons aucune solution valable au mieux vivre ensemble en laissant de côté le potentiel que représentent ces 5 millions de personnes. Les solutions aux problèmes de services et de lien doivent être trouvées en coopération avec un ensemble d'acteurs territoriaux, dont les personnes au chômage font partie.

Le Groupe Archer est situé dans un territoire ayant particulièrement souffert de la perte de sa mono-industrie de la chaussure – une perte brutale qui s'est opérée en moins de vingt ans. Nous avons souhaité travailler le plus possible sur les questions de sinistre d'activité et avons donc évité de mettre en place des emplois de substitution. La question de l'emploi doit en effet se poser en termes quantitatifs mais aussi qualitatifs : certains emplois en détruisent d'autres. Nous considérons que lorsqu'une entreprise ou une activité prend fin et ne laisse aucun actif financier, machine ou marque derrière elle, un savoir-faire demeure tout de même. Ce savoir-faire peut permettre de sauver l'entreprise ou du moins quelques emplois. Nous avons travaillé sur la question des délocalisations et des relocalisations. Il y a quinze ans, la mode était à la délocalisation de toutes les productions. Aujourd'hui, de nombreux éléments dont l'augmentation des coûts de transport, l'instabilité des pays émergents et la réduction de l'écart de développement conduisent des industriels qui s'étaient délocalisés à relocaliser.

Nous avons proposé à un industriel de produire dans un atelier situé à 4 kilomètres de son usine une pièce qui était auparavant fabriquée à 8 000 kilomètres de là. Peu d'organisations sont capables de relever seules de tels défis. Afin de réimplanter localement cette activité qui concerne une vingtaine de postes, nous avons travaillé avec un marchand de machines-outils local, une grande SCOP de mécanique et l'ADAPEI en vue d'obtenir une certification Ford et de répondre aux exigences élevées de l'industriel.

Nous avons travaillé sur la question de la chaussure de manière similaire. La perte de cette industrie correspondait en effet à un risque de perte de savoir-faire. Nous nous estimions capables de mener notre démarche à son terme en mobilisant l'ensemble des forces de la chaussure de Romans. Il y a quatre ans, un premier atelier de chaussure a été relancé, ce qui ne s'était pas produit depuis une vingtaine d'années. Nous nous sommes attachés à travailler sur son modèle économique, en estimant que les formes industrielles mécanisées caractérisant les métiers du textile et de la chaussure n'avaient pas d'avenir car elles correspondaient à une perte de savoir-faire et pouvaient être facilement délocalisées. Nous avons donc travaillé sur la qualité et sur de petites séries, pour lesquelles l'offre à l'international est inexistante. Les fabricants de chaussures souhaitant produire de petites séries étaient en effet dans l'impasse. Nous avons donc proposé des solutions artisanales et établi des liens avec de nouveaux ateliers ainsi qu'avec d'anciens ateliers qui se replaçaient sur des niches. Aujourd'hui, nous ne parvenons pas à satisfaire l'ensemble de la demande.

Sophie KELLER

Merci Christophe. Une entreprise d'ESS est donc une entreprise qui choisit de développer des activités économiques pour répondre aux enjeux du territoire, ce qui constitue une philosophie d'action originale. Le Groupe Archer regroupe quinze pôles d'activité, de la fibre optique au service de sous-traitance automobile et du service à domicile au transport de personnes. La richesse des réponses et initiatives proposées par l'ESS dans les territoires ressort également du panorama présenté par Frédérique Rimbaud, en introduction. Dominique Maillard, en tant que chef d'entreprise, comment percevez-vous la force d'initiative et d'innovation de l'ESS sur laquelle Marie-Guite Dufay a insisté ? Quelles initiatives soutenues par la Fondation RTE vous ont le plus frappé ?

Dominique MAILLARD

Dans le domaine des ESS, l'innovation est essentielle. Les ESS imposent en effet la remise en cause de certains schémas, ce que nous devons accepter. Christophe Chevalier a illustré cet impératif au travers de son exemple. Sans avancer que l'avenir industriel de notre pays ne passera que par l'artisanat, j'estime que nous devons maintenir un positionnement ouvert et nous montrer prêts à changer de terrain. Sur les terrains de la productivité et de la mécanisation, nous sommes dépassés par les autres pays dans la mesure où les machines peuvent aussi bien s'installer en Inde qu'en Chine ou au Brésil. En revanche, le savoir-faire est le résultat d'un apprentissage ou de plusieurs années de compagnonnage et ne peut se transposer. Les hommes et les femmes pourraient, certes, se montrer mobiles mais sont généralement attachés à leur territoire.

L'innovation constitue un maître-mot que nous devons garder à l'esprit. En tant qu'entreprise industrielle, nous entendons souvent que nous n'évoluons pas et construisons des pylônes comme nous le faisons il y a 50 ans. Cette affirmation est vraie s'agissant de la conception, mais les câbles ont radicalement changé.

Nous apprécions l'ensemble des 250 dossiers que la Fondation a aidés. Je ne souhaite pas en distinguer un et fâcher ainsi les représentants des 249 autres. Je vais tout de même évoquer l'action menée par l'association Solid'Action, dont le directeur-fondateur est présent et animera un de nos ateliers. La Fondation RTE a soutenu deux projets émanant de Solid'Action. Cette dernière a innové en s'adressant à de grands exclus, qui avaient épuisé les possibilités classiques de réinsertion. Son pari a résidé dans l'idée de donner à ces personnes exclues de la vie sociale, par exemple en raison

d'une addiction grave, une nouvelle chance de réinsertion sur trois ans. L'association a choisi d'accueillir au sein de familles ces personnes parfois considérées par la société comme dangereuses. Pour l'essentiel, ce pari a été gagné. Nous avons été heureux d'accompagner ce projet qui souhaitait aller plus loin que la routine.

L'ESS comme l'industrie doivent sans cesse se remettre en cause. L'entreprise RTE pourrait se conforter dans sa situation de monopole, à l'abri d'une OPA et des analystes financiers. Pourtant, RTE se doit d'être performante et doit donc trouver des stimulants. La performance de RTE relève évidemment du domaine technique mais également du domaine social. Nous avons tous des parents ou amis qui rencontrent des difficultés dans l'emploi ou des soucis personnels. Nous devons faire tout notre possible pour les aider. Aucune rupture n'existe entre le monde de l'entreprise et le monde tout court. La Fondation RTE constitue à mes yeux un lien entre ces deux univers.

Sophie KELLER

Merci Dominique Maillard. Nous venons de bénéficier d'un premier panorama des enjeux des territoires ruraux ainsi que de certains exemples forts d'innovation. Nous souhaitons poser la question du rôle de chacun et des manières de passer à l'action en vue de contribuer au développement des entreprises sociales et solidaires. Marie-Guite Dufay, vous êtes élue à la tête d'une région : comment, selon vous, les régions peuvent-elles contribuer au développement de demain de l'ESS en France ?

Marie-Guite DUFAY

Les acteurs eux-mêmes, à qui je rends hommage, contribuent au développement. Les élus ne peuvent qu'accompagner ce développement ou favoriser son cadre. Depuis environ dix ans pour certaines et environ cinq ans pour toutes les autres, les régions ont entièrement intégré à leurs responsabilités le soutien et l'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et ce sous différentes formes. L'économie sociale est reconnue par les Conseils régionaux comme une partie intégrante de l'économie. Les Conseils régionaux élaborent en effet des stratégies de développement économique des territoires auxquelles ils intègrent entièrement les acteurs de l'ESS. La contribution des régions touche aussi bien à la formation et à la professionnalisation, qui constitue une des grandes compétences des régions, qu'à un apport en fonds propres aux entreprises qui se créent et se développent, au travers d'une ingénierie financière.

Progressivement, les régions vont au-devant des besoins des territoires en analysant les besoins en services d'utilité sociale ainsi que les possibilités de développement de réponses à ces besoins. Cette nouvelle démarche diffère de la démarche habituelle. Le Conseil régional est une collectivité qui fournit une aide importante aux créateurs d'entreprise. Ces derniers se présentent devant le Conseil régional avec un projet détaillé et une étude de faisabilité. Puis le Conseil régional les soutient au travers de dispositifs d'aide à la création d'entreprise. Toutefois, ce processus est actuellement en cours de renversement : plutôt que d'attendre que le créateur d'entreprise se présente à lui, le Conseil régional va vers les territoires pour identifier des besoins. Une coopération d'acteurs économiques est ensuite organisée afin de construire une réponse. Un dispositif de la sorte, appelé Emergence, a débuté en Franche-Comté. Dans ce cadre, la région est maître d'ouvrage et confie à Franche-Comté Active, un grand partenaire de l'économie sociale, le soin d'effectuer un travail de repérage. Nous travaillons donc avec les élus pour identifier les besoins pour lesquels il

conviendrait de construire une réponse économique. Les réponses sont ensuite élaborées avec les acteurs de l'ESS mais également avec les acteurs économiques. Nous faisons par exemple appel à des services de transport pour des personnes en difficulté qui ne peuvent se rendre sur un lieu de travail éloigné ou n'ont pas accès à un véhicule.

Sophie KELLER

Vos propos laissent entendre que la coopération territoriale entre différents acteurs est essentielle. Un découplage important doit prévaloir entre les acteurs économiques, les entreprises, les élus et les entreprises sociales. Christophe Chevalier, vous évoquiez plus tôt les pôles territoriaux de coopération économique. Comment l'élan de développement économique du Groupe Archer se construit-il avec d'autres partenaires ? Quelles sont les clefs de la coopération entre les acteurs territoriaux ?

Christophe CHEVALIER

Pour répondre à la question précédente, j'estime que l'ESS porte des valeurs que nous connaissons tous et dont nous avons besoin. Les solutions satisfaisantes à certains enjeux économiques et environnementaux ne pourront que passer par des formes de coopération portées par l'ESS.

Il convient également de faire notre autocritique en observant que l'ESS recouvre un grand nombre de promesses non tenues. Souvent isolés et divisés, nous perdons un temps important à cause de conflits internes qui n'intéressent que nous, ce qui nuit à notre capacité d'action.

Deux éléments importants nous permettront cependant de tenir nos promesses. Premièrement, nous devons coopérer davantage. Nous n'avons pas encore l'habitude de prendre des risques ensemble. Nous gagnerions tous à la mutualisation de certaines de nos structures. Le regroupement de la comptabilité et de la paie entraînerait par exemple des économies d'échelle. Proposer des changements profonds implique de coopérer avec d'autres acteurs que les acteurs de l'ESS. Les artisans, agriculteurs et PME locales présentent un attachement au territoire et des difficultés qui sont proches de ceux d'une organisation d'ESS. Il s'agit là d'un enjeu majeur qui nous a conduits à mettre en place un centre de personnes comportant des pôles territoriaux de coopération économique. Romans dispose d'un tel pôle, le Pôle Sud. Ces pôles peuvent être comparés aux pôles de compétitivité dans la mesure où ils présentent un lien à la puissance publique, à la citoyenneté, aux entreprises de toute sorte, à la formation et à la recherche. Toutefois, quand les pôles de compétitivité ne regroupent qu'un nombre restreint d'entreprises souvent centrées sur des métiers particuliers, les pôles territoriaux abordent une démarche horizontale de développement économique local. Leurs actions ne touchent donc pas un métier en particulier mais plutôt la coopération et le développement économique. Grâce à la CRESS Rhône-Alpes et à certaines entreprises locales, le pôle comporte aujourd'hui environ 25 partenaires qui travaillent à des projets de coopération. Les PME locales ainsi que les entreprises de taille plus importantes sont très présentes au sein des pôles territoriaux. Ces entreprises ont en effet besoin d'un espace de coopération.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Sophie KELLER

Merci. Nous avons entendu le point de vue de la région et le rôle que cette dernière peut jouer dans le développement de l'ESS. Nous avons également entendu comment l'entrepreneur de territoire peut faire mouvement et fédérer pour développer ensemble l'ESS de demain. Dominique Maillard, en tant que président d'une entreprise de développement et d'aménagement du territoire, quel regard portez-vous sur le rôle des régions ? En tant que Président de la Fondation RTE, que répondez-vous aux porteurs de projet et aux entrepreneurs de territoire tels que Christophe Chevalier ?

Dominique MAILLARD

En tant que Président de RTE, je suis convaincu du rôle que peut jouer la région grâce à divers instruments. Les régions sont chargées d'élaborer certains schémas qui constituent autant d'opportunités de dialogue. Par exemple, le schéma régional climat air énergie se décline en schémas de raccordement pour les énergies renouvelables et permet de présenter la finalité du développement du réseau. De plus, la présence de Madame Dufay au sein du Comité exécutif de la Fondation, ce dont je la remercie, témoigne d'un tel rôle. Madame Dufay prend le relais de Robert Savy, qui nous a accompagnés lors de la création de la Fondation.

La Fondation nous permet de changer notre image. Pour beaucoup, RTE constitue une entreprise internationale qui s'occupe des interconnexions et qui traverse des territoires sans nécessairement s'y arrêter. Lorsque nous entamons un nouveau projet, il nous est souvent demandé de préciser ce que la construction de la ligne apportera au territoire au-delà d'une altération du paysage. La réponse apportée est souvent négative dans la mesure où RTE ne s'occupe que de maillage. Nous devrions donc davantage nous pencher sur la pédagogie, car nous recherchons tous davantage de qualité. Un investissement peut apporter une amélioration significative à des habitants situés à 100 kilomètres du projet. La solidarité consiste à élargir son angle de vision tout en respectant la dimension locale et régionale. Nous avons parfois le sentiment d'effectuer un grand écart, avec un pied en Europe et un pied dans un arrondissement, une commune ou un district.

S'agissant des sujets évoqués par Christophe, je souhaite insister sur notre volonté d'être présents sur le long terme. Il y a six ans, la Fondation a fait le choix d'accorder des subventions à l'investissement et non au fonctionnement. De plus, le dispositif du parrainage permet d'assurer la longévité sur le moyen-long terme. Nous souhaitons travailler sur le mécénat de compétences, un sujet qui sera sans doute évoqué lors des ateliers de l'après-midi. La prolongation d'un soutien financier nécessaire doit s'effectuer dans le tissage de liens durables et permanents.

Les activités des entreprises d'ESS sont pour la plupart des activités dont les entreprises ont besoin, qu'il s'agisse d'élagage, d'entretien de bâtiments ou de peinture de pylônes pour éviter la corrosion. RTE est une grande entreprise au sein de laquelle un risque de cloisonnement existe. Certains de nos salariés suivent la Fondation, d'autres s'occupent des achats, et, à l'occasion du rapport annuel, un lien entre ces deux populations est effectué. Ce lien doit évoluer vers davantage de permanence, ce qui permettra d'assurer la cohérence et la continuité de nos actions.

Sophie KELLER

Christophe Chevalier, vous proposiez que nous prenions des risques et trouvions des solutions ensemble. Comme nous l'avons vu au cours du film, ce Forum est le résultat d'une coopération très

concrète entre le Groupe Archer et la Fondation RTE. Quels sont les éléments marquants de cette coopération ? Nous procéderons ensuite à un moment d'échange avec la salle.

Christophe CHEVALIER

Dominique affirmait plus tôt soutenir l'investissement. En travaillant avec le Groupe Archer, la Fondation RTE a effectué un investissement en prenant le risque de construire votre Forum par une organisation maillée d'une douzaine d'acteurs. Il aurait en effet été plus facile de faire appel à un seul grand traiteur. Nous avons fait le choix de vous faire découvrir la richesse du territoire et des organisations qui le composent, à savoir les SCOP, les entreprises traditionnelles et les artisans. Ces acteurs ont souhaité prendre ce risque en notre compagnie. Nous continuerons de proposer une telle coopération qui constitue une première. Je remercie RTE, qui nous a aidés à penser que cette coopération pouvait réussir.

Sophie KELLER

Merci. Je ne vous ai pas vu vous servir de vos Smartphones et de ConnexMe et j'ignore donc si le système fonctionne. Je vous propose d'entamer un temps de question, soit par ConnexMe, soit par le passage d'un micro dans les rangs.

Amandine BARTHELEMY

Avez-vous des questions ?

Philippe GROGNET

Je comprends la position de la Fondation RTE sur le financement à l'investissement. Ayant bénéficié d'un tel soutien, je le juge indispensable à notre capacité à aller de l'avant. Nous travaillons en effet souvent dans l'urgence avec des moyens limités. Il serait également intéressant de développer une contribution de fonctionnement pour répondre à un problème dont l'importance est croissante. Nous avons fermé une de nos associations il y a plusieurs mois alors que cette dernière avait réalisé 200 000 euros de chiffre d'affaires sur deux ACI. Ce chiffre représente 40 %, soit un pourcentage de 10 % supérieur à la limite autorisée. L'association délivrait une formation qualifiante aux personnes en réinsertion, qui disposaient alors d'un titre du ministère du Travail. Lors de la fermeture de l'association, il nous a été dit que nous payions pour la qualité. L'Etat ne joue plus son rôle de garant de l'égalité entre les territoires dans la mesure où il attribue à tous les mêmes subventions. La région reprend en partie ce rôle en distribuant des sommes plus importantes à l'Ardèche méridionale qu'aux territoires de Haute-Savoie. Cette répartition est toutefois effectuée de manière globale, par territoire et non par structure. De manière concrète, un ACI d'Isère peut recevoir 30 000 euros quand nous ne recevons que 8 000 euros.

Amandine BARTHELEMY

Merci de cet exemple concret. Nous avons entendu votre question. Je vous propose de prendre quelques autres questions. J'invite les participants à se présenter puis à poser leur question de manière rapide.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Frédéric DOHET, Délégué RTE Rhône-Alpes

Ma question s'adresse à Monsieur Chevalier. Quelle est la part de l'ESS dans la production du pôle de chaussures à Romans, qui nous a été présenté ? Comprend-il des SCOP et des associations ?

Amandine BARTHELEMY

Merci de votre question. Avez-vous d'autres questions avant que nous repassions la parole aux intervenants ? Marie-Guite, voulez-vous réagir à l'intervention concernant la subvention de fonctionnement ?

Marie-Guite DUFAY

J'ai failli bondir de ma chaise, au risque de couper la parole au Président. J'estime que les fondations n'ont pas à pallier le désengagement de l'Etat. Il est important que l'Etat ne faiblisse pas dans le financement de structures telles que les chantiers d'insertion. Il incombe aux collectivités de pousser dans le bon sens et non à la Fondation. Les politiques publiques d'insertion doivent agir au nom de l'intérêt général que vous poursuivez en direction des personnes en grande difficulté. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une régression de l'Etat qui nous conduit à rechercher des fonds privés.

Amandine BARTHELEMY

Merci Marie-Guite. Je passe la parole à Dominique Maillard.

Dominique MAILLARD

J'aurais mauvaise grâce à intervenir sur ce sujet. Nous nous situons dans un domaine comportant une multiplicité d'acteurs qui ont chacun la volonté ainsi que de bonnes raisons d'intervenir. Un débat similaire sur le rôle historique des acteurs respectifs pourrait avoir lieu dans le cadre d'une discussion sur le mécénat artistique. J'estime que l'Etat doit poursuivre une politique culturelle au même titre qu'une politique économique et sociale. Je souscris donc au propos de Madame Dufay. Les fondations d'entreprises publiques ou privées ne doivent pas assumer des actions qui relèvent de prérogatives régaliennes. Il convient, au contraire, d'éviter une confusion des rôles entre l'Etat, les collectivités locales et ces fondations. Toutefois, nous souhaitons travailler de manière proche de l'Etat. De nombreux dossiers que nous soutenons bénéficient de financements émanant du Conseil général et du Conseil régional. Au risque de vous décevoir, j'affirme que nous avons l'intention de nous en tenir à un soutien financier à l'investissement, ce qui n'exclut pas un accompagnement du projet par exemple au travers du mécénat de compétences.

Christophe CHEVALIER

Le pôle de production de chaussures a été initié par la SAS Groupe Archer, qui ne remplit pas les critères juridiques d'une structure d'ESS. Toutefois, cette SAS présente 90 actionnaires diversifiés qui répondent à la règle « une personne, une voix », et limite les dividendes et écarts de salaire. La SAS ayant initié le projet sur Romans fera partie de l'économie sociale selon les critères de la nouvelle loi ESS de Benoît Hamon. Si la chaussure que nous fabriquons mobilise de nombreuses personnes et entreprises qui ne relèvent pas de l'ESS, elle est produite par une entreprise d'insertion.

Sophie KELLER

Merci. Nous pouvons prendre quelques questions avant d'entamer les ateliers, qui nous permettront d'échanger en plus petit comité.

Patrice COSTA, Fondation RTE

Je suis parrain de l'association des Jardins de Cocagne, Pays de Vichy. Cette association effectue de la réinsertion sociale. Toutefois, les personnes recrutées ne peuvent rester au-delà de deux ans en raison des contrats de travail. Ainsi, dès que les personnes deviennent opérationnelles, nous devons les laisser partir et en recruter d'autres. Cette rotation est source de difficultés aussi bien pour l'association que pour les personnes dont il est question. Serait-il possible de faire évoluer ce sujet ?

Amandine BARTHELEMY

Merci de votre question.

Claude MICMACHER, responsable de l'Ecocentre du Périgord.

Je suppose que Monsieur Chevalier est chaussé par Made in Romans. Autant l'affirmer, car ces chaussures sont fort belles. Des trois témoignages ressort l'idée selon laquelle l'humain prime. Ce constat est à la fois heureux et malheureux. En effet, les différentes solutions faisant intervenir de nombreux acteurs à différents degrés de responsabilité nous confrontent nécessairement aux interprétations personnelles des acteurs. Certains considèrent que l'ESS est négligeable au niveau des régions. De plus, la multiplicité d'acteurs nous conduit à être confrontés à du relationnel, ce qui peut être formidable mais aussi extrêmement pénalisant. En effet les relations prennent parfois la forme de rapports de force et la personne en face de vous a parfois le droit de décider de ce que vous êtes comme de ce que vous n'êtes pas.

Les pays anglo-saxons accompagnent le fonctionnement des associations de manière significative, ce qui n'est pas le cas en France. Je ne sais si ce blocage au stade de l'investissement date de Louis XIV. Souvent, nous investissons puis rencontrons de grandes difficultés à faire fonctionner les dispositifs. Connaissant beaucoup d'associations dans cette situation, je me demande si elle est caractéristique des associations en France.

J'ai l'impression que nous sommes en quelque sorte soumis à une valse à cinq temps, chaque temps étant différent des autres. Le premier temps est celui du législatif, plutôt assimilable à un tango qu'à une valse dans la mesure où il effectue un pas en avant puis deux pas en arrière. Ce temps est caractérisé par une incertitude permanente. Nous ne savons trop où nous en sommes : la décision peut avoir lieu jusqu'à trois ou quatre mois plus tard. Le deuxième temps est celui du politique, rythmé par les élections et les intérêts des élus de chaque niveau. Le temps administratif, qui constitue le troisième temps, est rythmé, lui, par les réunions des différents partenaires, tous les mois ou tous les deux mois, en fonction des vacances et des RTT. Le quatrième temps, celui de l'associatif, est un temps d'entreprise, que nous le voulions ou nous. Par exemple, les associations ont des salaires à payer. Enfin, le temps des banques est le cinquième temps. Nous payons beaucoup les banques au travers de certains dispositifs d'aide.

Cette multitude de temps conduit souvent à danser faux. Parfois, à l'inverse, ces temps se concilient, ce qui nous permet de danser juste. Je souhaite obtenir vos commentaires sur le sujet.

Amandine BARTHELEMY

Merci de cette intervention. Avez-vous une dernière question ?

Alain PONCET-MONTANGE, Directeur de Solid'Action

Je souhaite répondre à nos amis des Jardins de Cocagne sur la durée d'accueil des publics en échec d'insertion. Ce sujet constitue un des combats majeurs de Solid'Action. Nous sommes impliqués dans l'expérimentation EPIDA, qui inclut également le réseau Cocagne et le Secours catholique. Nous avons obtenu trois années supplémentaires d'agrément par rapport aux 24 mois permis par la loi. En début d'année 2014, nous disposerons de davantage d'éléments sur la réforme de l'insertion, qui est en cours. Il me semble que nos préoccupations sur la durée de contrat ont été entendues et que la situation devrait s'assouplir. Nous pourrions conserver plus longtemps les publics rencontrant des difficultés face à l'emploi et donc trouver des solutions plus innovantes.

Amandine BARTHELEMY

Merci de ce retour. De ces trois questions et éclairages ressort le besoin de coller davantage à la réalité des personnes dans les territoires. L'insertion de ces personnes suppose qu'on les accompagne et que l'on se donne les moyens d'un tel accompagnement. Nous nous sommes posé la question du rôle et de la contribution de chacun. Vous avez souligné que chacun avait une contribution à apporter et que le succès d'un projet repose dans la concertation. Souhaitez-vous réagir sur le sujet et partager quelques messages qui vous semblent importants ?

Marie-Guite DUFAY

L'enjeu de la coopération est central. Ce propos va au-delà des simples mots et de l'angélisme qu'il pourrait supposer. Néanmoins, la coopération est une réalité qui n'est pas entièrement partagée en France. Ainsi, le monde économique classique ne coopère pas avec le secteur de l'ESS. Le monde administratif dispose de réglementations particulières qui peuvent « casser » les actions engagées par les élus. Nous devons détruire les murs qui existent entre les différents mondes afin de travailler en coopération. Les pôles territoriaux de coopération économique nous permettront d'avancer sur le sujet en mettant un terme à des schémas paralysants. Certains défendent leur propre chapelle, aiment se distinguer des autres et se faire concurrence, ce qui va à l'encontre de la coopération. La coopération des acteurs est fondamentale et les élus peuvent avoir un rôle à jouer dans ce domaine, ce dont je suis convaincue.

Dominique MAILLARD

Nous soulevons de nombreux sujets que nous aurons l'occasion d'évoquer à nouveau lors des ateliers. Je tiens à revenir sur la valse à cinq temps évoquée lors d'une intervention précédente. La chanson de Jacques Brel parlait, elle, d'une valse à mille temps. Le problème de discordance des temps survient souvent dans notre société et, plus particulièrement, au sein de notre entreprise. En termes de temps physique, nous gérons aussi bien la fraction de seconde que le temps très long. Le réseau peut s'effondrer sans que nos automates, qui gèrent l'instantané, ne puissent rien faire. De même, nous effectuons des prévisions de long terme sur l'évolution et l'adaptation du réseau. Nous réfléchissons également sur les temps intermédiaires : par exemple, nous déterminons comment passer l'hiver ou la journée. Notre domaine d'activité doit connaître tous ces temps. En tant qu'entreprise, nous devons les concilier de la meilleure manière possible.

Vous évoquiez également la matière humaine, qui est plus délicate à gérer que la matière physique. Nous pourrions trouver les bons outils permettant de concilier au mieux ces deux matières. En tant que citoyens, consommateurs, acteurs et agents économiques, nous devons vivre avec la pluralité de temps. Notre rôle individuel et collectif ainsi que celui des responsables politiques et des élus consistent à bien équilibrer les différents temps en corrigeant les déséquilibres.

Christophe CHEVALIER

Je tiens premièrement à réagir sur les changements de rythme et d'espace géographique. Cette préoccupation rejoint la question des partenariats public-privé. Nous devons sortir du regard binaire dans lequel nous sommes enfermés et qui oppose des entreprises extrêmement performantes à un service public défendant l'intérêt collectif. Nous avons besoin d'entreprises défendant l'intérêt collectif comme d'un service public performant. Il nous faut donc apprendre ensemble à travailler ces questions.

J'estime que les partenariats sont plus souvent des partenariats de devoir que des partenariats de droit. Les partenariats doivent prendre en compte les notions de désir et d'envie d'agir ensemble, qui sont à mes yeux capitales. En effet, les partenariats entre personnes qui s'apprécient peuvent être positifs, même dans l'échec.

Par ailleurs, j'ai affirmé plus tôt que l'ESS n'avait tenu que peu des promesses qu'elle avait faites. Nous devons nous montrer très exigeants à notre égard et vis-à-vis de nos dérives. Je suis néanmoins optimiste car un tel discours, que beaucoup d'entre nous portent aujourd'hui, est bien plus audible qu'il y a 25 ans. L'expérience des acteurs s'améliore largement, comme l'ont montré certains travaux, et leur action se diversifie. Le livre *L'Economie qu'on aime*, écrit par nos animateurs, a fait l'objet d'une conférence à Valence qui a impliqué le Groupe Archer. A ma grande satisfaction, plus de 200 d'entre nous se sont réunis, dont de nombreux jeunes issus des écoles de commerce qui nous ont expliqué comment tendre vers une telle forme d'économie.

Amandine BARTHELEMY

Merci Christophe pour cette note d'optimisme. Merci aux trois intervenants pour leurs témoignages. Les actions évoquées ont vocation à nous inspirer tous, que nous soyons porteurs de projet, élus, financeurs ou acteurs du développement de l'ESS. Nous vous proposons de vous engager pleinement dans la journée grâce aux ateliers, qui vous permettront d'approfondir les grands enjeux des territoires ruraux ce matin et les leviers du changement d'échelle cet après-midi. Ces ateliers sont conçus de manière à ce que vous puissiez prendre la parole, échanger sur vos pratiques et retrouver la diversité des acteurs (entrepreneurs, dirigeants, élus, financeurs, acteurs). N'hésitez pas à prendre la parole et à vous enrichir.

Le système ConnexMe ne fonctionne pas dans cette salle. Vous devrez donc télécharger l'application une fois sortis de la salle. Vous aurez ainsi les moyens de communiquer vos questions lors de la séance plénière. Merci à vous.

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire répond-elle aux enjeux des territoires ruraux ?

Atelier 1 : Préserver et créer l'activité économique et l'emploi

Participaient à l'atelier :

Aurélié BRAILLON, Chargée de mission appui à la construction d'activités, Plateforme Régionale de Développement Rural Rhône-Alpes

Guilhem CHERON, fondateur et directeur de « La Ruche qui dit Oui ! », réseau innovant de distribution en circuits courts de produits agricoles locaux

Joël GIRAUD, député-maire de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), vice-président de la région Provence Alpes Côte d'Azur et membre du comité directeur de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

Ludovic MANCEAU, directeur d'Erdre-et-Loire Initiative (Loire Atlantique), association d'insertion lancée dans une filière d'écoconstruction créatrice d'emploi

Patrick MARTI, parrain pour la Fondation RTE

Atelier animé par Romain SLITINE d'Odyssem

Romain SLITINE

Bonjour à tous. Puisque nous sommes en plus petit comité que ce matin, nous procéderons à des échanges avec la salle au-delà des interventions de nos quatre intervenants. En effet, l'objectif d'un atelier est de créer des liens entre les personnes et d'aider les participants à concrétiser leurs projets. En préambule, je souhaite demander à une ou deux personnes pourquoi elles ont choisi cet atelier et ce qu'elles en attendent.

Fabienne REY (?)

Je suis salariée de l'association France Active Drôme Ardèche. France Active est un réseau associatif de financement solidaire qui a vocation à soutenir les initiatives économiques créatrices d'emploi. J'attends de cet atelier qu'il me permette de connaître de nouvelles initiatives et de nouveaux accompagnateurs de projets.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Romain SLITINE

Merci. Un membre de la communauté RTE peut-il présenter les raisons de sa présence dans cet atelier ?

Jean-Paul LAROCHE

Je fais partie du Comité RTE de sélection des projets. Je suis en attente d'éléments pour savoir comment une activité économique peut être créatrice de valeurs dans le champ de la solidarité et du social.

Gilles CROS

Je travaille à RTE. Je me demande comment préserver ou créer de l'emploi dans le domaine de l'économie sociale.

Romain SLITINE

Merci beaucoup pour votre présence. L'objet de cet atelier est de présenter des actions concrètes. L'emploi constitue la clé du développement des territoires et tout le monde recherche des solutions pour créer de l'emploi. Cela peut passer par la mise en place de zones d'activités visant à attirer des supermarchés ou par d'autres solutions telles que celles proposées par l'économie sociale et solidaire. C'est donc pour présenter l'économie de demain que nous avons réuni quatre intervenants issus de divers territoires, que je remercie de leur présence.

Aurélié Braillon est chargée de mission au sein de la Plateforme Régionale de Développement Rural de Rhône-Alpes, qui constitue un dispositif de génération d'activité dans les territoires ruraux. Son dispositif est original en tant que tel et peut inspirer de nombreuses personnes présentes dans la salle.

Joël Giraud est député-maire de l'Argentière-la-Bessée, vice-président de la région Provence Alpes Côte d'Azur et membre du comité directeur de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM).

Guilhem Chéron est fondateur d'une initiative dont vous avez dû entendre parler sachant qu'elle est très médiatisée : « La Ruche qui dit Oui ! ». Il nous présentera le fonctionnement de ce réseau.

Enfin, Ludovic Manceau est directeur d'Erdre-et-Loire Initiative, une association d'insertion lancée dans une filière d'écoconstruction créatrice d'emploi. Il recherche de nouvelles solutions pour offrir des emplois pérennes au sein d'une filière d'écoconstruction.

Nous sommes donc en présence d'entrepreneurs, d'élus engagés et de personnes qui soutiennent les nouvelles initiatives sur les territoires.

Joël Giraud, quelle est votre vision d' élu concernant les problématiques des territoires ruraux ?

Joël GIRAUD

La problématique est claire : la plupart des territoires ruraux ne sont pas organisés. Or il est difficile de trouver des réponses financières ou d'ingénierie dans un territoire qui présente ce manque d'organisation. Par conséquent, je mène depuis longtemps un combat qui vise à organiser

les territoires alpins en tant que membre du Comité de massif des Alpes françaises et au titre de ma participation à la stratégie macro-régionale pour les Alpes à l'échelon européen. Par ailleurs, je préside la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne.

Nous travaillons donc au développement de la notion d'espace valléen, en lien avec la région Rhône-Alpes pour ce qui est du massif des Alpes. Les espaces valléens présentent une cohérence économique et historique, ce qui permet de décliner les programmes à l'échelon d'un territoire pertinent. L'activité économique de ces espaces est souvent liée au tourisme, à l'image du département des Hautes-Alpes qui dépend à 80 % de ce secteur. Cette situation de quasi mono-industrie présente des fragilités. Avec la mise en place des espaces valléens et des programmes financiers qui y sont adossés, nous avons réussi à développer l'ingénierie dont manquaient ces territoires. Auparavant, ils s'organisaient comme ils le pouvaient en s'appuyant uniquement sur leurs ressources internes. Nous nous sommes donc fixé pour objectif de financer leur ingénierie à 80 % par des programmes européens de façon à permettre l'installation de porteurs de projets du territoire ou d'ailleurs et à recréer du lien autour de ces initiatives.

Nous avons ainsi mis en place différents programmes dans des lieux qui n'avaient pas d'avenir. Nous avons par exemple assuré la reconversion d'une maison de soins pour jeunes diabétiques qui se trouvait en déshérence. Nous avons également relancé une filière bois dans un secteur forestier qui ne possédait pas l'ingénierie nécessaire pour mettre en place une école du bois. Enfin, nous avons créé un projet de culture scientifique sur l'évolution des Alpes au fil des siècles à partir de l'Observatoire de Châteaurenard, grâce au matériel mis à disposition par l'Observatoire de Paris et en nous appuyant sur des associations locales, dans un territoire où l'économie sociale et solidaire est très implantée. En effet, l'économie sociale et solidaire couvrant des activités non délocalisables, elle a plutôt tendance à s'implanter dans des endroits où il n'était pas possible de créer de grandes entreprises. Le département des Hautes-Alpes est celui qui présente le plus fort taux de la population relevant uniquement de l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire se trouve donc au cœur de tous les projets et les services publics eux-mêmes sont gérés par des associations.

C'est ainsi que nous créons des emplois et mettons en place les conditions nécessaires au maintien d'une activité économique dans des territoires qui risqueraient de sombrer dans l'oubli, notamment les moins touristiques, et d'être abandonnés par les services publics.

Romain SLITINE

Auréli Braillon, la Plateforme Régionale de Développement Rural constitue un outil original pour développer les territoires ruraux et créer ou maintenir de l'emploi. Pouvez-vous nous présenter la démarche originale que vous menez pour créer de l'emploi à partir des ressources du territoire ?

Auréli BRAILLON

La Plateforme Régionale de Développement Rural a été créée par l'Etat et la région Rhône-Alpes. Elle constitue un collectif d'intervenants au service des acteurs du développement rural. Nous intervenons prioritairement en faveur de la professionnalisation des agents de développement qui travaillent au sein des collectivités, d'interpôles, d'associations ou de chambre consulaires et en faveur de l'émergence de nouvelles activités. Notre démarche résulte donc d'une volonté de l'Etat et de la Région et se décline de deux manières différentes.

La première a été initiée à partir de 1995 avec la mise en place des sites de proximité pour l'emploi et la création d'activité en Rhône-Alpes, implantés dans six territoires ruraux plutôt isolés. Les sites de proximité constituent des lieux de ressources pour la création d'emploi et d'activité et ont développé une démarche de construction d'activité. Deuxièmement, nous avons lancé depuis 2007 une mission d'essaimage pour étendre cette démarche aux autres territoires ruraux de Rhône-Alpes en apportant un appui aux agents de développement, en impulsant les projets et en favorisant les partages d'expérience.

Romain SLITINE

L'originalité de la Plateforme consiste à partir du potentiel des territoires. Pouvez-vous nous expliquer cette démarche proactive ?

Aurélié BRAILLON

Notre démarche se décline autour de quatre idées fortes. La première consiste à lutter contre l'attentisme et à mettre en place une stratégie extrêmement volontariste de développement rural. Nous n'attendons pas que des porteurs de projets viennent sur les territoires, nous réfléchissons aux leviers de création et de développement d'activité. Depuis 1995, nous avons montré que tous les territoires ruraux possèdent des potentiels d'activité, des savoirs-faire, des ressources et des besoins qu'il est possible d'exploiter pour créer de l'activité.

Par exemple, je travaille depuis quelques mois avec les acteurs du Haut-Bugey, un territoire très industriel confronté à des difficultés d'emploi, en développant une réflexion autour du patrimoine que constitue la sauce Nantua, encore aujourd'hui fabriquée par des artisans. Le projet consiste à exploiter le potentiel de la sauce Nantua en créant un élevage d'écrevisse autour duquel pourront se développer des activités pédagogiques et touristiques et d'autres activités artisanales. Il est donc possible d'imaginer différentes activités autour d'un patrimoine et d'un savoir-faire.

Nous développons également des projets à partir de locaux vacants. A Herbeys par exemple, dans le Sud Grenoblois, le conseil municipal a fait appel à nous pour créer des activités dans les locaux laissés vacants dans le centre-bourg suite au déménagement de la mairie. Nous avons donc mobilisé l'ensemble des habitants pour réfléchir aux activités existantes et aux besoins. A l'issue de cette réflexion, la ville met en place un magasin de producteurs comportant une épicerie de dépannage.

Notre démarche consiste donc à exercer une veille sur tout élément autour duquel il est possible de créer de l'activité et à mobiliser les acteurs pour réfléchir avec eux aux solutions possibles. A Herbeys par exemple, l'agent de développement ne s'est pas contenté de mener une réflexion avec les élus mais a mobilisé un certain nombre d'acteurs pour formuler un projet.

Nous mobilisons en effet différents acteurs autour du potentiel identifié dans un objectif opérationnel et non institutionnel. Les acteurs sont des personnes intéressées par le potentiel que nous cherchons à exploiter. Par conséquent, nous veillons toujours à la diversité des parties prenantes. La diversité des regards constitue l'intérêt du projet de création d'activités autour de la sauce Nantua par exemple. Ce projet réunit des chefs d'entreprise, des élus, des professionnels du tourisme et des habitants. Nous réunissons toujours divers acteurs pour envisager ensemble le devenir du territoire.

Je souhaitais également aborder une notion qui me semble importante pour le travail en territoire rural. Notre démarche consiste à travailler sur un potentiel pour construire une offre et à rechercher des candidats susceptibles d'être intéressés par cette offre. La réflexion sur l'offre ne se limite pas aux conditions économiques. Nous veillons également aux possibilités de logement du territoire et aux services existants pour faciliter l'installation du porteur de projet. Il est important de mener une réflexion globale pour éviter les échecs liés aux conditions d'accueil.

Romain SLITINE

Ludovic Manceau, quels constats vous ont-ils incité à vous lancer dans la filière originale de l'écoconstruction ?

Ludovic MANCEAU

La structure d'insertion Erdre-et-Loire Initiative couvre un territoire de 29 communes très rurales, dont les habitants sont confrontés à des problématiques de mobilité, de montée en compétences et d'emploi. Nous proposons différentes activités auprès de plus de 150 personnes chaque mois dans les domaines du textile, de l'environnement, de la viticulture, du bâtiment et de la mobilité. Il y a trois ans, nous nous sommes demandé si les activités du bâtiment étaient encore adaptées pour permettre aux salariés que nous accompagnions de retrouver un emploi.

Nous nous sommes ainsi rapprochés de divers artisans pour développer la filière de l'écoconstruction et avons proposé à la Fondation RTE un projet basé sur deux axes. Le premier consiste à participer à la création de logements sociaux en rénovation ou en construction neuve avec les artisans. Le deuxième réside dans la mise en place d'une chaîne de production pour la fabrication des bardages et des parquets, qui allait nous permettre de développer notre offre d'insertion en formant des logisticiens, des caristes et des préparateurs de commande. En effet, nous avons constaté un écart important entre les profils recherchés par les entreprises du territoire et les compétences des personnes que nous formions.

Romain SLITINE

Est-ce principalement ce constat qui a amené Erdre-et-Loire Initiative à se positionner sur l'écoconstruction ?

Ludovic MANCEAU

Nous avons besoin de procéder à un changement de posture pour mieux répondre aux besoins des entreprises. En travaillant avec nous sur les chantiers, les artisans repèrent nos salariés et les embauchent quand ils ont des postes à pourvoir. C'est ainsi que nous avons créé une agence de développement pour la promotion de l'écoconstruction, qui regroupe des centres de formation, des entreprises artisanales et des structures d'insertion sur l'ensemble des Pays de la Loire. Notre objectif est d'obtenir des chantiers municipaux en intervenant en amont auprès des communes.

Romain SLITINE

Quels sont les résultats de cette expérience ?

Pour un univers rural
solidaire

Ludovic MANCEAU

A l'origine du projet, notre structure comportait sept postes, très fragilisés, dans le secteur du bâtiment. Après un an de réalisations opérationnelles, nous avons embauché deux encadrants techniques en CDI et accru de huit le nombre de postes en parcours de formation. Nous avons également développé des ateliers de métallerie grâce au réseau des entreprises pour leur permettre de maintenir leur production. Grâce au changement de posture que nous avons opéré, les collectivités et les entreprises ne s'adressent plus à nous uniquement pour notre mission sociale mais également pour les compétences que nous pouvons leur apporter. Leur regard sur les salariés que nous accompagnons a également profondément évolué car ils sont désormais perçus comme des porteurs de compétences et non comme des personnes en insertion. L'autocritique à laquelle nous nous sommes soumis nous a ainsi permis de renforcer notre rôle d'acteur économique.

Romain SLITINE

De nombreux acteurs de l'insertion réfléchissent aux moyens de modifier le regard de la société sur le modèle de l'insertion et de créer une dynamique en répondant aux besoins des entreprises pour pérenniser l'emploi au sein des territoires. Votre démarche est donc très intéressante. Elle montre que l'économie sociale et solidaire constitue une économie au service du social.

Guilhem Chéron, la mission de « La Ruche qui dit Oui ! » consiste à mettre à disposition de tous des produits agricoles en circuit court. Après trois ans d'existence, « La Ruche qui dit Oui ! » compte 330 ruches ouvertes et 100 autres en construction. Par ailleurs, ce réseau bénéficie d'une bonne couverture médiatique. Pourquoi vous êtes-vous lancés dans ce projet ?

Guilhem CHERON

Les circuits courts ont toujours constitué une dynamique économique forte en agriculture et sont perçus depuis vingt ans comme un bon levier pour aider les agriculteurs à sortir de crise en leur donnant la possibilité de vendre directement leurs produits aux consommateurs finaux. De nombreuses initiatives ont été développées en France dans ce domaine. « La Ruche qui dit Oui ! » vise d'une part à promouvoir le monde du circuit court et à l'ouvrir au plus grand nombre en s'appuyant sur internet et d'autre part à créer des outils performants à destination du monde agricole. Elle résulte donc de la rencontre entre les nouvelles technologies, l'économie sociale et solidaire et l'agriculture. En effet, « La Ruche qui dit Oui ! » possède l'agrément ESS et l'agrément d'entreprise innovante.

Notre dispositif s'appuie également sur le modèle entrepreneurial puisque chaque personne qui ouvre une ruche est un entrepreneur qui perçoit 10 % des ventes réalisées par sa ruche, une ruche constituant un point de rencontre entre les producteurs et les consommateurs. Néanmoins, certaines ruches relèvent du statut d'association. « La Ruche qui dit Oui ! » forme donc également un lieu de rencontre entre l'entrepreneuriat et le monde associatif. Par conséquent, ce modèle s'avère très intéressant en termes de relations humaines, de créativité, d'innovation et d'ouverture d'esprit. Il s'appuie sur des relais de diverses origines dont des financeurs des nouvelles technologies ou ceux des entreprises à vocation sociale et solidaire tels que France Active.

Romain SLITINE

Comment intervenez-vous auprès des personnes qui souhaitent ouvrir une ruche ?

Guilhem CHERON

Le réseau « La Ruche qui dit Oui ! » s'adresse à quatre catégories de personnes. Elle propose des services aux producteurs pour leur permettre de devenir rapidement et le plus simplement possible un bon commerçant de ses propres produits. Aux membres des ruches, nous apportons un marché de producteurs où ils trouveront des produits locaux en sachant que 85 % du prix qu'ils paient revient au producteur. Nous offrons par ailleurs un outil qui permet à chacun de devenir un entrepreneur du circuit court.

L'Entreprise « La Ruche qui dit Oui ! » emploie aujourd'hui 30 salariés dont une moitié travaille sur l'outil informatique tandis que l'autre apporte un accompagnement humain au réseau sachant que nous recevons cinq demandes d'ouverture de ruche par jour. Notre première mission est de trier les candidatures. En effet, nous ne répondons favorablement qu'à 20 % des demandes car nous voulons être certains que les personnes ne se lancent pas dans un projet qui n'aboutira pas. Depuis trois ans, nous disposons d'une forte capacité d'analyse permettant de comprendre le potentiel d'un projet en fonction du territoire dans lequel il s'insère. Nous nous basons sur notre historique d'activité pour évaluer le potentiel de réussite d'un projet à partir des interactions entre la nouvelle ruche et le réseau existant. Nous tenons également compte de la motivation des candidats.

Une fois la ruche ouverte, nous accompagnons le porteur de projet pour qu'elle fonctionne le mieux possible. Au-delà des 30 emplois de « La Ruche qui dit Oui ! », un questionnaire que nous avons mené auprès des agriculteurs du réseau montre qu'ils ont créé 150 emplois durables en termes d'équivalent temps plein. La dynamique instaurée par « La Ruche qui dit Oui ! » constitue donc un réel soutien pour le monde agricole.

Romain SLITINE

Joël Giraud, vous opérez un rapprochement très intéressant entre l'enclavement des territoires ruraux, l'auto-développement et l'économie sociale et solidaire. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Joël GIRAUD

La partie Nord des Hautes-Alpes, dont je suis député, n'a jamais été intégrée à la Provence. Elle a fait partie de l'empire romain germanique avant d'être rattachée au Dauphiné. Elle a adopté le système suisse des landsgemeinde, qui a permis aux habitants de voter à partir de 1343 pour élire directement leur consul. Ce système a généré une solidarité de vallée amenant chaque vallée à travailler elle-même sur le devenir de son territoire. Cette région, en permanence sous la neige, n'est desservie que par l'aéroport de Turin et le TGV italien. Les habitants du Nord des Hautes-Alpes ne peuvent donc compter que sur eux-mêmes. Par conséquent, l'auto-développement constitue un objet important du fonds national d'aménagement du territoire créé pour la montagne, nommé « Auto-développement en montagne ». Il s'agit de crédits de fonctionnement et non de crédits d'investissement ce qui prouve que depuis la loi Montagne de 1985, nous avons mis en œuvre des moyens de fonctionnement et d'ingénierie pour animer ces territoires.

Nous avons convaincu le Premier Ministre que certaines problématiques des bourses en milieu rural sont liées à un manque d'ingénierie et de services publics. En effet, il est nécessaire de pérenniser les fonds pour que la démarche des maisons de services publics fasse sens.

Les habitants de ces territoires, qu'ils en soient originaires ou qu'ils aient décidé de s'y installer, sont obligés de créer eux-mêmes leur propre activité soit en tant qu'auto-entrepreneur, soit dans le cadre d'un projet collectif relevant généralement de l'économie sociale et solidaire tel que les Jouets du Queyras. De même, nous cherchons à recréer des activités industrielles à partir de savoirs-faire locaux, sous la forme de sociétés coopératives et participatives.

Il existe des dispositifs régionaux ou autres pour créer une activité sous forme de SCOP. En revanche, les salariés qui souhaitent reprendre leur propre entreprise, y compris lorsqu'elle est liquidée, rencontrent d'importantes difficultés si le tribunal du commerce chargé de l'affaire n'est pas coutumier de l'économie sociale et solidaire. Le système actuel comporte donc des limites. C'est pourquoi nous comptons sur la nouvelle loi sur l'ESS pour apporter des réponses à ces problématiques. En effet, elle ne s'adresse pas au noyau historique de l'économie sociale et solidaire mais va beaucoup plus loin en termes d'utilité sociale puisqu'elle doit permettre au citoyen de recréer son emploi au travers d'une SCOP.

Il apparaît donc que dans des territoires très enclavés, l'auto-développement génère obligatoirement des formes d'activité coopératives ou mutualisées, relevant de l'économie sociale et solidaire.

Romain SLITINE

Vos collègues parlementaires sont-ils sensibles à la thématique de l'économie sociale et solidaire comme réponse aux besoins des territoires ?

Joël GIRAUD

Ils y sont sensibles. J'organise désormais la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne dans les territoires pour y faire venir les fonctionnaires parisiens et leur montrer qu'un village isolé de quelques centaines d'habitants peut réaliser des projets d'auto-développement intelligents et créer de l'emploi. Par ailleurs, le très fort taux de participation à nos réunions témoigne du réel intérêt des élus et des membres des cabinets ministériels pour ce sujet. En tout état de cause, l'emploi est détruit beaucoup moins rapidement dans les territoires enclavés que dans les grandes agglomérations.

Lorsque je travaillais pour l'Union Européenne en tant que fonctionnaire de l'Etat, je constatais avec effarement qu'Alcatel supprimait des dizaines de milliers d'emplois tout en percevant d'importantes aides alors qu'un équipementier des télécoms qui s'installe en Ardèche après avoir étudié aux Etats-Unis et crée cent emplois aura à cœur de les préserver.

Romain SLITINE

Aurélié Braillon, comment la Plateforme Régionale de Développement Rural contribue-t-elle aux actions des élus et des acteurs économiques qui s'intéressent à l'économie sociale et solidaire ?

6 décembre 2013

Aurélié BRAILLON

De plus en plus de territoires importants s'intéressent à l'action économique et se sentent de plus en plus légitimes pour le faire. De même, un nombre croissant de décideurs souhaite enclencher d'autres types d'actions économiques en considérant que tout ne vient pas de l'extérieur et qu'il convient de porter un regard nouveau sur le territoire et sur ses ressources et ses potentiels.

Nous accompagnons les élus et les agents dans le repérage de ces potentiels, qui résident parfois dans le tissu existant de l'économie sociale et solidaire et sur lequel il est possible de s'appuyer pour développer de nouvelles activités. Il est important de prendre le temps d'animer et de mobiliser les acteurs existants et de travailler avec eux pour développer des activités.

Par exemple, la plateforme des entrepreneurs solidaires du Sud-Grésivaudan a enclenché un travail visant à développer les potentiels des structures de l'ESS et à se rapprocher des industriels du territoire pour identifier les besoins non satisfaits et réfléchir aux collaborations possibles.

La première démarche consiste donc à créer des activités à partir des dynamiques existantes. Par ailleurs, les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire constituent une réponse évidente à des besoins nouveaux et non satisfaits liés par exemple au vieillissement de la population, à l'engouement pour les produits locaux ou à la reprise d'une friche agricole ou industrielle.

Romain SLITINE

Guilhem Chéron, quelles sont les perspectives concrètes de développement de « La Ruche qui dit Oui ! » notamment en termes de création d'emploi et d'activité dans les territoires ?

Guilhem CHERON

La mission qui nous anime quotidiennement consiste à soutenir le modèle selon lequel il est possible de nourrir la population avec une agriculture artisanale. Nous avons rencontré des directeurs d'entreprises d'importation de produits biologiques dans toute l'Europe qui ont étudié tous les modèles agricoles possibles et qui en arrivent à la conclusion que le plus intéressant est celui de l'agriculture artisanale. En outre, le modèle de l'agriculture artisanal est créateur d'emplois et d'une posture de travail distancielle qui procure du bien-être et de la connaissance.

Par conséquent, les perspectives de « La Ruche qui dit Oui ! » sont de devenir un outil favorisant le développement de ce modèle parmi de nombreuses autres initiatives. Il existe néanmoins des freins liés au coût du foncier ou à l'appétence même pour le métier d'agriculteur. C'est pourquoi nous réfléchissons à la création d'un service civique autour de l'agriculture artisanale. Sans ces freins, la demande des consommateurs permettrait de procéder très rapidement à un changement radical de modèle de consommation et de production.

A la création des ruches, certains pensaient que notre système s'adressait aux « bobos » des centres villes. Or nous avons ouvert des ruches dans tous les milieux, notamment les milieux ruraux où elles sont extrêmement actives et où elles constituent pour certaines personnes âgées le seul lieu de rencontre avec d'autres personnes. Les ruches jouent donc également un rôle social d'échange humain. S'il était possible de suivre la volonté de la population en termes de modèle de production et de consommation, la transition pourrait s'opérer très rapidement. La problématique porte donc sur la politique agricole, l'éducation et le foncier. Par conséquent, notre mouvement est porté par

une dynamique sociale exceptionnelle mais nos perspectives de développement dépendent de freins importants.

Romain SLITINE

Quel est l'état du dialogue avec les partenaires publics ?

Guilhem CHERON

Notre entreprise n'est pas encore suffisamment grande pour développer des actions de lobbying. Néanmoins, de nombreux autres acteurs travaillent à la promotion du modèle de l'agriculture artisanale. En revanche, nous sommes confrontés à des freins très puissants et la transition ne sera peut-être pas possible sans le fracassement des modèles existants. Le Ministère de l'Agriculture lui-même émet parfois des propositions en faveur de l'agriculture rurale qui sont refusées par le Gouvernement. L'endettement des agriculteurs et les dispositifs législatifs rendent le modèle agricole en vigueur difficilement évolutif.

Chaque jour, 1 000 personnes dont 30 producteurs s'inscrivent sur la plateforme « La Ruche qui dit Oui ! ». Il existe donc une réelle volonté de la population d'adopter de nouvelles pratiques.

Romain SLITINE

Ludovic Manceau, Erdre-et-Loire Initiative a la volonté d'élargir son impact pour créer des emplois pérennes et une dynamique économique de territoire. Quelles sont vos ambitions pour les prochaines années ?

Ludovic MANCEAU

Nous constatons la naissance d'une dynamique nouvelle depuis que nous avons changé de posture. Quand nous nous adressons à une collectivité, nous ne passons plus par son service d'insertion mais par son service de développement économique. Par ailleurs, les entreprises font appel à nous en tant que sous-traitant. La démarche entrepreneuriale que nous avons mise en place, portée par la réglementation thermique, nous permet de créer des emplois durables. Nous sommes néanmoins confrontés aux limites d'une démarche associative et réfléchissons au moyen de pérenniser les emplois que nous avons créés. J'attends donc de la Fondation RTE qu'elle nous accompagne dans ce changement d'échelle pour développer l'activité dans les territoires.

Romain SLITINE

Vous vous êtes rapprochés de Christophe Chevalier du groupe Archer pour vous inspirer de sa démarche.

Ludovic MANCEAU

Nous avons été invités à participer au groupe national sur le renouveau productif, qui regroupe sept ou huit organismes en France, pour structurer notre réflexion dans une démarche de territoire. Nous ne nous inscrivons pas dans une démarche militante mais avons pour objectif de contribuer à l'intérêt général et à celui d'un territoire.

Romain SLITINE

Nous allons maintenant donner la parole à la salle.

Odile LANCIERS

Je suis responsable de communication à RTE et marraine d'une association. Qu'entendez-vous par « le fracassement » des modèles agricoles existants ?

Guilhem CHERON

Nous avons oublié que nous n'avons pas toujours eu de quoi manger tous les jours et que cette situation existe encore dans d'autres pays. Or les modèles agricoles qui ont été mis en place entraînent une centralisation de la production alimentaire. Nous dépendons d'un système d'approvisionnement qui est lui-même dépendant de chaînes logistiques et financières dont certaines sont extrêmement fragiles. En parlant de « fracassement », je veux dire que la faillite d'une grande entreprise de distribution conduirait les personnes qui dépendent d'elles à manquer de nourriture. Les réseaux de production et de distribution alimentaires sont très fragiles parce qu'ils sont très centralisés et très éloignés des consommateurs. Par conséquent, la relocalisation de l'alimentation constitue également un moyen de la sécuriser, en réduisant autant que possible la distance entre le producteur et le consommateur. Un système qui repose sur des grandes chaînes d'approvisionnement peut s'écrouler très rapidement.

Un participant

Tous ces exemples montrent que les choses évoluent. J'ai néanmoins le sentiment que nous nous trouvons face à des chocs à venir qui seront très violents. Je travaille en tant qu'entrepreneur social depuis 18 ans et mon entreprise a employé jusqu'à 50 salariés. Nous sommes 20 actuellement. Or aucun chargé de mission ni aucun élu n'est jamais venu à ma rencontre pour voir quelles étaient nos activités et comment nous aider. Il me paraît donc indispensable de développer la formation des Français à la coopération.

Philippe FOURNIER, Association La Gerbe

Des résidents de notre association ont créé les repas des voisins, auxquels les habitants du village sont invités. Nous disposons par ailleurs d'un appartement de tourisme solidaire. Nous avons donc perçu l'intérêt de multiplier ces initiatives et nous souhaitons désormais créer des maisons à partage intergénérationnelles pour organiser la mixité sociale, en y associant une activité économique.

Comment doit-on s'y prendre pour démarrer un tel projet sachant qu'au-delà du modèle associatif, il est possible de créer des SCOP ou une entreprise d'insertion ? A qui pouvons-nous nous adresser pour choisir la formule la mieux adaptée à notre lieu ?

Marion GEORGES, Association de chantiers d'insertion par le maraîchage bio

Je suis membre d'une ruche à titre personnel et fournisseur à titre professionnel. Que répondez-vous à certaines critiques sur « La Ruche qui dit Oui ! » selon lesquelles les tarifs seraient élevés et excluraient une frange de la population, ce qui irait à l'encontre d'une démarche d'alimentation de qualité pour tous ?

Par ailleurs, mon association souhaite créer un atelier de transformation de fruits et légumes sous forme d'entreprise d'insertion. Ce projet vise notamment à sécuriser les parcours d'insertion car nous avons remarqué que certaines personnes, à l'issue de leur parcours dans notre chantier d'insertion par le maraîchage, demeurent sans emploi parce que leur projet professionnel n'est pas défini ou n'a pas abouti. Nous pourrions donc ainsi prolonger leur accompagnement au travers d'une seconde structure d'insertion qui leur permettra d'apprendre d'autres métiers de support liés à la préparation de commandes, à la vente et à la transformation alimentaire. Cette structure nous permettra par ailleurs d'offrir aux agriculteurs du territoire un moyen de diversifier leur activité et leurs débouchés commerciaux. Nous avons constaté un besoin de conserverie artisanale en Ile-de-France puisqu'il n'en existe qu'une sur toute la région et qu'elle est saturée et trop éloignée de certains producteurs qui souhaiteraient travailler avec elle.

Guilhem CHERON

Les prix des produits vendus au travers des ruches sont fixés par les producteurs. La marge destinée à la rémunération du service représente 15 % du prix public. Pendant la phase de lancement des ruches, nous avons constaté sur les forums des communautés des commentaires de plus en plus nombreux sur les prix. Or il s'est avéré que plus ces commentaires étaient nombreux et plus les ruches fonctionnaient. Le problème est que les consommateurs ont perdu la notion du juste prix de l'alimentation parce qu'il a été distordu par les systèmes de distribution alimentaire qui utilisent les produits frais comme des produits d'appel. Nous devons donc faire preuve de pédagogie pour rétablir la notion de prix juste.

Par ailleurs, les producteurs discutent avec leurs clients au sein des ruches. Par conséquent, après trois ans d'existence, les questions sur les prix sont de moins en moins nombreuses. En outre, la crise de la viande de cheval a provoqué une prise de conscience sur la qualité des produits alimentaires à bas coût.

Enfin, il existe des ruches dans divers milieux sociaux car certaines ont été créées par des personnes qui avaient besoin d'un revenu complémentaire et qui en font bénéficier leur voisinage. Le prix des produits varie selon les moyens des membres de la ruche. Certaines proposent des produits à faible valeur ajoutée et à prix modéré. D'autres vendent leurs produits à un prix inférieur à ceux pratiqués par les magasins bio du territoire. En revanche, les prix peuvent paraître relativement élevés dans les ruches parisiennes en raison des contraintes liées à l'acheminement des produits.

Par conséquent, le système génère un prix très équilibré entre les efforts des producteurs et les moyens des consommateurs.

Romain SLITINE

Comment l'entrepreneur peut-il développer une activité d'ESS ? Je signale par ailleurs qu'un atelier sur les dispositifs d'accompagnement se tient cet après-midi.

Ludovic MANCEAU

Les dispositifs à mettre en œuvre dépendent des acteurs du projet et de leur objectif. Par ailleurs, il est important de procéder à un diagnostic pour étudier la faisabilité du projet et les statuts qui conviennent. Pour notre part, nous avons veillé à privilégier la proximité en nous adressant à des

partenaires locaux, qu'il s'agisse d'entreprises ou de structures d'insertion, en leur proposant du mécénat de compétences.

Aurélié BRAILLON

Il est important de repérer qui fait quoi sur le territoire sachant que tous les territoires sont organisés de manière différente. En Rhône-Alpes par exemple, les porteurs de projet peuvent s'adresser au réseau Créafil en identifiant la personne ressource qui pourra les orienter vers d'autres partenaires.

La région Rhône-Alpes possède 1 100 agents de développement en milieu rural. Un enjeu essentiel consiste à veiller à ce que les agents de développement conservent une mission de développement local, ce qui est de moins en moins le cas. En effet, il existe un risque qu'avec la réforme des collectivités et les fusions de collectivités de communes, les agents de développement perdent la proximité avec le terrain et la connaissance très fine des territoires et des acteurs. Une mesure du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural spécifique à la région Rhône-Alpes va être mise en place dans un objectif de détection de potentiel, au travers d'une ingénierie dédiée.

Romain SLITINE

Que peut-on répondre au participant qui regrette qu'aucun chargé de mission ni aucun élu ne soit venu à la rencontre de la structure qu'il anime, au-delà du fait qu'il est possible de changer d'élus ?

Joël GIRAUD

Il vous appartient effectivement d'intervenir dans le débat démocratique lors des élections. Je me trouvais la semaine dernière au forum de l'ESS des Hautes-Alpes, qui n'avait pas uniquement pour but de discuter des textes de loi mais également de présenter les actions existantes à l'ensemble des élus. Vous avez vocation à intervenir dans le débat démocratique pour permettre la mise en œuvre des solutions intelligentes que vous proposez au bénéfice de votre territoire.

Il est important que les chargés de mission territoriaux ne travaillent pas seuls. Il convient donc de les rapprocher des réseaux de personnes travaillant sur une même thématique. J'ai demandé que tous les chargés de mission intervenant sur des dispositifs liés à la montagne en Rhône-Alpes et en PACA soient regroupés au sein d'un même réseau de façon à organiser les échanges d'expérience. Il est également important de constituer des réseaux au sein des territoires. De ce point de vue, les « pays » présentaient un intérêt dans la mesure où ils regroupaient l'ingénierie voulue par les élus et celle voulue par les Conseils régionaux ou l'Etat.

La clé d'entrée doit être celle du territoire. Le comportement des élus, l'action des chargés de mission et l'action économique de terrain dépendent de la structure territoriale et de la façon dont elle est animée, ce qui suppose des moyens d'ingénierie.

Romain SLITINE

Merci d'avoir partagé vos convictions avec nous.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire répond-elle aux enjeux des territoires ruraux ?

Atelier 2 : Gérer l'espace, concilier environnement et développement économique

Participaient à l'atelier :

Denise SAINT-PE, vice-Présidente de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et Présidente du Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA), membre du comité exécutif de la Fondation RTE

Gilles BARBE, président de Vignes et Vignerons (Isère), association ayant créé une micro-filière de valorisation des cépages et variétés fruitières oubliés du Trièves

Dominique OLIVIER, Directeur Général des Fermes de Figeac (Lot), coopérative agricole engagée dans le développement économique du territoire

Claire LAIGNEZ, chargée de mission au pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire du Parc Naturel Régional du Livradois – Forez

Sandrine MORASSI, marraine pour la Fondation RTE

Atelier animé par Sophie KELLER, d'Odyssem

Sophie KELLER

En préambule, je souhaite demander à quelques personnes pourquoi elles ont choisi cet atelier.

De la salle

Je suis en quête d'idées pour développer l'économie touristique dans les Vosges.

De la salle

Je m'intéresse particulièrement aux questions liées à l'environnement.

De la salle

Tous les thèmes d'atelier sont intéressants mais je suis plus attiré par le sujet de l'ancrage territorial.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Marie BOUDEAU, Fondation Macif

Nous développons des projets de mobilité et nous souhaitons nous investir dans les territoires.

Myriam HOLLARD

Je dirige une entreprise de valorisation des espaces naturels qui constitue un acteur de proximité au sein de son territoire.

Sophie KELLER

Nous accorderons une part aux échanges avec la salle au cours de cet atelier. Merci d'être présents. Notre atelier vise à réfléchir à l'articulation entre le territoire, la préservation de l'environnement et le développement économique, enjeux qui peuvent paraître parfois irréconciliables mais que certains entrepreneurs, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire, tentent de dépasser pour développer des entreprises de territoire.

Quelles contraintes les territoires ruraux posent-ils ? Quelles richesses et opportunités présentent-ils ? Comment préserver le patrimoine et la richesse d'un territoire au service d'un développement économique durable ? Quelles activités peuvent-elles être développées en territoire rural pour y favoriser l'emploi et l'économie ? En quoi les démarches d'économie sociale et solidaire constituent-elles une réponse à ces enjeux ?

Nous avons invité quatre personnalités pour répondre à ces questions.

Denise Saint-Pé a exercé plusieurs mandats d'élue depuis 22 ans en tant que Maire, Conseillère Générale d'Aquitaine puis des Pyrénées-Atlantiques, vice-Présidente de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et Présidente du Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA). Denise Saint-Pé est également membre du Conseil d'Administration de la Fondation RTE.

Gilles Barbe est président de l'association Vignes et Vignerons du Trièves, en Isère. Il est originaire du Trièves dont il s'est éloigné pendant une trentaine d'années avant d'y revenir pour y développer le patrimoine extraordinaire qui s'y trouve et favoriser le développement économique.

Claire Laignez est une actrice du développement économique et solidaire des territoires ruraux en Auvergne, au sein du Parc Naturel Régional du Livradois – Forez.

Dominique Olivier est Directeur Général des Fermes de Figeac, une coopérative agricole qu'il a largement développée et diversifiée depuis trente ans pour en faire une entreprise de développement du territoire.

Denise Saint-Pé, quelles sont de votre point de vue d'élue les contraintes et les atouts majeurs d'un territoire rural ?

Denise SAINT-PE

Le territoire des Pyrénées-Atlantiques, sur lequel je vis et en faveur duquel je mène un engagement depuis de longues années, partage les mêmes difficultés que de nombreux territoires ruraux en France. Le cœur du département, situé entre les communautés d'agglomération de Pau à l'Est et de Bayonne-Biarritz à l'Ouest souffre de l'éloignement des pôles urbains, qui pose problème

en termes de mobilité. Ce territoire souffre également de la désertification parce que les jeunes ne souhaitent pas souvent continuer à y vivre et partent en ville. Nous manquons également de certains services publics. Enfin, nous constatons une fuite des cerveaux.

En contrepartie, nous disposons de richesses et d'atouts de deux ordres. Les premiers sont liés à la spécificité de notre territoire. Il s'agit des atouts naturels et des paysages de la vallée des Gaves, que nous devons entretenir et préserver pour maintenir les activités économiques qu'elle sous-tend. Nous disposons également d'atouts patrimoniaux liés aux cités bastionnées et à l'histoire du territoire. Nous avons envie de faire vivre ce patrimoine culturel et de continuer à le développer.

Le deuxième type d'atouts correspond à nos savoirs-faire en matière agricole, l'économie agricole occupant une place importante sur le territoire. Nous souhaitons préserver et transmettre ces savoirs-faire.

Sophie KELLER

Merci Denise Saint-Pé. Vous avez souligné les difficultés et les atouts du patrimoine naturel et humain. Gilles Barbe, vous avez lancé une initiative à la croisée des chemins entre la valorisation patrimoniale et le développement économique en misant sur les savoirs-faire locaux. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Gilles BARBE

Le Trièves est un petit territoire du Sud de l'Isère, à la frontière de la Drôme et des Hautes-Alpes. Ce n'est pas un pays viticole et arboricole mais plutôt un pays de polyculture paysanne. Les vignes ont été abandonnées avec l'évolution de l'agriculture, passant de 350 à 7 hectares entre 1850 et 2007. Ce phénomène a touché 80 à 90 % des familles du Trièves. Par conséquent, nous avons décidé de créer une association pour repositionner ce patrimoine paysan.

L'association Vignes et Vignerons existe depuis 5 ans et s'est positionnée sans en avoir pleinement conscience dans le champ de l'économie sociale et solidaire en développant les partenariats avec les entreprises d'insertion, les porteurs de projet et les élus.

Sophie KELLER

Quels sont les premiers résultats de Vignes et Vignerons, qui était initialement dédiée à la relance d'une micro-filière de vignes et qui se diversifie vers l'arboriculture ?

Gilles BARBE

Nous avons commencé notre action en partant de 7 hectares de vignes appartenant à divers paysans, dont la plupart étaient en friche. Nous réservons 1 hectare à la conservation et à l'expérimentation car nous nous sommes positionnés sur des niches de cépages anciens. Nous installons également des conservatoires de fruitiers anciens. Nous avons créé trois emplois dont un en CDI et deux en CDD en employant des personnes qui étaient au chômage. En 2013, nous avons créé une société coopérative d'intérêt collectif pour porter la dynamique commerciale et entrepreneuriale de valorisation des produits.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Parallèlement, nous avons été rejoints par trois porteurs de projets dont un a déjà planté 1,8 hectare de vigne, sachant néanmoins que la valorisation des vignes n'intervient qu'à partir de quatre à cinq années. Deux autres exploitations sont en cours d'installation.

Sophie KELLER

Votre démarche constitue donc un projet de développement économique à partir du patrimoine naturel du territoire, avec un volet de production et de commercialisation puisque vous avez ouvert une première boutique pour valoriser les produits du territoire. Le projet comporte également un volet de transformation avec la mise en place d'un pressoir sous forme de société coopérative d'intérêt collectif. Quelle est votre ambition pour le territoire à dix ou quinze ans ?

Gilles BARBE

Nous avons l'ambition de créer une micro-filière locale et de développer la vente en circuit court en valorisant des produits phare sur le territoire. Nous n'aurions jamais imaginé qu'il était possible de réaliser des produits de ce type sur ce territoire, qui est un territoire d'agriculteurs. Nous nous sommes positionnés sur des cultures qui avaient été abandonnées.

Il convient également de souligner l'aspect humain de notre démarche, qui a permis de recréer des liens entre la génération des anciens vigneron et les jeunes qui s'installent. Par ailleurs, le territoire accueille des personnes de l'extérieur. Enfin, nous consacrons une partie de nos moyens à l'accompagnement d'un chantier d'insertion sociale.

Notre ambition à long terme est que le vin du Trièves se répande sur de nombreuses tables.

Sophie KELLER

Votre projet montre que les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire peuvent révéler les richesses d'un territoire auxquelles plus personne ne pensait.

Dominique Olivier, vous avez également mis en lumière les richesses d'un territoire au travers des Fermes de Figeac, coopérative que vous avez reprises il y a trente ans. Comment l'avez-vous développée et quelle est votre ambition pour le territoire ?

Dominique OLIVIER

Je n'ai pas repris la coopérative des Fermes de Figeac. Ce sont les agriculteurs de la coopérative qui m'ont nommé directeur. Le territoire de Figeac se trouve aux confins de l'Auvergne, au Nord du Lot et des Midi-Pyrénées. Il s'agit d'une zone d'élevage de montagne, qui subit la désertification rurale en perdant 30 % de ses agriculteurs tous les dix ans. Le nombre d'adhérents de la coopérative est passé de 2 000 à 650 entre 1985 et aujourd'hui.

Les Fermes de Figeac constituent désormais une coopérative agricole et de territoire. Nous avons l'opportunité de voyager souvent et de rencontrer des personnes. Nous avons par ailleurs réalisé un bilan sociétal en 2003 et un travail de prospective en 2008. En 2003, nous avons décidé que le territoire devait être notre allié alors que le monde agricole et le monde urbain avaient davantage tendance à s'affronter qu'à s'associer. En 2008, nous avons constaté la nécessité de changer de cap pour éviter que l'agriculture et la coopérative disparaissent dans vingt ans.

Pendant les quinze premières années suivant mon arrivée, nous avons essayé de développer de nouveaux métiers pour améliorer la compétitivité des agriculteurs. Nous nous sommes ensuite inscrits dans une logique de circuit court dans les années 1998 et 1999. A ce jour, la coopérative possède trois boucheries et emploie onze bouchers. Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros en circuit court.

Le travail que nous menons actuellement pour réaliser un changement de cap consiste à prendre en considération tous les atouts de notre territoire. Il existe de nombreuses possibilités de projets. Depuis quatre ans, nous avons ainsi monté une coopérative de toits solaires, qui constitue le plus grand projet français de cette nature, et nous construisons actuellement une ferme éolienne citoyenne de sept éoliennes en mobilisant l'épargne locale. Par ailleurs, nous venons de déposer les statuts d'une société coopérative d'intérêt collectif positionnée sur la filière bois.

En exploitant ainsi les ressources du territoire, la coopérative est passée de 20 à 150 salariés en trente ans. Il est donc possible de créer de l'emploi, de la richesse et de la valeur dans un territoire qui est égal aux autres dès lors qu'il existe une forte volonté et une grande compréhension entre les hommes.

Sophie KELLER

Merci pour cet exemple de développement.

Claire Laignez, vous travaillez au sein d'un parc naturel régional qui présente des contraintes en termes de préservation de l'environnement. Vous avez néanmoins lancé une démarche de développement des initiatives de l'économie sociale et solidaire. Existe-t-il une contradiction entre le développement économique et la préservation d'un parc naturel régional ?

Claire LAIGNEZ

A la création du Parc Naturel Régional du Livradois – Forez, les élus ont fait le pari que la préservation de l'environnement n'était pas contradictoire avec le développement des territoires, bien au contraire. Les territoires ruraux doivent être perçus comme multifonctionnels et dotés d'atouts culturels, environnementaux, touristiques et économiques. Les élus du Livradois – Forez possédaient déjà cette vision transversale de l'entrepreneuriat en 1986, année de création du Parc.

Par conséquent, le Parc a dès sa création mené des actions économiques dans une logique de concertation entre acteurs locaux. Le Parc a été l'animateur de différents réseaux tels que le réseau des bibliothécaires ou celui des agriculteurs et en créant un cinéma itinérant. L'ensemble de ces réseaux a évolué pour devenir autonome avec un statut associatif. Le Parc a opté pour un développement transversal des territoires ruraux afin de maintenir la population en lui offrant un cadre de vie. En effet, la population qui choisit d'habiter en zone rurale demande néanmoins de la proximité et des activités culturelles et de loisir. Il ne convient pas de tout miser sur l'environnement.

Le Parc Naturel Régional du Livradois – Forez exploite également ses atouts naturels sachant que 30 % de son territoire est classé en espace naturel sensible et qu'il possède une part importante de forêts. Il valorise ses atouts au travers de l'activité économique. Par exemple, une charte forestière est en cours d'élaboration pour organiser la valorisation du bois, de manière collaborative, en mettant en place un outil de séchage et de production de bois énergie. Le Parc mène également des

travaux pour réhabiliter les anciennes voies de chemin de fer qui le traversent, au service des entreprises. D'ores et déjà, dix kilomètres de voies sont utilisés pour permettre le transport de marchandises entre deux entreprises.

Par conséquent, la vision développée par le Parc Livradois – Forez n'oppose pas activité économique et environnement. En effet, un environnement préservé présente une utilité limitée si personne n'y vit.

Sophie KELLER

Le développement économique constitue donc l'avenir des territoires en permettant le maintien et l'installation de nouveaux habitants dans un cadre de vie agréable. Pouvez-vous nous présenter la démarche d'économie sociale et solidaire que vous avez menée, qui est exemplaire pour le monde des parcs naturels régionaux ?

Claire LAIGNEZ

Les élus ont conscience de l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire dans les petites communes, qui y est souvent le seul employeur. En outre, les acteurs de l'ESS couvrent de nombreux champs d'activité tels que le sport, la culture ou l'aide à la personne. Néanmoins, ce secteur est mal connu et souvent associé à une économie de substitution difficile à appréhender. En Auvergne, l'économie sociale et solidaire représente 12 % des emplois et 1 400 structures du Parc Livradois – Forez y appartiennent. Le secteur de l'ESS présente donc un important potentiel, qui est mal valorisé. Par ailleurs, les structures de ce secteur dépendent souvent des finances publiques. L'enjeu du projet mis en œuvre dans le Parc consiste donc à anticiper la réduction des moyens publics et à organiser les collaborations et le travail en réseau entre acteurs de l'ESS, dans l'objectif de répondre de manière collective à des problèmes individuels.

Sur la base de ce constat, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, qui avait elle-même le souhait de se rapprocher des acteurs locaux, a signé un partenariat avec le Parc Livradois – Forez. Ce partenariat soutenu par la région et le département a abouti à la création du poste de chargé de mission que j'occupe depuis début août. L'objectif de ce projet consiste à discuter avec l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour étudier comment répondre collectivement à des problématiques particulières.

Mon travail s'inscrit encore en phase de diagnostic. Je consacre donc mon temps à rencontrer les acteurs pour discuter de leurs problématiques et voir comment y répondre. Nous lancerons la phase de mise en œuvre dès 2014. Les acteurs nous soumettent de nombreuses idées. La difficulté sera de les hiérarchiser pour les mettre en œuvre.

Sophie KELLER

L'ESS peut constituer un moyen pour exploiter les potentiels d'un territoire au service du développement économique. Denise Saint-Pé, vous avez connaissance de nombreux projets en tant qu'administratrice de la Fondation RTE et en tant qu'élue. Pouvez-vous nous en citer qui misent sur le potentiel du territoire dans lequel ils s'inscrivent au service du développement économique ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Denise SAINT-PE

Durant l'année 2013, la Fondation RTE a financé de nombreux projets très intéressants qui permettent de restructurer les personnes en les réinsérant socialement et professionnellement. La Fondation a par exemple financé une radio locale, des épiceries sociales et des actions de reconversion agricole, notamment dans des territoires test totalement déshérités. Le soutien de la Fondation a permis de relancer ces territoires sur lesquels il n'y avait plus de production agricole depuis de nombreuses années et de réaliser des actions d'insertion sociale, professionnelle et économique au profit de personnes très déshéritées qui ont ainsi pu vivre de cette production agricole.

Le département des Pyrénées-Atlantiques rencontre des difficultés pour attirer de jeunes agriculteurs, d'autant plus que les installations existantes sont rachetées par de grands propriétaires fonciers. Notre objectif est d'attirer des nouveaux habitants dans nos petits villages pour permettre le maintien de l'école et des commerces de proximité et non que les terres agricoles soient rachetées par des personnes qui vivent à 15 ou 20 kilomètres. Par conséquent, nous développons les circuits courts pour permettre aux jeunes agriculteurs de s'implanter et de vivre décemment de leur travail. Nous avons organisé des échanges de bonnes pratiques entre agriculteurs avec d'autres territoires de France et d'Allemagne. Les collectivités territoriales apportent également une aide financière aux marchés fermiers pour développer les ventes de proximité.

Par ailleurs, nous avons organisé le nettoyage des berges du Gave avec une association d'insertion pour valoriser la richesse patrimoniale naturelle tout en offrant du travail à des personnes sans activité. Cette action a permis de relancer le tourisme sur les bords du Gave et nous disposons également d'un potentiel économique lié à la présence de truites et de saumons. Par conséquent, nous essayons de reconquérir les territoires pour en faire un levier de développement économique en nous appuyant sur les associations d'insertion qui y travaillent.

Le territoire montagnard Basque subit également la problématique de l'exode des jeunes, à qui nous devons donner envie d'y vivre et d'y fonder une famille. Nous y avons donc mis en œuvre, avec l'aide de la Fondation RTE, une politique de réhabilitation des cabanes de berger, ce qui a donné envie à des jeunes d'élever quelques brebis et de fabriquer du fromage. Le conseil général et le conseil régional conduisent ainsi une politique d'aide au développement de cette économie montagnarde, permettant à des jeunes de s'installer et de vivre avec leur famille de leur travail dans les montagnes basques.

Sophie KELLER

Merci pour ce témoignage d'expériences concrètes.

Gilles Barbe, votre projet se veut lui aussi multidimensionnel, ayant pour objectif de préserver le patrimoine paysager et d'en faire un levier de développement économique pour éviter la déqualification des territoires et attirer de nouvelles personnes. Vous vous inscrivez également dans une démarche collective de lien social. Pourquoi avez-vous fait le choix de l'économie sociale et solidaire et en quoi la dynamique de l'ESS permet-elle de répondre à ces enjeux multidimensionnels ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Gilles BARBE

Nous n'avons pas choisi de faire de l'économie sociale et solidaire. Au début du projet, nous avons fait de l'économie sociale et solidaire sans le savoir, en nous adressant à nos voisins, aux anciens, au maire et à l'assistante sociale ou à la personne qui s'occupe des questions d'emploi pour savoir si elle connaissait une personne compétente pour tel ou tel projet. Nous avons ensuite pris conscience que notre démarche relevait des valeurs de l'ESS dont nous avons entendu parler par ailleurs. Dès lors, nous avons rencontré des personnes qui partagent ces valeurs telles qu'un chargé de mission qui a pu nous apporter son aide. C'est ainsi que nous avons développé les aspects techniques et administratifs de notre projet, en nous associant à des personnes de toute obédience et de toute génération dès lors qu'elles étaient passionnées par le territoire.

Il est important de regrouper des personnes autour d'un projet afin de disposer des compétences nécessaires à sa réalisation, même si le projet paraît irréaliste. Un projet devient réaliste dès lors que les personnes qui le portent en développent une vision économique à terme car cela permet de convaincre les soutiens financiers potentiels. C'est ainsi que nous avons mobilisé autour de nous un réseau collectif et coopératif qui répondait aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Sophie KELLER

Vous soulignez comment les statuts incarnent en eux-mêmes la démarche collective que vous souhaitiez pour le territoire, ainsi que l'importance de disposer d'une vision économique à terme. Vous vous inscrivez dans un projet de valorisation économique qui prendra du temps pour s'équilibrer. En quoi le modèle de l'ESS constitue-t-il un atout pour votre projet de ce point de vue ?

Gilles BARBE

Nous avons opté pour le statut d'association loi 1901 parce qu'il permet de recourir largement au bénévolat. Un projet économique peut être porté par une association mais il est nécessaire de changer de statut au-delà d'un certain stade de développement, tout en préservant les valeurs associatives. C'est pourquoi nous avons créé une société coopérative d'intérêt collectif, qui porte à la fois des valeurs associatives et les valeurs de l'économie sociale et solidaire et permet de réunir les interlocuteurs privés et publics, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de particuliers.

Le regroupement de différentes parties prenantes au sein de la coopérative permet de créer une dynamique, sachant que l'important est de faire partager son ambition et sa passion aux différents interlocuteurs. Il est nécessaire de croire en son projet pour le défendre devant les financeurs potentiels. Nous nous trouvons en zone de revitalisation rurale et il serait déjà formidable de pouvoir maintenir cinq à dix familles sur le Trièves grâce à notre projet.

Sophie KELLER

Nous touchons du doigt les facteurs de succès de ces initiatives.

Dominique Olivier, le groupe coopératif des Fermes du Figeac développe de nombreuses activités bien au-delà de la coopération agricole. Quels sont selon vous les facteurs de succès d'un projet de développement économique d'un territoire rural ?

Dominique OLIVIER

Le statut est important mais ne suffit pas à créer la qualité du projet. Il convient de se réinterroger en permanence sur la vision et les valeurs que l'on porte autour du projet. En tant que membres d'une coopérative agricole, nous ne savions pas que nous faisons de l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui, nous faisons vivre notre modèle coopératif au sein d'une démarche d'ESS.

Une clé de succès importante réside dans le temps d'appropriation. En effet, les acteurs qui veulent aller trop vite agissent seuls et leur projet s'éteint quand ils s'en vont. Les projets de coopérative ou d'ESS se gèrent sur le long terme en les améliorant en permanence.

Par ailleurs, l'un des facteurs de réussite de notre projet réside dans le voyage. Nous avons organisé des voyages en France et à l'étranger avec des jeunes et des élus de notre territoire car c'est au cours des voyages que l'on se forge. Il est important de s'ouvrir aux autres et au monde.

Tous les projets dont nous parlons impliquent de multiples acteurs et sont donc complexes. Par conséquent, nous avons besoin de facilitateurs extérieurs qui nous apportent de la méthodologie et des outils. Par exemple, nous ne pensions pouvoir maintenir un dépôt que nous gérons sur une petite commune de 350 habitants et qui était tenu par une personne pour une trentaine d'agriculteurs. Le maire tenait à le maintenir parce que c'était le dernier commerce du village. Nous nous sommes donc procuré un outil de formation et de développement et avons organisé des séances de travail entre agriculteurs, conseillers municipaux et habitants. Aujourd'hui, la mairie a repris le dépôt et l'a rénové. Deux salariés y travaillent et le chiffre d'affaires progresse en permanence parce que la commune se développe. La coopérative seule et la mairie seule ne pouvaient maintenir ce dépôt et il a été nécessaire de recourir à un facilitateur extérieur pour mettre en place un projet commun.

La prospective constitue un outil très important pour nous. Nous sommes persuadés que les territoires qui vivront sont ceux qui créeront de la valeur ajoutée. Or la valeur ajoutée est directement proportionnelle à la somme des compétences techniques, humaines, sociétales et organisationnelles. La prospective consiste donc à réunir des élus, des entrepreneurs et des personnes de la société civile pour réfléchir aux compétences dont nous aurons besoin sur le territoire en 2030. Nous sommes partis de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des entreprises pour définir une stratégie de gestion territoriale des emplois et des compétences puis une démarche d'anticipation des activités du territoire. Nous avons ainsi élaboré trois scénarios d'évolution et défini les actions et les plans de formation à mettre en œuvre pour être certains de disposer des compétences nécessaires aux activités qui devront être développées en 2030.

Sophie KELLER

Il ressort de vos interventions que la coopération constitue un facteur essentiel de réussite.

Je propose à la salle d'échanger avec nos intervenants pour approfondir l'un ou l'autre des modèles qui ont été présentés.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Eric PARENT, ERARE

Je travaille pour un bureau d'ingénierie solidaire. Je souhaite établir un lien entre la politique du dernier commerce et la politique d'accompagnement de l'activité. Dans les territoires français, il n'est pas possible de parler de l'environnement sans le lier à une activité économique de proximité. Nous accompagnons des porteurs de projet dans le Beaujolais dont une association d'accompagnement à la réinstallation d'activité économique en dernier commerce. Or nous constatons que pour amener les petites entreprises à prendre en compte l'environnement, il est nécessaire de leur permettre de réaliser déjà un petit chiffre d'affaires pour simplement exister. Nous devons donc faire le lien entre ces éléments porteurs.

J'ai quitté la fonction publique où j'exerçais en tant qu'expert de comité de bassin après avoir constaté que nous ne disposions pas de structure d'accompagnement pour réaliser de l'ingénierie de projet dans les domaines administratifs, réglementaires et financiers. Nous avons donc développé un bureau d'ingénierie solidaire. Le déploiement des politiques d'état et des politiques européennes est très complexe s'il n'existe pas une activité économique liée à l'environnement.

Denise SAINT-PE

Vous avez raison. Néanmoins, la conciliation entre environnement et développement économique ne passe pas uniquement par les politiques publiques. Sur mon territoire des Pyrénées-Atlantiques, je connais deux exemples d'épiceries qui ont été maintenues dans des petites communes des vallées montagnardes grâce aux financements du conseil général, de la région et des communes. Trois ans après, nous nous sommes heurtés au fait que les habitants préféraient aller faire leurs courses au supermarché situé à 15 kilomètres et les deux épiceries qui avaient été maintenues grâce aux subventions ont fermé. La population n'a pas effectué la prise de conscience nécessaire. Par conséquent, nous aurons beau mettre en œuvre des politiques européennes, régionales ou départementales, nous ne parviendrons pas à développer l'activité économique si les habitants des territoires ne jouent pas le jeu.

Sophie KELLER

Les Fermes de Figeac ont misé sur les circuits courts et il semble que la population a joué le jeu.

Dominique OLIVIER

Nous avons commencé à développer les circuits courts en 2000 au moment de la crise de la vache folle. Après avoir constaté que les supermarchés de notre territoire vendaient uniquement de la viande venue d'ailleurs alors que notre territoire est producteur de bovins, nous avons décidé de créer une boucherie, dont le chiffre d'affaires s'élève aujourd'hui à 1,3 million d'euros. Les habitants jouent le jeu à condition de les associer à notre réflexion.

Il est très difficile pour un producteur de développer seul la vente de ses produits en circuit court car il doit assurer la production et la transformation des produits tout en étant un bon commerçant. Par conséquent, nombreux sont ceux qui échouent. La coopération est donc essentielle pour mettre en place des outils mutualisés tels qu'un atelier de transformation et un commerce.

Lorsque nous avons réinvesti le territoire, nous avons expliqué qu'il était nécessaire de maintenir les agriculteurs pour préserver l'attractivité de l'environnement et la qualité paysagère. Nous avons

ensuite étudié pourquoi le phénomène des circuits courts croissait de 10 % par an en recrutant une étudiante qui réalisait une thèse sur la gouvernance alimentaire et les territoires. Le Pays, que nous avons sensibilisé à l'importance de cet enjeu, porte aujourd'hui un projet intitulé « Terre de Figeac, Mêlée gourmande » auquel participent six familles d'acteurs dont les distributeurs, les restaurateurs et les consommateurs.

Il est possible d'amener la population à s'emparer de la question alimentaire au travers des politiques publiques. Nous travaillons avec l'épicerie sociale et les associations d'insertion grâce auxquelles nous avons par exemple pu replanter deux hectares de pommes de terre. A un stade de notre développement, nous avons la volonté de tout faire nous-mêmes alors que nous ne sommes que des agriculteurs. Nous ne sommes pas légitimes pour tout. Il est donc important de définir la place qui revient à chaque acteur pour que le territoire mette en place une politique de gouvernance alimentaire territoriale et que les habitants s'emparent de cet enjeu.

Une association d'insertion des personnes handicapées qui emploie 140 salariés s'est adressée à nous après avoir constaté que la viande qu'elle leur servait venait de Pologne. De son côté, la coopérative faisait appel à une blanchisserie extérieure au territoire pour laver les blouses de son personnel. Par conséquent, nous avons confié cette prestation à l'association d'insertion et elle nous achète sa viande. C'est par ce genre de rencontres que nous mettons en place des coopérations progressivement.

Gilles BARBE

Pour qu'un projet émerge, il est important d'y croire et de le faire comprendre aux personnes du territoire et à celles qui sont susceptibles de l'accompagner. Le partage est fondamental pour ne pas provoquer de rejet. La plupart des administrateurs de Vignes et Vignerons ne sont pas agriculteurs. Notre reconnaissance par le territoire n'était donc pas assurée. Par conséquent, notre plus grande satisfaction a été d'être invités aux comices agricoles.

Une participante

Il me semble que l'un des principaux enjeux de l'économie sociale et solidaire n'est pas de multiplier les structures et les activités mais d'apporter un projet de société. Par conséquent, la réflexion sur les valeurs que les acteurs d'un projet veulent porter importe autant que la réflexion sur les statuts par exemple. Il existe de nombreuses manifestations autour de l'ESS mais peu de réflexions sur les valeurs portées et les projets d'avenir. Il est important que les porteurs de projets montrent qu'ils incarnent des valeurs compatibles avec le caractère de leur territoire.

Sophie KELLER

Votre intervention rejoint les enjeux que nous citions précédemment concernant le rôle des collectivités locales et des porteurs de projet. Nous intervenants montrent l'exemple d'entrepreneurs de territoire qui utilisent l'entrepreneuriat et l'entreprise comme un formidable levier d'expérimentation au service du développement des personnes et des territoires. Ils jouent donc un rôle éminemment politique au-delà de leur rôle économique. Leur vision ne se limite pas au développement de leur entreprise mais consiste à utiliser l'entreprise comme un outil au service du développement des personnes et des territoires.

Dominique OLIVIER

Je partage ce qui a été dit. Néanmoins, les valeurs n'existent que lorsqu'elles se traduisent en actes. Il est donc nécessaire de mettre en place des outils. Or tous les outils ne sont pas adaptés à un territoire. Pour notre part, nous nous sommes appuyés sur une coopérative d'intérêt collectif parce que notre territoire était multifonctionnel. Nous avons donc choisi la structure la plus ouverte possible pour attirer les communes, les entreprises et les artisans. Il est nécessaire d'identifier l'outil qui sera le mieux adapté aux valeurs du territoire.

Claire LAIGNEZ

Les collectivités publiques ont un rôle d'animateur du territoire à jouer. En effet, nous constatons souvent que les différents acteurs d'un territoire rural très étendu ne se connaissent pas entre eux. Les associations ne savent pas qui fait quoi et peuvent rentrer en concurrence sans en avoir conscience. Il est donc important d'assurer l'animation du territoire et le débat collectif pour mettre en place un projet de territoire commun.

Des idées de projets collectifs concrets sont nées dès la première réunion du Parc du Livradois – Forez, à laquelle une vingtaine de structures ont participé. Les acteurs ont par ailleurs exprimé le souhait d'être associés à des projets concrets en regrettant de n'être généralement sollicités que pour des études. Les petites structures souffrent d'un déficit d'ingénierie. Par conséquent, le Parc souhaite mettre en place une plateforme d'outils financiers et juridiques, par exemple en centralisant le travail administratif complexe lié à l'organisation d'un événement ou aux assurances. Il est nécessaire de proposer des projets concrets pour mettre en place un réseau d'acteurs et pour développer les coopérations. Une réflexion sur les valeurs ne suffit pas.

Gérard BARRAS, Association Ardelaine

Ardelaine est en Europe le seul circuit court intégré de dimension nationale. Nous travaillons avec 250 éleveurs possédant 50 000 moutons, produisant 70 tonnes de laine et vendant tous leurs produits directement au consommateur à un niveau national.

Nous avons créé Ardelaine à une époque où les éleveurs jetaient la laine parce qu'il n'existait pas de marché. Nous-mêmes n'étions pas des vendeurs. Par conséquent, la seule chose que nous puissions faire était d'aller à la rencontre des consommateurs sur les marchés et de discuter avec eux pour expliquer notre démarche. Nous avons effectivement constaté que le fait que la laine soit produite par des jeunes éleveurs du territoire était perçu comme un élément de qualité.

Créer un circuit court, c'est établir une conversation. Nous avons donc développé notre action en nous étendant des marchés locaux aux foires départementales, régionales et même aux salons européens à la fin des années 80 avant de nous limiter au territoire national. Par ailleurs, la durabilité de nos produits nous permet de maintenir la conversation dans le temps avec les clients dont certains nous ont demandé comment ils pouvaient nous aider. C'est ainsi que nous avons créé le statut de client solidaire de l'entreprise, auquel 3 000 personnes adhèrent aujourd'hui. Lorsque nous avons fait appel à nos clients solidaires pour financer notre dernier projet, qui est un projet d'une ampleur exceptionnelle pour nous, ils l'ont abondé immédiatement à hauteur de 260 000 euros.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

C'est grâce à la conversation que nous avons développée avec les clients sur les marchés que nous sommes parvenus à ce résultat. Par conséquent, au-delà de son intérêt économique structurel, le circuit court présente l'avantage d'assurer une communication correcte entre tous les acteurs de l'économie.

Sophie KELLER

Pouvez-vous nous rappeler l'histoire d'Ardelaine ?

Gérard BARRAS, Association Ardelaine

Dans les années 70, nous avons découvert en Ardèche une vallée désertée par les jeunes et dont les habitants bradaient le patrimoine. Nous étions des personnes ordinaires mais nous nous investissions dans les associations d'éducation populaire. Nous ne comprenions pas l'existence de cette situation de « tiers monde » en France, derrière la montagne. Nous avons donc réfléchi à la valeur de la laine et avons essayé de valoriser cette ressource locale.

Nous avons été confrontés à la restructuration d'une filière sachant que quand une économie se décompose, les différents opérateurs ne savent plus comment agir pour recréer de la valeur parce qu'ils ne communiquent pas correctement entre eux. Nous sommes donc passés d'une démarche de valorisation à une démarche de restructuration, en créant une filière. Nous avons dû intégrer tous les éléments de la chaîne car la filière textile laine est encore en phase de déstructuration. Nous avons donc organisé un contrecourant à la déstructuration industrielle.

La valeur de proximité renvoie à la notion du « prochain » et de la conversation. Il est également nécessaire de développer la conversation avec le territoire pour s'y ancrer.

Sophie KELLER

Merci.

Robert BOIS, RTE

L'économie sociale et solidaire s'inscrit dans un programme de lutte contre la désertification des campagnes. Néanmoins, les jeunes quittent les campagnes parce qu'elles ne sont pas suffisamment couvertes par les réseaux télécom et qu'elles ne comportent pas de collège ni de lycée ou d'entreprises. Par conséquent, le Gouvernement a de grands enjeux à partager avec vous. Comment vous aide-t-il ? Cette aide vous semble-t-elle suffisante ?

Dominique OLIVIER

Nous sommes confrontés à un problème de positionnement. Les valeurs jouent un rôle important et certaines entreprises au statut de société anonyme portent davantage de valeurs que d'autres entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le plus important réside dans les valeurs que nous portons pour notre territoire avec nos voisins et nos prochains.

Les entreprises des territoires ne supportent plus que les responsables politiques et les chambres de commerce définissent des actions à leur intention alors qu'elles ne leur ont rien demandé. Il

convient d'organiser la discussion entre les différents acteurs du territoire pour construire des projets communs.

La coopération entre entreprises doit nous permettre de convaincre les élus et de relever tous les défis qui se posent à nous dans les trente prochaines années. L'enjeu est de co-construire les projets de notre territoire. Les élus seuls et les entreprises seules ne peuvent agir. Il est donc nécessaire de trouver le moyen de travailler ensemble et de se positionner correctement les uns par rapport aux autres.

Denise SAINT-PE

Nous ne devons effectivement pas tout attendre de l'Etat. L'Etat, quels qu'en soient ses dirigeants, ne se préoccupe que peu du monde rural parce qu'il est faiblement peuplé et que ses habitants ne constituent pas une force de contestation ou de proposition. Il appartient donc aux acteurs des territoires de se prendre en main, ce qui suppose qu'ils soient unis plus qu'ailleurs, qu'il s'agisse d'élus, de coopératives ou d'associations. Nous devons être unis et faire front commun pour défendre ce en quoi nous croyons, c'est-à-dire le développement de notre monde rural. Les politiques d'Etat nous accompagnent mais nous devons démontrer notre capacité à agir tous ensemble pour obtenir des financements et pérenniser nos actions et nos emplois.

Concernant les valeurs, l'économie sociale et solidaire vise à redonner du sens à des personnes en difficulté, qu'elles soient issues du monde rural ou du monde urbain. Notre devoir est d'attirer l'attention de l'Etat sur le fait que nous accueillons dans nos territoires des populations en grande déshérence provenant du monde urbain. Nous devons également redonner confiance en l'avenir de nos territoires. L'initiation d'actions en commun passe par la prise de conscience des élus, le développement des coopérations, l'adhésion de la population et la responsabilisation des différents acteurs. Notre devoir d'élus est d'aider les associations d'insertion à établir l'équilibre économique pour devenir autonomes.

Sophie KELLER

Merci à tous pour le partage de vos expériences.

Une participante

Je suis très étonnée que la notion de respect de l'environnement n'ait pas été mentionnée.

Sophie KELLER

Cette notion était sous-jacente au discours de nos intervenants.

Dominique OLIVIER

Nous avons visité une coopérative japonaise qui sert 440 000 clients et avons essayé pendant une semaine de comprendre comment les producteurs japonais appréhendent l'environnement. Le dernier jour, nous avons rencontré le Président de la coopérative à qui nous souhaitions poser douze questions. Il nous a demandé de poser nous douze questions et nous a expliqué qu'il n'y répondrait pas car elles n'avaient pas de sens pour lui. Il a alors souligné que les Européens cherchent à gérer le rapport homme-environnement et qu'ils n'y arriveront pas car la question ne s'aborde pas sous cet

angle. Selon ses mots : « Gérez correctement le rapport homme-homme et l'environnement sera bien géré ».



Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire répond-elle aux enjeux des territoires ruraux ?

Atelier 3 : Contribuer au maintien des services d'intérêt général en milieu rural

Participaient à l'atelier :

Isabelle CLAUDE, Directrice d'Equit'Aide (Meurthe-et-Moselle), association proposant des activités équestres aux publics atteints de handicap grâce à l'équithérapie

Rémi FOIX, salarié de la Fondation RTE, à l'initiative du Guichet Virtuel Interactif (GVI)

Joël BASSELIN, parrain pour la Fondation RTE

Serge MOELO, maire de Silfiac (Morbihan) et membres de l'association « Skol Tiez Silieg » qui assure l'animation du Pôle d'Accueil de Proximité Intergénérationnel (PAPI)

Guillaume RODELET, directeur général de Familles Rurales et membre du comité de sélection de la Fondation RTE

Atelier animé par Amandine BARTHELEMY d'Odysem

Amandine BARTHELEMY

Je vous propose de commencer. Bienvenue à cet atelier consacré à la contribution de l'économie sociale et solidaire au maintien des services d'intérêt général en milieu rural.

La question du maintien des services d'intérêt général en territoire rural se pose de façon aiguë, à travers la disparition de certains services. L'accès aux soins, la mobilité, la présence de services administratifs et le développement de services à la personne en sont des exemples. Ceux-ci sont souvent sacrifiés si l'on développe une logique de calcul, de rentabilité financière ou de coût.

Pourtant, le développement de ces services constitue bien une priorité pour assurer la vitalité des territoires ruraux. Face à cet enjeu, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont des réponses originales et durables de proximité à apporter.

Avant de passer la parole à nos intervenants, je souhaite vous demander quelles sont vos attentes. Pourquoi êtes-vous présents ? Que souhaitez-vous savoir ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Odile PREVOST-FREBILLOT

J'appartiens à Sésame Rhône-Alpes. Je participe à ce forum car je suis intéressée par l'économie sociale et solidaire.

Amandine BARTHELEMY

Merci. J'ai le grand plaisir, pour cet atelier dédié à la contribution de l'ESS au maintien des services d'intérêt général en territoire rural, d'accueillir Isabelle Claude, qui est directrice de l'association Equit'aide Handicheval Lorraine. Vous venez de Lorraine. Votre association est spécialisée dans la mise en place d'activités équestres à destination de personnes handicapées. Vous nous en direz davantage tout à l'heure.

J'ai également le grand plaisir d'accueillir Rémi Foix, qui est salarié de l'entreprise RTE et élu local. Il porte un dispositif original de Guichet Virtuel Interactif (GVI), qu'il a mis en place au sein de la communauté de communes de la Thiérache d'Aumale. Vous arrivez donc vous aussi d'un autre territoire.

J'ai également le plaisir d'accueillir Serge Moëlo, maire de Silfiac, dans le Morbihan, encore un autre territoire. La diversité territoriale est ici bien représentée. Vous êtes à l'initiative d'un projet de pôle qui place le lien intergénérationnel au cœur des activités que vous mettez en place. Vous allez nous en dire plus.

Guillaume Rodelet, vous êtes directeur général du réseau Familles Rurales. Vous êtes également membre du comité de sélection de la Fondation RTE.

J'ai également le plaisir d'accueillir Joël Basselin, parrain du projet Equit'aide pour la Fondation RTE, qui va nous apporter son regard sur ce projet.

Pour commencer, je vais passer la parole à Guillaume Rodelet. En tant que dirigeant du réseau Familles Rurales, vous avez une vision de terrain sur les besoins réels des familles dans les territoires ruraux. Pouvez-vous poser le décor de ces besoins en territoire rural, afin que nous puissions appréhender les réponses qui sont apportées par l'ESS pour maintenir ces services d'intérêt général ?

Guillaume RODELET

Je vais commencer par présenter le réseau Familles Rurales. Ce réseau intervient depuis 70 ans auprès des familles en milieu rural. Nous essayons de mettre en place une association dans chaque commune, afin d'être au plus près des familles. Tel n'est pas encore le cas, car les communes rurales sont très nombreuses.

A l'heure actuelle, notre réseau compte 2 500 associations, et il est effectivement constitué de familles. Nous avons l'ambition d'identifier les besoins de la population et d'y répondre de la façon la plus précise.

Nous y répondons tout d'abord en proposant une offre de services diversifiée, qui peut aller de l'accueil de la petite enfance aux activités sportives et récréatives, à la défense des consommateurs et aux services de maintien à domicile. Nous adaptons également nos horaires. En effet, les personnes qui vivent en milieu rural sont soumises à des contraintes de déplacement et à des obligations professionnelles.

Par ailleurs, nous apportons un autre type de réponse par nos services itinérants. Nous essayons de nous rendre au plus près des personnes, à travers des bibliothèques ou des épiceries itinérantes, etc. Parfois même, nous organisons le transport. Même si c'est moins le cas aujourd'hui, il fut un temps où l'association Familles Rurales était très investie dans le transport scolaire.

Aborder les enjeux du milieu rural et les besoins des familles revient à évoquer également des notions comme la proximité, la mobilité et l'accès aux services. Nous réalisons régulièrement des enquêtes auprès de nos familles, qui font ressortir un triptyque récurrent : le transport, la santé et la communication électronique. Ce sont aujourd'hui ces trois dimensions qui rendent un territoire attractif et permettent de maintenir la vitalité des territoires.

D'ailleurs, à ce sujet, il est intéressant d'observer les transformations du milieu rural. Depuis quelques années, certaines communes rurales gagnent des habitants. Nous connaissons la campagne « ressource », le territoire du produit alimentaire, qu'il faut préserver compte tenu des enjeux alimentaires à l'échelle de la planète. Nous connaissons aussi la campagne « nature », caractérisée par la dimension environnementale ainsi que la campagne « cadre de vie ».

L'arrivée de ces nouveaux habitants procède parfois d'un choix. Certaines de ces personnes font ainsi le choix de profiter de leur retraite pour revenir en milieu rural ; d'autres se mettent au télétravail ou s'inscrivent dans un projet de retour à la terre. Toutefois, cette installation à la campagne peut également être subie, notamment lorsqu'en raison de la pression immobilière, il devient impossible de loger toute sa famille en zone urbaine.

Autour de cette fonction résidentielle, deux enjeux se dégagent à l'heure actuelle. Tout d'abord, il est indispensable de constituer une économie résidentielle, pour capter et fixer des ressources et faire venir des revenus de l'extérieur. Grâce à ces ressources, nous pourrions rendre les services qui sont nécessaires dans les territoires. Ensuite, nous devons être capables d'accueillir les nouvelles populations, avec leurs nouveaux besoins. En effet, les urbains qui s'installent dans les communes développent des attentes et des aspirations d'urbains. Nous devons être capables d'y répondre.

Des enquêtes mettent en avant l'importance de la proximité ou de l'accès à l'emploi, de l'accès au logement et à la propriété individuelle, et de l'offre de services. Cette offre de services est en effet indispensable à la vie quotidienne (lieux d'accueil, loisirs, etc.)

Comment répondre à ces enjeux ? J'évoquerai ici le volet économie sociale de Familles rurales, qui est très associatif. Dans ce domaine, nous intervenons plutôt sur des actions où la solvabilité est faible, voire nulle. Nous apportons trois niveaux de réponse.

- **S'appuyer sur l'initiative des habitants et des familles elles-mêmes**
Pour ce faire, il faut susciter l'envie d'agir et de s'occuper, organiser les services et répondre aux besoins des familles sans tout attendre des seuls pouvoirs publics.
- **Accompagner les initiatives des familles**
Il s'agit d'apporter des supports méthodologiques, un soutien technique et des conseils, de mettre les acteurs en réseau, d'ouvrir des portes pour que les projets se réalisent. C'est là une des missions de notre réseau fédéral.

- **Porter la voix des familles et des territoires**

Nous nous efforçons de faire reconnaître le milieu rural, pour que les réalités de vie des 20 % de la population française vivant dans ces régions qui représentent 80 % du territoire national soient prises en compte.

Amandine BARTHELEMY

Merci pour ce premier panorama, réalisé à partir de votre connaissance de proximité.

Rémi Foix, nous l'avons dit : vous êtes élu local et salarié RTE. Vous avez été à l'origine d'un projet original pour maintenir des services dans votre territoire. Pouvez-vous nous parler du Guichet Virtuel Interactif et de vos constats de départ ? Pourquoi avez-vous mis en place ce guichet ? Qu'a-t-il apporté ?

Rémi FOIX

Bonjour à tous. Aujourd'hui, j'interviens à plusieurs titres : élu local, maire d'une commune en Thiérache, agent RTE et parrain de cette action.

Nous sommes partis du constat qu'en milieu rural, les services publics disparaissent les uns après les autres. Il a fallu répondre à une attente de la population, confrontée à des problèmes de déplacement. Les centres les plus importants se situent en effet à une trentaine de kilomètres de notre secteur.

Aux problèmes de déplacement s'ajoutent des problématiques de formation. 20 % de la population ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture. Ce constat semble avoir été déterminant dans le lancement de cette action. Pour répondre à cette attente, nous nous sommes appuyés sur les nouvelles technologies de l'information : la vidéophonie, la numérisation des documents et la prise de contrôle des ordinateurs.

A travers ces outils, nous souhaitons faire en sorte qu'un usager qui a besoin d'entrer en contact avec les administrations telles que la CAF, Pôle Emploi ou la CPAM dispose, en se déplaçant au centre de la Thiérache, des mêmes services qu'un usager qui habite Saint-Quentin, la commune la plus importante de notre secteur.

Nous voulons rendre ces services accessibles de la façon la plus simple possible pour l'utilisateur. Un agent de la CAF doit pouvoir compléter des documents sans intervention de l'utilisateur.

Pour ce projet, nous avons besoin de convaincre les différents acteurs de ces organismes. Or, si les interlocuteurs que nous avons rencontrés étaient en général convaincus de la nécessité du projet, ils n'étaient pas nécessairement décideurs en la matière. Or franchir les différents échelons hiérarchiques prend du temps. Ce type de démarche se heurte donc à une certaine lourdeur administrative.

Amandine BARTHELEMY

Quel est l'impact du projet aujourd'hui ? Combien de personnes touche-t-il ? Comment peut-on mesurer son utilité sociale ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Rémi FOIX

A l'heure actuelle, sur le département de l'Aisne, une trentaine de GVI ont été déployés. L'ensemble de la population peut en bénéficier. D'un centre à l'autre, la situation varie beaucoup.

Par exemple, pendant une semaine, à la suite d'une action de Pôle Emploi, une trentaine de personnes se sont déplacées dans leur commune pour être mises en relation avec leur conseiller.

Par ailleurs, en raison de la multiplicité des organismes, un seul déplacement permet à l'utilisateur d'optimiser sa recherche de renseignements dans la mesure où il peut les obtenir sur le même lieu.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Je vais à présent passer la parole à Serge Moëlo. Vous êtes maire d'une commune de 250 habitants, Silfiac, dans le Morbihan. A travers l'association « Skol Tiez Silieg », vous avez lancé un pôle d'accueil de proximité intergénérationnel. Pouvez-vous nous expliquer en quoi ce projet consiste et pourquoi il fonctionne ?

Serge MOELO

Notre commune, Silfiac, se considère comme un laboratoire du développement durable et de l'économie sociale et solidaire depuis des années. Nous avons créé un des premiers écoquartiers de France et nous sommes dotés de centrales d'éoliennes. De plus, nous sommes une commune « zéro phyto » : nous n'utilisons aucun produit phytosanitaire.

Sur la commune, l'institut de Silfiac est un *think tank* alternatif qui s'inscrit dans les réflexions sur l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, un réseau d'échange d'expériences entre élus, qui regroupe 130 communes de Bretagne, traite des questions du développement durable et de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce contexte, nous avons créé le Pôle d'Accueil de Proximité Intergénérationnel (PAPI), dans laquelle se trouve un domicile partagé qui accueille huit personnes âgées en perte d'autonomie dans un environnement non médicalisé. Il s'agit de personnes qui se trouvent en début de processus d'Alzheimer ou sont trop âgées pour rester dans des habitats isolés.

Ces huit personnes sont colocataires et disposent chacune de leur espace privé (chambre, cabinet de toilette) et d'espaces communs (salle à manger, salle de vie, salle de réunion, cuisine, jardin).

Au-dessus de ce domicile se trouve une maison d'assistantes maternelles. Au lieu de garder les enfants de la commune chez elles, elles les gardent en commun. La mutualisation des moyens leur permet de bénéficier de davantage de souplesse, au niveau des horaires notamment. Qui plus est, le lieu est mieux adapté pour garder les enfants. Les assistantes maternelles continuent à être employées par des parents. Elles ont constitué une association, qui loue cette structure pour y accueillir les enfants.

A travers cette organisation, nous avons cherché à faire en sorte que des projets se développent entre le domicile partagé et les assistantes maternelles.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

La structure comprend également une salle d'animation, qui vise à conforter la vie associative de la commune. Une nouvelle génération d'associations vient de s'implanter dans la commune. Ces associations proposent une large palette d'activités : tai-chi, sophrologie ou cuisine. Nous accueillons également la grande équipe de cricket de Bretagne.

Pour conforter la vie associative, nous disposons de la salle d'animation, qui intègre la bibliothèque municipale. Nous voulons que l'ensemble de ces structures crée du lien et permette de développer des projets intergénérationnels.

A côté se trouve un espace ludique de rencontres, avec un espace multisports. Ce plateau sert également de scène à un théâtre de verdure.

Cet ensemble s'est créé dans une logique d'éco-habitat. La salle d'animation est construite en paille. C'est l'une des premières constructions en paille qui ait été construite en France. Toute la structure est alimentée par un réseau de chaleur bois et de panneaux solaires photovoltaïques. Sur le toit de la salle d'animation se trouve également une centrale photovoltaïque.

Les maîtres mots de l'association « Skol Tiez Silieg » sont l'éducation populaire, la complexité (A cet égard, selon Edgar Morin, il faut se méfier de la simplicité) et la pensée systémique. Ce sont pour moi les fondements mêmes de l'économie sociale et solidaire.

Le rôle de l'association consiste à faire en sorte que la population locale s'approprie cet outil et que l'intergénérationnalité fonctionne. Elle s'occupe également d'éducation et de formation en milieu scolaire, dans l'enseignement public, auprès des élus, etc. C'est précisément cet aspect que soutient la Fondation RTE.

Cet aspect est particulièrement important pour nous, car une petite commune telle que la nôtre, qui a investi dans la structure, dispose de très peu de moyens financiers et de ressources humaines.

Le soutien de la Fondation RTE porte sur l'investissement de l'association pour élaborer des outils qui visent à ce que la population s'approprie mieux le lieu. Ainsi, le lieu va vivre et l'intergénérationnalité va fonctionner.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Nous mesurons toute la richesse de ce projet, avec les différentes facettes que vous nous avez présentées. Pouvez-vous nous dire pourquoi il fonctionne, en particulier dans le milieu rural aujourd'hui ?

Serge MOELO

Parce qu'à l'inverse des idées reçues, le monde rural aujourd'hui est beaucoup plus riche que le monde urbain. Dans le monde urbain, les publics ont été cloisonnés, alors que chez nous, les publics ne le sont pas ; le lien social existe encore.

Qui plus est, en Bretagne, il persiste une identité culturelle très forte, autour de laquelle nous nous retrouvons tous. Finalement, nous bénéficions donc de nombreuses richesses que d'autres seraient prêts à payer très cher.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Nous menons un certain nombre d'expérimentations sur notre commune, comme le monde rural l'a toujours fait. En effet, l'innovation n'émane pas uniquement du monde urbain. Je ne veux pas opposer les deux mondes, mais seulement en finir avec certaines idées reçues.

La notion de développement local répond en premier lieu à une question de point de vue. On crée de la mobilisation des acteurs car on change leur point de vue : au lieu de les enfermer dans leur identité négative, nous leur montrons qu'ils disposent de certaines richesses ou capacités et qu'ils ont le pouvoir d'agir.

Ce système fonctionne car nous faisons de l'éducation populaire. Dans les années 1930, en Amérique du Sud, on parlait d'actions de conscientisation. C'est exactement ce que nous faisons à l'heure actuelle sur notre territoire : ainsi, nous faisons prendre conscience à la population de ses nombreuses richesses et de ses capacités.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. A travers votre témoignage et celui de Rémi Foix, nous voyons que des élus engagés prennent un certain nombre d'initiatives, chacun avec leurs moyens : d'une part, une communauté de communes et, d'autre part, ce pôle d'accueil de proximité.

Isabelle Claude, vous êtes directrice d'Equit'aide, une structure à destination de public porteurs de handicaps. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces besoins et sur le but du projet que vous développez ?

Isabelle CLAUDE

Ce projet consiste en une mutualisation de forces et de moyens à travers une large mobilisation des énergies. Il a vu le jour il y a une quinzaine d'années, avec le soutien de la Fédération nationale Handi'chiens, qui est au service des personnes en situation de handicap, de la région Lorraine et des acteurs locaux.

Avec ce projet, nous souhaitons mener une action sociale différente. Nous avons souhaité accueillir des publics en dehors des institutions et leur donner la possibilité d'être accompagnés dans des activités où cet accompagnement n'est pas toujours facile, pour leur permettre de s'épanouir et de créer une relation avec le cheval.

Le cheval reste en effet un animal relativement mythique, et surtout très peu accessible, pour certaines couches sociales ainsi que pour les personnes en institution ou en situation de handicap.

Il s'agissait d'offrir un lieu où la rencontre prioritaire était celle d'humains et d'animaux, et de créer une synergie entre le cheval, la famille et les professionnels. Cette activité s'est développée au-delà de nos espérances. Nous avons en outre créé 11 emplois.

Notre vocation consiste non seulement à accompagner les personnes en situation de handicap au sein de nos structures, mais également à les aider, soit à s'épanouir, soit à progresser, soit à éviter une détérioration plus importante. Bien entendu, nous sommes également présents pour répondre à tous projets, qu'ils soient familiaux, institutionnels ou au service de la personne.

Nous mettons également en œuvre un autre volet : le développement de ce type de structures en France, avec une notion de professionnalisation très forte. En effet, on ne peut accompagner les

personnes en situation de handicap sans posséder des compétences spécifiques. De même, on ne peut pas les accompagner avec un cheval sans disposer des compétences qui ont trait à cet animal et qui vont bien au-delà de l'équitation.

Nous souhaitons essaimer et donner une force solidaire que nous avons connue en région, par le soutien de la région Lorraine. C'est dans cette logique que nous avons décidé de former des professionnels, qui avaient déjà la possibilité de suivre des formations, en particulier auprès d'Handicheval, pour parfaire leurs connaissances. Nous nous sommes cependant rendu compte que cet effort n'était pas suffisant et qu'il était temps de passer à la vitesse supérieure. Nous devons en effet nous appuyer sur de véritables professionnels au service des personnes en situation de handicap et des chevaux partout en France.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Joël Basselin, vous êtes parrain de ce projet pour la Fondation RTE. Pourquoi le soutenez-vous ? Quelles sont, à vos yeux, les forces de ce projet ?

Joël BASSELIN

Bonjour. Je suis agent RTE, et papa d'un enfant handicapé. Il est très difficile pour des parents de supporter un handicap, car ceux-ci souhaiteraient que leur enfant puisse participer à des activités sportives et culturelles dans la région. Or, pour mon enfant, ce n'était pas possible. Au contraire, nous nous heurtions à de nombreuses difficultés.

J'ai rencontré Isabelle et son équipe lors du Salon du cheval. J'ai alors appris qu'un enfant handicapé pouvait faire du cheval et qu'il existait pour cela une structure et un outil alors que, jusque-là, j'avais cherché en vain une activité dans laquelle mon enfant puisse s'épanouir. Grâce à Equit'aide, mon enfant est pris en charge par des personnes très compétentes, proches du handicap, et qui connaissent le relationnel entre le cheval et la personne.

Ceci nous libère beaucoup. Nous savons que notre enfant est pris en main. D'ailleurs, nous n'avons même pas le droit de venir. Nous sommes ensuite émerveillés de retrouver notre enfant avec le sourire.

Etant salarié RTE, j'ai connu la Fondation RTE par son site internet et par le correspondant régional de l'Entreprise. Lorsqu'Isabelle m'a fait part de son projet d'aller plus loin, de s'agrandir, et donc de développer un outil plus performant, j'y ai été naturellement favorable.

Nous avons donc reçu l'aide de la Fondation RTE. J'en profite d'ailleurs pour remercier la Fondation pour cette aide.

Amandine BARTHELEMY

Merci. A travers vos différents témoignages, nous avons pu mesurer la force de ces initiatives d'économie sociale et solidaire, qui inventent des réponses de proximité, localement, pour accompagner au mieux les personnes.

Ces initiatives ont aussi un impact plus large sur le territoire, puisque vous travaillez avec d'autres structures et que vous œuvrez à dynamiser le territoire.

Guillaume Rodelet, à travers le réseau des Familles Rurales, vous êtes un observateur privilégié de ces initiatives. Quel est l'impact de ces projets dans les territoires, et qu'apportent-ils ?

Guillaume RODELET

Des impacts directs sont liés aux objectifs que se fixent les bénévoles qui s'engagent.

Les actions de Familles Rurales permettent tout d'abord d'améliorer les conditions de vie des familles, en leur offrant un accès à des services de proximité qui leur donnent la possibilité de mieux organiser leur temps.

Familles Rurales a également pour vocation de maintenir les liens sociaux. Nous nous y sommes attachés en développant l'entraide de proximité et en allant à la rencontre des personnes sur le territoire. La notion de convivialité est presque devenue une valeur pour Familles Rurales. Elle constitue souvent un élément clé de nos actions.

Lorsque j'ai rejoint ce mouvement il y a quatre ans, j'ai demandé quelles en étaient ses valeurs. On m'a alors répondu en mettant en avant la responsabilité, l'engagement, la solidarité et à chaque fois, la convivialité. Je pense que créer de la convivialité contribue à maintenir les liens sociaux.

Nous avons la volonté de maintenir ou de créer de l'emploi, lorsque c'est possible, et d'inscrire nos actions dans le tissu économique local.

Nos actions participent également à l'amélioration du cadre de vie. En effet, dès lors qu'une initiative est prise, on crée des équipements et on aménage le territoire. Par exemple, on refait le trottoir qui sert aux pédibus. Dans ce cadre, des enfants se rendent à l'école le matin accompagnés par des mamans.

L'engagement des personnes constitue un autre volet très important. Nos actions impliquent des acteurs engagés et des personnes qui consacrent du temps à leur territoire. Les habitants participent aux décisions qui les concernent, ce qui n'a pas de prix pour une collectivité. En effet, il est essentiel de s'appuyer sur un territoire vivant et de l'incarner. Par conséquent, nous donnons aux personnes l'occasion d'agir, de s'engager, de se découvrir ou d'acquérir des compétences.

Dès lors que l'on y parvient, une dynamique est créée sur le territoire, qui amène éventuellement des entreprises et des familles à s'installer. Le milieu rural est intéressant car, paradoxalement, le fait qu'il soit moins doté lui ouvre de nombreuses opportunités. Je vous raconterai une anecdote pour illustrer mon propos. A Familles Rurales, nous sommes en train de créer un groupe de jeunes de 15 à 25 ans au niveau national. Ces jeunes ont eu l'occasion de rencontrer le conseiller de la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative il y a 15 jours. Ils lui ont alors fait valoir qu'ils étaient obligés de se montrer imaginatifs dans la mesure où ils n'avaient pas tout sous la main dans leur campagne.

Je souhaiterais à présent illustrer notre impact par deux exemples.

Tout d'abord, une association a été créée dans le Tarn par des néo-ruraux, qui a commencé par mettre en place une bourse de vêtements. L'association a ensuite travaillé à la sauvegarde du patrimoine : elle a récupéré des maisons pour les transformer en gîtes d'accueil. Une fois que les touristes sont venus sur place, cette association a créé un festival culturel. Ainsi, toute une vie s'est

mise en place. En particulier, à l'automne, toutes les familles du village fournissent leur récolte de pommes à partir de laquelle est produit un jus qui est vendu tout au long de l'année par l'association.

Le second exemple concerne une association qui se trouve dans la Manche. Dans les années 1960, elle organisait des camps d'adolescents avec des bénévoles mais a décidé par la suite de s'occuper des petits. Pour financer l'animation de ses activités, elle a continué à travailler avec la collectivité, qui a jugé bon d'avoir cette équipe sous la main. Elle lui a donc demandé de prendre en charge l'accueil des loisirs des enfants et des jeunes. Aujourd'hui, cette association emploie une vingtaine de salariés, qui habitent tous sur le territoire.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup d'avoir partagé votre expérience. Nous pouvons clairement constater qu'un cercle vertueux se met en place dès lors que les initiatives répondent à des besoins. Des personnes participent, s'engagent, deviennent acteurs, ce qui a un impact sur le développement économique et sur l'engagement des personnes, mais aussi sur la qualité des réponses apportées en proximité.

Isabelle Claude, quel est l'impact de la construction du projet Equit'aide au développement du territoire au sens large ?

Isabelle CLAUDE

C'est la Fondation RTE qui a permis à ce projet de voir le jour. Nous faisons vivre l'économie locale, dans la mesure où de nombreuses personnes viennent d'autres régions pour participer à notre activité. C'est pour cette raison que nous avons créé deux gîtes sur place.

Je constate également un impact économique important pour le petit village adjacent, car tout le monde va y faire ses courses.

Le lien social se développe dans ce lieu, car des personnes qui ne pratiquent pas l'activité s'y rendent par curiosité. Une dynamique de réseau s'est mise en place, associée au développement de petits commerces et à la promotion d'une région mal connue.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Serge Moëlo, à travers le PAPI, dont vous avez expliqué l'objectif et la richesse, que constatez-vous en termes de mobilisation autour de ce projet et de retombées pour le territoire ?

Serge MOELO

Ces retombées sont multiples. Nous analysons toujours en termes quantitatifs : apport économique, de richesse, etc. De ce point de vue, l'impact est positif pour notre petite commune, puisque nous avons créé une dizaine d'emplois. Il s'agit d'ailleurs d'emplois féminins, dans un lieu où l'autre secteur d'embauche est l'agroalimentaire.

Notre projet nous permet aussi de maintenir notre école de trois classes ainsi que la dynamique du commerce, des services et de l'artisanat sur la commune. Nous observons en outre un rajeunissement de la population. A cet égard, habiter en domicile partagé dynamise d'ailleurs ceux qui y habitent.

Nous ne cherchons pas à accroître la population de notre commune mais nous travaillons d'abord au bien-être de ses habitants. Nous voulons que ceux-ci soient heureux et ne cherchons pas à produire uniquement des résultats quantitatifs. Ainsi, nous travaillons sur le lien social et nous recréons de la cohésion dans la commune, à travers l'animation. Je dirais même que cette cohésion est alimentée par notre démarche collective.

Nous menons également une démarche participative. Le lieu de l'implantation a été conçu avec les ateliers, les habitants, etc. Nous avons mis en place un schéma directeur selon une démarche dite AEU, « approche environnementale de l'urbanisme ». Par cette démarche participative, nous créons de la cohésion, du dynamisme, du service et contribuons à la diversification des modes de garde dans la commune.

Pour moi, l'économie sociale et solidaire devrait être l'économie dominante, car elle est la seule économie à être au service de l'homme et à ne pas obéir aux intérêts de quelques-uns. L'économie se trouve au centre des valeurs humaines.

A travers le travail que nous menons, nous luttons contre les plus grandes pollutions dont nous sommes victimes aujourd'hui. Ces pollutions ne sont pas matérielles mais affectent nos esprits : il s'agit de l'indifférence et de la résignation. Dans ce cadre, l'apport qualitatif est très important.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Nous percevons bien, à travers vos différents témoignages, que travailler au service des personnes s'avère très vertueux puisque c'est collectivement que le territoire grandit.

Je vais vous laisser la parole, Rémi Foix, pour que vous puissiez évoquer, à travers l'initiative du guichet virtuel interactif, les impacts que vous avez constatés pour le territoire et les changements de dynamisme. Qu'a créé ce projet, qui vise à rendre accessibles les services à toute personne sur le territoire ?

Rémi FOIX

Le projet apporte de nombreux bénéfices pour le territoire, notamment en termes d'emploi. En effet, il nous a permis, dans un premier temps, de pérenniser trois emplois de techniciens informatiques.

Dans la foulée du développement auprès des organismes, la MSA, mutuelle sociale agricole, envisage de développer le GVI sur l'ensemble du territoire picard, pour atteindre encore davantage de personnes.

En amenant des usagers à se déplacer dans cet espace public numérique, nous souhaitons également capter ces personnes, dont certaines sont en difficulté, pour leur proposer des formations liées aux TIC mais aussi à de nouveaux outils, via la vidéoconférence.

Les élus, devant la réussite du GVI, se sont engagés à restaurer une ancienne maison de la perception, qui a été réhabilitée et transformée en centre de télétravail, de télé accueil, de téléconférence et de formation sur les TIC.

La réussite de notre projet a donc des incidences au travers du territoire.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Avant d'échanger avec les participants sur ces différentes initiatives, je vous propose de partager les messages essentiels que vous souhaitez faire passer sur l'avenir de ces initiatives d'économie sociale et solidaire dans les territoires.

Qu'est-ce qui vous semble important, notamment en termes de coopération des acteurs ? Comment les uns et les autres, élus, entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, citoyens et salariés, peuvent-ils travailler ensemble ?

Je vous passe la parole, Guillaume.

Guillaume RODELET

Comment réussir ces dynamiques actuellement ? Nous avons identifié trois facteurs de réussite, que nous nous posons également comme principes d'action à Familles Rurales.

- **L'initiative et la participation collective pour agir**

Il est important que les habitants se prennent en main et construisent des réponses à leurs propres besoins. Il convient donc de les impliquer dans la production des activités et des services. Dans ce sens, le soutien apporté par la vie associative est essentiel. Il faut également respecter les initiatives des populations. La collectivité peut avoir l'envie de reprendre la main, mais elle se prive ainsi de la dynamique qui existe sur le territoire.

- **La conclusion de partenariats et l'action en complémentarité, la recherche de collaboration et l'association des volontés et des compétences des acteurs publics et privés du territoire**

A cet égard, nous pouvons regretter que le monde de l'entreprise reste assez loin de ces territoires ruraux. Peut-être la Fondation RTE pourrait-elle être un bon ambassadeur auprès de ce secteur et permettre ainsi aux uns et aux autres de faire davantage connaissance. Dans le milieu rural, nous sommes obligés de travailler sur la complémentarité. Dans le secteur associatif, la concurrence joue parfois aussi.

- **Le travail en réseau, la fédération et le partage d'expériences, la mutualisation des ressources et le renforcement des moyens d'action et d'intervention**

Il est nécessaire de s'appuyer sur les réseaux existants. C'est ce que nous nous efforçons de faire au travers de notre réseau fédéral.

La réussite recouvre d'abord l'histoire de femmes et d'hommes qui partagent pour le territoire une même ambition : y vivre mieux.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Je vais passer la parole à Isabelle Claude, afin qu'elle partage également avec nous ses messages clés pour que ces initiatives se développent à l'avenir.

Isabelle CLAUDE

Les termes qui me viennent à l'esprit sont ceux de « valeurs humaines » et « philosophie ». Je pense en effet que l'économie solidaire est d'abord une philosophie. Nous sommes des hommes et des femmes qui vivent sur une même planète, sur laquelle nous avons tous quelque chose à faire.

La rencontre et le partage fortifient et permettent de développer des actions. Nous devons faire connaître l'économie solidaire, le travail en réseau, la possibilité d'être reliés les uns aux autres, et surtout continuer à donner de la force aux porteurs de projets. Ce n'est pas un chemin difficile mais un chemin complexe, qui demande de la ténacité.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Vous avez prononcé de très belles paroles : « *Il faut donner de la lumière aux projets par les hommes* », ce qui résume assez bien le potentiel de l'économie sociale et solidaire.

Joël, vous qui accompagnez le projet, avez-vous envie de faire passer des messages sur l'avenir de ce type d'initiatives destinées à répondre aux besoins des personnes ?

Joël BASSELIN

Je pense qu'il faut utiliser la richesse humaine. Nous possédons tous de nombreuses richesses que nous devons communiquer et partager. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Je passe à présent la parole à Rémi Foix. A partir de votre expérience, qu'avez-vous envie de dire au sujet de l'avenir et sur la qualité de la réponse qui peut être apportée en milieu rural par l'économie sociale et solidaire ?

Rémi FOIX

Dans nos villages, nous avons matière à innover. Les témoignages des uns et des autres montrent qu'en milieu rural, nous sommes en mesure d'innover sur tous les plans, y compris sur celui du partage.

Nous avons constaté, sur notre territoire, la nécessité d'offrir à la population, parfois défavorisée, la possibilité de s'épanouir dans de nouveaux domaines.

L'action du GVI nous a permis de nous ouvrir à un plus grand nombre de personnes et de leur permettre de sortir de l'anonymat. Sur le plan humain, cette expérience s'est avérée très riche et continue à l'être.

Amandine BARTHELEMY

Serge Moëlo, pour conclure et avant d'échanger avec les participants, qu'avez-vous envie de dire sur la coopération que vous vivez au cœur de votre territoire ?

Serge MOELO

Pour moi, l'expression-clé est l'éducation populaire. Il faut remettre l'homme au centre. Je pense que telle est précisément l'ambition de l'économie sociale et solidaire. Nous voyons bien également que le projet porte ces valeurs.

Il convient donc de remettre l'homme au cœur du projet. Il doit occuper cette place centrale non pas en tant que consommateur mais en tant que personne capable de participer à des projets et de

les élaborer collectivement. Pour ce faire, il est nécessaire de mener un travail d'éducation populaire et d'inventer une autre façon de voir le monde.

La somme de ces modestes initiatives remet les valeurs de solidarité au centre. Cette solidarité s'exprime dans le temps, avec les générations futures, à travers les notions de développement durable et soutenable. Elle s'exprime également auprès des personnes avec lesquelles nous partageons une communauté de destin : l'homme est en train de disparaître avec le reste de la biodiversité.

L'économie de marché, qui ne se soucie plus ni des hommes ni de l'environnement, nous mène droit dans le mur. Nous sommes en train de vivre une période de rupture et de transition.

Nous nous trouvons dans un contexte qui nous permet de proposer des valeurs différentes. En effet, nous sommes tous les victimes de ce système qui s'est emballé. Dès lors, chacun est mûr pour que nous remettions au centre les notions de bien commun et de solidarité.

Nous devons également travailler de nouveau avec le temps. L'économie de marché, qui avance de plus en plus vite, a abouti à « un emballement de la machine ». Nous ne prenons plus le temps d'éduquer nos concitoyens qui deviennent donc des machines au service d'un système.

En tant qu' élu, je me rends compte que nous devons travailler sur cette notion de temps avec la population. Dans la mesure où les habitants de nos territoires ne peuvent changer leur système de pensée du jour au lendemain, nous devons mener un travail éducatif très profond.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Je vous propose de prévoir un temps d'échanges sur ces témoignages et ces initiatives innovantes dans les territoires ruraux, qui répondent à différents besoins.

Jean-Marc LEBLANC, parrain de la l'association les Bras Verts

Je suis parrain d'un projet dans le Loir-et-Cher. Je souhaiterais savoir quels sont, pour les porteurs de projets que vous êtes, les freins et les leviers d'action des politiques sociales et solidaires dans les territoires ruraux.

Amandine BARTHELEMY

Nous allons prendre d'autres questions avant de répondre à celle-ci.

Un participant

Vous avez évoqué la création de colocations dans des maisons d'adultes. Dans la réussite de ces projets, il est important de prendre en compte le coût d'hébergement des personnes âgées. Cette solution pourrait apporter une réponse aux problèmes croissants qui se posent.

Amandine BARTHELEMY

Nous allons donc répondre à la première question qui portait sur les freins et les leviers du développement de l'ESS en milieu rural ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Isabelle CLAUDE

Les freins à ce développement renvoient souvent aux difficultés de communication auxquelles se heurtent les porteurs de projet et les personnes qui participent aux créations d'activités. Nous agissons souvent sur plusieurs fronts à la fois et ne sommes pas toujours pleinement conscients de la nécessité de communiquer.

Nous faisons connaissance, sans toujours nous appuyer sur un réseau dès le départ. En effet, ces réseaux se construisent progressivement. Nous développons sur le terrain un projet auquel nous croyons. Nos partenaires croient également en ce projet.

Encore une fois, notre microcosme ne sait pas toujours communiquer et faire remonter des informations susceptibles d'améliorer la connaissance d'un projet. Nous avons par exemple été confrontés à cette difficulté avec la Fondation RTE et les structures régionales de notre secteur. On nous reproche fréquemment de ne pas savoir nous faire connaître alors même que nous sommes situés près de ces structures.

Amandine BARTHELEMY

Rémi Foix, la question portait sur les freins, mais également sur les moyens permettant de développer de nouveaux projets. Il est intéressant de constater que l'expérience du GVI a déjà essaimé dans d'autres communes. Pouvez-vous évoquer le déploiement de ce projet ?

Rémi FOIX

Avant de parvenir à équiper une trentaine de sites, la première difficulté a été de convaincre les organismes et de leur démontrer la nécessité pour eux de pouvoir utiliser ce nouveau système. Dans ce sens, nous avons dû satisfaire plusieurs critères. De ce point de vue, en 2008, la sélection de notre projet par la Fondation RTE s'est avérée déterminante. La même année, la communauté de communes a reçu le label « Territoire innovant ». Dans la continuité, le projet a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres gouvernemental « Plus de services au public ». Dès lors, les organismes ont pu mesurer l'intérêt de s'engager dans cette action.

La communication constitue effectivement une des difficultés que nous rencontrons. En effet, nous ne sommes pas nécessairement des professionnels de la communication. Nous avons toujours du mal à faire connaître nos projets, ce qui explique les principales difficultés que nous avons connues.

Amandine BARTHELEMY

S'agissant du déploiement, vous avez cité le chiffre de 30 communes.

Rémi FOIX

Il est vrai que 30 sites sont équipés dans le département de l'Aisne. Grâce à l'engagement de la MSA, nous espérons voir cet outil se développer encore davantage.

Nous assistons à une nouvelle organisation du développement du GVI. Je pense qu'à l'avenir, ce développement s'effectuera sous la forme de sociétés d'économie mixte (SEM), ce qui permettra d'étendre ce projet encore davantage.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Guillaume Rodelet, pouvez-vous répondre à votre tour à la question posée sur les difficultés auxquelles se heurtent ces projets et les moyens de les mettre en œuvre ?

Guillaume RODELET

S'agissant des freins, je distinguerai trois volets.

Le premier a trait la question de la gouvernance. En effet, l'économie sociale et solidaire consiste à réunir autour de la table des acteurs très différents, qui ne développent pas les mêmes schémas de pensée, afin de construire un projet commun. Cette façon de procéder n'est pas habituelle. Nous l'expérimentons tous les jours, par exemple lorsque des porteurs de projets associatifs se réunissent avec le président de la communauté de communes. Chacun parle un langage quelque peu différent et nous nous efforçons dès lors de jouer les médiateurs. Nous devons en fait apprendre à travailler ensemble. Dans ces conditions, il me semble qu'un des enjeux principaux consiste à construire de nouveaux codes de gouvernance et à les faire vivre.

Le deuxième de ces freins est lié au caractère particulier de nos actions. En effet, ces actions, particulièrement en milieu rural, sortent souvent des sentiers battus. Dans ces territoires, la densité de population ne permet pas d'atteindre un seuil d'activité permettant d'assurer l'équilibre économique de ces projets. Nous sortons ainsi des cadres classiques de financement.

Un exemple peut illustrer cette idée. Nous menons une action intitulée « Un jour partagé », qui consiste à regrouper pendant une après-midi d'animation des personnes âgées isolées. Nous parvenons, certes, à trouver des financements qui nous permettent de lancer des actions de ce type. En revanche, nous n'arrivons pas à obtenir des financements pour les pérenniser.

Cependant, nous travaillons avec les caisses de retraite et lançons une étude d'impact sur cette action, dans le but de montrer que le maintien du lien diffère la perte d'indépendance des personnes âgées et qu'une telle solution s'avère donc moins onéreuse pour la collectivité. Ainsi, celle-ci peut trouver un intérêt à financer cette animation plutôt que des places en maison de retraite. Ce travail d'explication s'avère toutefois assez difficile. En effet, nous évoluons dans des cadres très normés, surtout dans le domaine de l'action sociale. Ainsi, dès que nous sortons de ces cadres, nous ne pouvons nous rattacher à aucune enveloppe financière.

Le troisième frein tient au fait qu'il est souvent difficile de démontrer l'intérêt de notre action aux acteurs. A cet égard, nous avons tendance à raisonner en termes de gains. Or nous voyons bien que l'intérêt de ces projets réside dans le mieux vivre sur un territoire. Même s'il reste difficile d'en faire la démonstration, nous devrions pouvoir y parvenir.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Sortir du cadre, c'est le propre de l'innovation. Il s'agit néanmoins d'un chemin semé d'embûches.

Serge Moëlo, au sein du pôle d'accueil de proximité intergénérationnel, vous avez justement suivi une logique d'expérimentation, d'innovation et de décroïsonnement.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Comment pouvez-vous envisager d'essaimer ce type de démarches, qui peut servir de laboratoire à d'autres initiatives futures dans les territoires ruraux ?

Serge MOELO

D'autres communes risquent de se limiter à un simple « copier-coller » de structures déjà mises en place. Pourtant, ce n'est pas la structure elle-même qui importe ici mais la méthode. Ainsi, la culture de l'expérimentation s'avère extrêmement importante. Elle reste cependant difficile à insuffler. En particulier, il n'est pas dans la culture française qu'une commune mène des expérimentations, une telle démarche étant réservée aux entreprises et aux entrepreneurs. Les élus, dans la mesure où ils gèrent l'argent public, ne peuvent, quant à eux, prendre de risques dans l'utilisation de ces ressources.

A mon sens, l'éducation populaire doit nous permettre de lutter contre les résistances aux changements. Ces résistances ne sont pas exclusivement le fait du grand public mais aussi des institutions et des administrations. De même, un certain nombre de lobbies s'opposent très fortement au changement tant ils ont intérêt à prolonger le système existant.

Les institutions ne sont que la déclinaison matérielle des valeurs de notre société. Nous pouvons parvenir à une culture de l'expérimentation par la formation, l'information et la communication. Il est ainsi important que les médias, notamment nationaux, renvoient des images positives d'expérimentations telles que la nôtre.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Il me reste à vous remercier très chaleureusement. Un déjeuner à base de produits drômois nous attend. Je vous invite donc à rejoindre le buffet. Merci à tous.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Demain, comment faire de l'économie sociale et solidaire le moteur du développement des territoires ruraux ? Quelles sont les clés du changement d'échelle ?

Atelier 1 : L'Homme, épicerie de la dynamique de projet et de territoire

Participaient à l'atelier :

Jean LAUNAY, Député du Lot, Trésorier de l'Association des Maires de France (AMF)

Nicolas MILLET, Directeur du développement économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

Vincent PIVETEAU, Président du Collectif Villes Campagnes, association nationale au service des personnes désirant s'installer à la campagne et des territoires ruraux qui souhaitent accueillir de nouvelles populations, et membre du comité exécutif de la Fondation RTE

Alain PONCET-MONTANGE, Directeur fondateur de Solidaction (Isère), association ayant créé un lieu d'accueil pour personnes frappées de grande exclusion et lancée dans un projet d'Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durées Adaptées (EPIDA)

Tanguy HOMAND, parrain pour la Fondation RTE

Atelier animé par Amandine BARTHELEMY d'Odysem

Amandine BARTHELEMY

Je vais tout d'abord donner la parole à Jean Launay, qui est député de Lot et qui dispose d'une vision globale des territoires. Pouvez-vous nous expliquer comment, à l'échelle de votre département, vous développez les compétences et la confiance dans les personnes ? Comment un élu peut-il catalyser et encourager les dynamiques humaines dans un territoire ?

Jean LAUNAY

Merci de cette question. Vous avez posé une question tout à l'heure sur la manière de préparer l'avenir. Pour ma part, je pense que l'avenir a déjà commencé. Dans cette perspective, être à l'écoute des personnes « ressources » constitue un travail permanent à l'échelle des territoires. En tant qu'élu, je me dois donc d'être suffisamment à l'écoute pour pouvoir accompagner utilement ces acteurs.

La clé du développement des territoires mérite, selon moi, d'être examinée à l'aune de différentes échelles. En ce qui me concerne, je suis élu du département du Lot, qui comprend 170 000 habitants. Les problématiques y dépassent la question des hommes et s'avèrent très différentes selon les territoires.

A mon sens, les élus peuvent également jouer un rôle de catalyseur et sont partie prenante de l'organisation des territoires et de leur dynamique. Enfin, les élus tiennent lieu de relais pour soutenir les associations, les initiatives locales des entreprises de travail intermédiaire ou de l'économie sociale et solidaire qui se développent ou portent des projets de développement.

Je citerai simplement un exemple. L'association Segalina, dans le Nord-est du Lot, intervient sur trois cantons situés en zone de montagne. Cette zone continue de perdre des habitants alors que le Lot dans son ensemble en gagne depuis 25 ans. Dans ces cantons, certaines personnes continuent toutefois de défendre les services à la population, l'accompagnement scolaire de l'enfance et de la petite enfance, etc.

Ces trois cantons sont quasiment les plus défavorisés du département du Lot. Un accompagnement social des familles y est assuré par l'association que l'on ne trouve presque nulle part ailleurs. Son activité correspond à des milliers d'heures de travail. Depuis 30 ans que cette organisation existe, plus de 25 équivalents temps plein salariés ont ainsi été créés. Il s'agit donc en soi d'un levier de développement local de l'emploi.

Comment pourrions-nous imaginer ces territoires sans cette association ? Il s'agit donc à la fois d'outils charnières et d'instruments de développement. C'est notre rôle, en tant qu'élus, d'accompagner ce type d'initiatives.

Amandine BARTHELEMY

Merci, Jean Launay, pour ce premier éclairage. Nous mesurons bien que les élus jouent un rôle charnière, comme vous le dites, à la fois de repérage des initiatives qui répondent réellement aux besoins des personnes dans les territoires et de catalyse pour que ces projets se développent et qu'ils soient bien orientés vers les besoins.

Les personnes qui souhaitent s'installer à la campagne constituent un nouveau vivier, à la fois de compétences et de besoins pour les territoires.

Vincent Piveteau, vous présidez le Collectif Villes Campagnes. Pouvez-vous nous éclairer sur cette dynamique à l'œuvre et nous expliquer en quoi le mouvement vers les campagnes constitue aussi un moyen d'attirer et de maintenir de nouveaux habitants dans les territoires ruraux ?

Vincent PIVETEAU

J'éclairerai cette question en apportant un double regard : d'abord un regard « vu de Sirius » puis une seconde vision à travers notre pratique dans le cadre de Collectif Villes Campagnes. Cette association s'est créée à la fois pour accompagner des urbains qui avaient envie de travailler en milieu rural et pour aider les territoires ruraux à mettre en avant la thématique de l'accueil.

Si l'on considère la situation de très haut, nous ne constatons pas de mouvement de fond. Depuis les années 1975, nous assistons à un mouvement sociétal qui se traduit par le retour d'un certain nombre d'habitants en milieu rural. Ce mouvement, qui est continu mais n'est pas homogène sur le

territoire, s'observe dans les sondages. De même, les statistiques font apparaître une croissance de la population des espaces ruraux sur la période 2000-2007, de 9 % environ, alors que les villes n'ont enregistré qu'un accroissement de 5 % environ.

Les profils de ces migrants sont très différents :

- le néo-rural ;
- l'entrepreneur rural ;
- le migrant en rupture ;
- le baby-boomer retraité ;
- le migrant patrimonial ;
- le migrant de relégation.

Ce dernier appartient à des milieux très populaires. Il quitte les grands ensembles ou n'a pas les moyens de se loger dans sa région d'origine.

L'attrait pour la campagne se fonde sur la montée de la société des vacances et de la détente. La campagne est en effet porteuse de valeurs comme la liberté ou la solidarité qui étaient plutôt liées à la ville il y a 50 ans. D'une manière générale, les territoires ruraux s'appuient sur cette tendance pour se développer. En effet, comme le disait Jean Launay, il n'est de richesse que d'hommes.

Notre association organise une dizaine de sessions auxquelles participent entre 20 et 30 personnes. En outre, nous travaillons depuis 15 ans à accueillir les personnes qui habitent la ville et souhaitent s'installer à la campagne.

Selon moi, il existe aujourd'hui un invariant et deux transformations.

L'invariant renvoie au fait que les personnes que nous rencontrons articulent toujours un projet professionnel, un projet de vie et une prise en compte du territoire. En effet, ces personnes, même si elles ont une vision erronée de l'espace rural, ne considèrent pas la campagne uniquement comme un décor.

Les deux modifications que j'entrevois sont les suivantes.

- **Une évolution de la nature des projets**

Il y a 10 ans, notre association recevait principalement des personnes qui souhaitaient développer une offre de tourisme à la ferme, des gîtes ruraux, ou qui avaient envie de reprendre un commerce ou une épicerie. A présent nous voyons très nettement se développer le champ des services et le champ des technologies. Certaines personnes perçoivent en effet le territoire rural comme un lieu de développement d'activités en lien avec l'informatique, les biotechnologies et l'écologie.

- **Le développement de projets individuels**

Il y a 10 ans, les personnes qui se tournaient vers nous poursuivaient essentiellement des projets familiaux. A l'heure actuelle, il s'agit davantage de projets individuels. Nous accueillons des personnes qui cherchent à construire des partenariats et à mettre en place des associations économiques. La création de SCOP et d'associations est donc très largement présente dans ces

projets. C'est aussi parce que l'économie sociale et solidaire a progressé dans l'environnement et qu'elle est mieux connue.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup, Vincent Piveteau. A travers votre intervention, nous voyons bien cette dynamique de personnes qui quittent la ville pour rejoindre la campagne.

Nicolas Millet, vous êtes directeur du développement industriel et territorial de la CCI de Lyon. Vous avez également occupé des fonctions dans les territoires et aidé au développement local. Cette expérience vous éclaire aujourd'hui sur les moyens de développer les compétences des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprises dans les territoires.

Pouvez-vous partager avec nous ce qui vous semble important dans le développement des compétences d'un territoire ? Quelles sont les clés pour renforcer les compétences des acteurs qui y vivent déjà ?

Nicolas MILLET

Comme vient de l'indiquer Vincent Piveteau, nous constatons effectivement des évolutions de profils. Quelques chiffres me paraissent éclairer le sujet. En particulier, nous comptons environ 84 % d'entreprises de moins de 20 salariés. De plus, seules 17 % des entreprises qui se créent sont encore en activité au bout de 10 ans. La question clé qui est posée est donc la capacité à accompagner la survie et à porter ce pourcentage à 40 ou 50 %.

De notre côté, nous y parvenons. Les porteurs de projet avec lesquels nous travaillons présentent des profils différents (métier, gestion, commercial) et il leur manque toujours certaines compétences. Dès lors, nous nous basons sur le profil de porteur de projet pour l'aider et l'accompagner. En effet, le contexte actuel, qui s'est complexifié, exige désormais une pluralité de compétences, qu'un porteur de projet ne possède pas nécessairement au départ.

L'accompagnement que nous proposons prend en général la forme d'un parcours, qui débute par des actions de sensibilisation et d'information. Par exemple, sur l'ensemble du territoire, seules 26 % d'entreprises possèdent un site internet, et 6 % un site internet marchand. Ces PME-TPE estiment qu'internet n'est pas fait pour elles. Pourtant, de très petites entreprises (notamment des boulangeries), utilisent cet outil et en sont très satisfaites.

Nous tentons par ailleurs de développer une formation par les pairs, par petits groupes. S'y ajoutent des accompagnements individuels. Nous sommes ainsi amenés à suivre des entreprises pendant cinq ou six ans. Celles-ci nous semblent acquérir, par cet accompagnement long, les compétences dont elles ne disposaient pas lors de leurs premiers pas.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. A travers la vision de Jean Launay et la vision politique, nous mesurons comment on peut catalyser une dynamique humaine sur un territoire. Vincent Piveteau a évoqué les dynamiques dans lesquelles s'inscrivent les nouvelles personnes qui s'orientent vers les territoires. Il s'agit également de contribuer au développement de celles qui y travaillent déjà.

Je me tourne à présent vers vous, Alain Poncet-Montange. Vous avez fondé Solid'action, que vous dirigez aujourd'hui. Cette structure mise sur un territoire rural pour proposer un accompagnement et une insertion à des personnes qui, pour diverses raisons, se trouvent en difficulté.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le projet Solid'action et nous montrer comment ce projet d'économie sociale et solidaire s'appuie sur l'environnement rural pour accompagner les personnes ?

Alain PONCET-MONTANGE

L'association Solid'action est implantée à Saint-Hilaire-du-Touvet, au nord de Grenoble, dans le massif de la Chartreuse, à 1 000 mètres d'altitude. L'initiative que je souhaite vous présenter recouvre un projet d'accueil, d'hébergement et de remise au travail de personnes issues de la rue et, pour moitié, sortant de prison.

Ces personnes cumulent les problèmes : addiction, délinquance, errance, etc. Elles ont vécu un parcours très chaotique. Elles sont souvent passées par diverses structures d'hébergement : psychiatrie, prison, etc., et se trouvent en échec d'insertion. Nous accueillons une vingtaine de personnes, principalement des hommes.

En 2001, au début du projet, notre député m'a signifié qu'il serait très difficile de trouver du foncier disponible dans la vallée. En revanche, il m'a signalé que des établissements hospitaliers étaient alors en passe de fermer leurs portes à Saint-Hilaire-du-Touvet. Dans ce contexte, il s'est montré extrêmement intéressé par des activités et des projets qui pourraient s'implanter sur le plateau.

J'ai ensuite rencontré le maire de Saint-Hilaire-du-Touvet. Celui-ci craignait que son village ne devienne une cité-dortoir de Grenoble et s'est à son tour montré intéressé par des projets. Qui plus est, sa commune avait déjà développé une tradition sociale en raison de la présence d'hôpitaux.

Cependant, notre projet suscitait également de nombreuses inquiétudes de la part de la population, ce qui est tout à fait compréhensible. Au fur et à mesure que nous avons construit le projet avec le maire, nous avons appris à nous connaître et à nous faire confiance.

Depuis 10 ans, que nous existons, nous n'avons jamais fait l'objet de pétitions, preuve que le projet a été accepté. J'ai tout de suite mesuré l'intérêt de s'implanter dans ce village pour les personnes que nous accueillons. Par exemple, dans un petit village, on se dit bonjour, ce qui s'avère très « insérant » pour des personnes exclues. De la même manière, lorsqu'un problème survient, nous le savons immédiatement.

Sur un plan économique, nous sommes devenus au fil du temps, avec la mairie, le premier employeur du plateau. Les autres activités avaient en effet disparu depuis la fermeture des hôpitaux.

Nous entretenons les sentiers, nous refaisons tous les espaces verts du plateau, etc. Nous sommes devenus un acteur important du plateau, alors que nous faisons appel à des personnes en insertion.

La commune rencontre actuellement de grandes difficultés à recruter un agent. C'est pourquoi un des personnes que nous accueillons travaillera à mi-temps pour aider la mairie.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup, Alain. Stéphanie Aubert et Tanguy Homand sont tous les deux parrains du projet pour la Fondation RTE. Pour quelles raisons avez-vous soutenu le projet ? Quels sont, selon vous, les éléments-clés de sa réussite ?

Stéphanie AUBERT

Notre parrainage est quelque peu atypique au sein de la Fondation RTE, car nous sommes co-parrains avec Tanguy. J'ai été à l'origine la marraine de Solid'action, car le premier parrain était parti.

J'ai rencontré Alain lors du premier forum, notamment à travers le film qu'il avait tourné pour Solid'action., lorsqu'il m'a été demandé de prendre le relais, je me suis naturellement inscrite dans l'action.

Amandine BARTHELEMY

Tanguy, qu'est-ce qui vous marque personnellement dans ce projet ?

Tanguy HOMAND

Je suis parrain l'association Solid'action depuis deux ans. J'y ai trouvé des compétences intéressantes. Par exemple, pour l'entretien des espaces verts, nous avons fait appel à son savoir-faire pour des travaux de débroussaillage. Plus largement, le fait de pouvoir remettre ces personnes « sur les rails » est intéressant.

Amandine BARTHELEMY

Merci pour ce retour concret sur les partenariats qui se nouent entre une entreprise et les structures d'ESS en milieu rural.

Au cours de cet après-midi consacré à l'avenir, nous devons également nous interroger sur les pratiques qui sont les plus porteuses. Je me tourne vers vous, Vincent Piveteau. Au sein du Collectif Ville Campagne, quels exemples vous semblent porteurs ? Comment envisagez-vous ces pratiques d'avenir ?

Vincent PIVETEAU

Je les regarde en premier lieu à partir du passé. Je m'en expliquerai tout à l'heure. Dans l'immédiat, je souhaiterais développer un exemple.

Ce matin, Marie-Guite Dufay a affirmé que l'économie sociale et solidaire était d'abord urbaine, en tout cas dans ma région. Je pense que ce constat est exact : les initiatives sont plus nombreuses en milieu urbain. Toutefois, en milieu rural, on peut trouver des formes d'expériences « extrêmes ».

Je souhaiterais à cet égard évoquer le cas de Gentioux, en Creuse, l'un des administrateurs de notre association ayant créé son entreprise dans cette commune.

Gentioux est un village de 390 habitants, situé à 750 mètres d'altitude, dans une zone rurale profonde, sur le plateau de Millevaches. Pourtant, dans le village, tous les services sont représentés : un cabinet médical, une pharmacie, une épicerie, un restaurant, etc. Dix entreprises du secteur de

l'ESS sont également présentes, ainsi que trois coopératives et sept associations. Elles totalisent plus de 30 % des emplois de la commune.

Parmi les entreprises de notre commune, on trouve une SCOP dans le domaine du bâtiment, Ambiance Bois. Il s'agit plus exactement d'une SAPO, une société anonyme à participation ouvrière. Nous comptons également une SCOP qui intervient dans le domaine de l'ingénierie territoriale et développe l'habitat passerelle pour accueillir les nouveaux actifs.

Nos associations recouvrent de multiples activités : domaine périscolaire, crèches parentales, *land art* (notamment sur le plateau de Millevaches), télévision (Télé Millevaches en Limousin), édition de contenus Internet sur la vie du plateau.

Cette expérience me paraît intéressante à analyser, car elle montre à la fois les forces et les tensions des actions en milieu rural. D'abord, elle n'existe que parce qu'elle a pris du temps. L'aventure remonte en effet années 1970, avec le maire de l'époque, François Chapus, qui était ingénieur agronome. Ce dernier, qui a été maire de 1977 à 2008, a souhaité développer son territoire localement.

Un tel projet demande donc du temps. Cependant, il n'a pu réussir que parce que nous sommes parvenus à changer d'échelle. Ce changement d'échelle doit notamment avoir lieu dans les interventions géographiques. En outre, ce projet n'aurait pu se concrétiser sans un dialogue avec d'autres collectivités territoriales.

L'échelle du regard doit également changer. A l'époque, les élus avaient compris que pour développer une capacité d'accueil, il ne fallait pas simplement prendre en considération le créateur d'activité, mais tous les acteurs silencieux qui se trouvaient autour de lui. Le sujet n'est pas toujours prioritairement la zone d'activité mais ce peut être des besoins de foncier, qui sont liés à l'activité, des besoins de logements ou de services.

Les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui sont liées à la passation et à la transmission générationnelle. Qui plus est, rien n'est jamais acquis : les secteurs économiques sont soumis à la concurrence et des fragilités économiques se révèlent. De nombreuses activités sont fondées sur de petits revenus.

Par ailleurs, on observe souvent une contradiction à vouloir développer des filières à haute valeur ajoutée dans des consommations globales et à accepter des revenus relativement faibles, qui ne permettent pas d'être pleinement acteurs de la conception.

Amandine BARTHELEMY

Merci, Vincent Piveteau, d'avoir présenté cet exemple concret et précisé les conditions que vous identifiez pour que ces pratiques se développent.

Je me tourne vers Nicolas Millet. Vous avez mis en place des projets entre entrepreneurs. Pouvez-vous nous dire quelles sont, selon vous les pratiques les plus porteuses en matière de développement des compétences sur un territoire ?

Nicolas MILLET

Pendant longtemps, le premier acte du développement économique était caractérisé par la zone d'activités. De nombreuses zones se sont ainsi développées. Or en Rhône-Alpes, le taux d'occupation de ces zones s'élève en moyenne à 60 %. Certaines sont donc presque vides.

Les pratiques porteuses d'avenir telles que nous les identifions consistent donc plutôt à sortir de cette logique de zone d'activités pure, pour voir émerger des plates-formes. Dans ce cas, le lieu a moins d'importance que le contenu.

Nous voyons apparaître des plates-formes, qui s'avèrent très intéressantes, car elles peuvent faire converger des dynamiques et des compétences, sans que le lieu d'implantation joue un rôle majeur, comme c'est le cas pour les autres activités.

En particulier, des espaces de *coworking* (travail collaboratif) se mettent en place, y compris dans des territoires périurbains, pour éviter la saturation des transports. Des espaces de financement participatif se développent également. Là encore, la question du lieu d'implantation joue beaucoup moins.

Par ailleurs, nous voyons se mettre en place des centrales d'achat. Une de nos centrales d'achat regroupe 2 500 entreprises qui, grâce à ce système, réalisent 20 % d'économies sur leurs achats. En effet, cette centrale leur permet de bénéficier de tarifs auxquels un grand groupe pourrait prétendre.

Ces plates formes, qui se multiplient sur le territoire, présentent un grand intérêt dans la mesure où elles permettent de croiser des compétences et de varier les angles d'attaque. Les dynamiques qui sous-tendent ces actions nous semblent aussi particulièrement fécondes.

Je dirai un dernier mot sur le taux d'activité. Nous avons la chance de bénéficier de 35 clubs d'entreprises dans la zone de Lyon, qui regroupent environ 5 000 entreprises et 60 000 salariés. Les entreprises de pôles de compétitivité et de clusters s'élèvent au nombre de 2 000. C'est là qu'ont lieu des apprentissages collectifs et que s'exercent des solidarités, y compris des actions de parrainage. Ce creuset nous paraît particulièrement intéressant pour développer des actions sur les territoires, quelle que soit leur forme.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup, Nicolas Millet, pour ces retours sur les pratiques qui fonctionnent.

Vincent Piveteau évoquait la nécessité du temps. Parmi les pratiques porteuses de l'ESS se trouvent l'innovation et l'expérimentation au service des personnes.

Je me tourne vers vous, Alain Poncet-Montange. Solid'action est aussi partie prenante d'une expérimentation au service des personnes, EPIDA. Pouvez-vous nous en dire plus ? Pourquoi avez-vous créé ce projet et comment s'adapte-t-il aux besoins des personnes ?

Alain PONCET-MONTANGE

En insertion, les durées d'accueil sont limitées à 24 mois. On estime en effet qu'en 24 mois, une personne doit être à même d'accéder à l'emploi. Dans les faits, un tel délai ne vaut sans doute que pour des personnes à qui il faut simplement remettre le pied à l'étrier. En revanche, les personnes qui cumulent les difficultés ont besoin de plus de temps, à la fois pour se reconstruire et pour passer

outre leurs éventuels handicaps. Cependant, dès lors qu'une personne ne parvient pas à acquérir des compétences ou qu'elle présente des lenteurs pathologiques, elle n'est pas acceptée par les entreprises et ne parvient pas à accéder à l'emploi.

L'expérimentation EPIDA, initiée par le Secours catholique, le réseau Cocagne (qui regroupe des jardins d'insertion) et Solid'action, permet de prévoir trois années supplémentaires en faveur de ces publics (de 2 à 5 ans). En Rhône-Alpes, 70 postes sont répartis entre 12 associations.

Nous devons étudier les résultats de ces actions d'insertion lorsqu'elles disposent de plus de temps, examiner les rapprochements possibles avec les entreprises et nous montrer force de proposition pour l'avenir.

La réforme de l'insertion est en cours de discussion. Il me semble que cette notion est entendue. Le principe en est simple : l'insertion continue à être ce qu'elle est mais une place plus importante doit être laissée aux grands exclus. Avec le temps, un certain nombre d'entre eux intégrera-t-il peut-être le secteur du handicap. Pour les autres, qui travaillent auprès de nous, nous estimons nettement préférable qu'ils se stabilisent, quitte à ce que ce processus dure dans le temps.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. Jean Launay, nous avons entendu le point de vue d'un collectif qui accompagne les personnes qui migrent des villes vers les campagnes, celui de Nicolas Millet sur l'accompagnement des entrepreneurs pour les faire monter en compétences, et celui d'Alain Poncet-Montange qui a abordé l'accompagnement des personnes par l'adaptation des outils.

En qui ces diverses expériences semblent-elles porteuses à l'écu que vous êtes et qui dispose d'une vision à la fois locale et nationale ?

Jean LAUNAY

Comme vous l'avez compris, je suis un élu du monde rural. Or les capacités d'initiatives du monde rural et du monde urbain ne me semblent pas aussi différentes qu'on a pu le dire. Cependant, selon les territoires, les initiatives prennent des formes diverses.

Il me paraît d'abord indispensable d'identifier les personnes porteuses de pratiques d'avenir. Celles-ci peuvent être de natures différentes. Dans certains cas, elles sont centrées sur un projet personnel, ce qui passe souvent par l'initiative associative avant une évolution vers le statut d'entreprise. Dans d'autres cas, le projet porte sur la reprise d'une activité qui existait préalablement sur un autre territoire et recouvre donc une problématique de migration de connaissances.

Le réseau me semble être une condition indispensable à la réussite de ces projets. Or les infrastructures techniques sont nécessaires à cette mise en réseau des initiatives. Malheureusement, je suis très inquiet sur ce point. En effet, alors que les conditions d'accès au très haut débit constituent un des enjeux de l'avenir, je crains qu'aux fractures naturelles du territoire s'ajoute une nouvelle fracture, cette fois numérique. Or les expériences qui ont cours dans le domaine de l'ESS ne peuvent réussir que si elles peuvent compter sur la réactivité des territoires et des personnes porteuses d'avenir. Cette considération technique présente donc un enjeu et un impact politique. Je crois beaucoup au réseau, mais il doit pouvoir s'exprimer sous toutes ses formes.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup, Jean Launay. Avant de laisser la parole aux participants et de prendre des questions, je propose à chacun d'entre vous de partager avec nous vos messages essentiels sur le développement des initiatives au service des personnes à l'avenir.

Nicolas MILLET

Je pense que plus les acteurs possèdent des compétences diverses, plus les projets sont riches. Par ailleurs, on ne peut partager un projet si on ne partage pas les valeurs qui le sous-tendent. Enfin, chacun, en participant à un projet, doit dépasser son expertise fonctionnelle pour partager une responsabilité collective.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Alain, pour vous, qu'est-ce qui vous semble essentiel par rapport à l'avenir du développement des projets d'ESS dans les territoires ?

Alain PONCET-MONTANGE

Je souhaiterais d'abord souligner que l'absence d'un débit internet suffisant constitue un vrai cauchemar pour nous. Néanmoins, la question essentielle reste celle de la durée des contrats. A cet égard, le temps nous manque à l'heure actuelle pour accueillir les personnes au mieux. Nous espérons que la réforme permettra de modifier cet état de fait ou bien que nous pourrions obtenir des dérogations.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Vincent Piveteau, dans les dynamiques que vous accompagnez, le dialogue entre les acteurs et entre les collectivités paraît essentiel.

Vincent PIVETEAU

L'intervention de Nicolas Millet nous a interpellés. Celui-ci a notamment mis en avant des chiffres qui montrent le très faible usage commercial d'internet par les structures qui disposent pourtant d'un site web.

Hier, au comité exécutif de la Fondation, nous avons décidé d'aider une entreprise d'insertion à développer un site de vente en ligne qui soit mutualisé avec d'autres. Nous pouvons donc jouer sur la solidarité, au-delà de notre propre projet, pour essayer de porter un territoire.

Je n'ai peut-être pas assez évoqué les territoires. La montée du fait intercommunal et l'implication croissante des intercommunalités me semblent porteuses d'avenir pour les politiques d'accueil.

Robert Savy, membre du comité exécutif de la Fondation RTE jusqu'à l'année dernière, a été un des premiers à porter ce dispositif en Limousin. Toutefois, avec lui, nous avons travaillé à l'échelle des territoires, et non sur le plan local. Or, à l'heure actuelle, nous constatons que la préoccupation de l'accueil et de la mise en réseau est complètement réinvestie par les intercommunalités.

Enfin, troisième fait porteur d'avenir, les industries créatives ne sont pas exclusivement cantonnées à la ville. Tous les jours, des expériences et des industries créatives se développent en milieu rural.

Jean LAUNAY

Pour rebondir sur l'intervention de Vincent Piveteau, je dirais qu'en tant qu'élus, nous ne pouvons désormais travailler que dans le cadre de l'intercommunalité.

La loi est toujours en retard sur la réalité du terrain. Les législateurs tentent ainsi de combler leur retard sur les initiatives du terrain et de les faire entrer dans un cadre normatif. A l'origine, c'est souvent l'initiative locale ou associative qui lance une action et oblige à trouver des règles et des cadres.

Le rôle des élus consiste à observer les personnes porteuses de projets. Je crois beaucoup aux personnes ressources, qui sont capables de changer ainsi d'activité. Elles jouent un rôle moteur dans le milieu dans lequel elles s'installent ou se réinstallent.

Je terminerai en soulignant la force du mot réseau dans toutes ses acceptions, qu'il s'agisse du réseau matériel et technique ou du réseau de personnes et de partage de connaissances.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup. A travers vos éclairages, nous constatons que les territoires ruraux sont un laboratoire d'innovation sociale, qui ne peut que s'appuyer sur les personnes.

A présent, à vous la parole. Avez-vous des réactions ou des questions à poser par rapport à ces éclairages ?

Un participant

La plupart des projets qui ont été évoqués ont été réalisés à l'initiative d'une personne. Nous constatons parfois un manque de corrélation temporelle entre le besoin et la demande. Or, pour que des projets pérennes puissent s'y développer, un territoire doit en parallèle proposer des commerces attractifs. Comment pourrions-nous nous organiser pour que cette nécessité soit satisfaite ?

Un participant

Le mot « bénévolat » n'a pas été prononcé. Je suis administrateur d'une association en Franche-Comté, qui compte désormais 93 salariés. A l'inverse, il y a 20 ans, nous n'étions qu'une dizaine de bénévoles pour lancer l'activité.

Au cours de ces 20 ans d'activité, le bénévolat a toujours été très actif et a apporté une valeur ajoutée très importante. Je pense donc que dans l'économie sociale et solidaire, la part du bénévolat doit être soulignée. A ce propos, il est étonnant de constater le lien qu'une association de l'ESS a pu créer autour du bénévolat dans une petite localité rurale. Les bénévoles viennent naturellement enrichir l'association.

Amandine BARTHELEMY

Merci, Monsieur, d'avoir évoqué cette dimension importante. Avez-vous d'autres questions ?

De la salle

Existe-t-il une particularité dans les parcours de compétences nécessaires en deuxième ou troisième phase de vie, qui fonde le projet entrepreneurial de l'ESS en milieu rural ?

Amandine BARTHELEMY

Merci pour vos questions. Je vous propose de commencer à y répondre. La première question portait sur la manière de mutualiser pour être plus fort tout en évitant la disparition des initiatives de proximité.

Nicolas Millet, vous avez insisté sur cette dimension de mutualisation, qui fait partie des tendances que l'on observe actuellement au sein des entreprises. Voulez-vous intervenir ?

Nicolas MILLET

La question de la concordance des initiatives est une gageure.

Dans tous les milieux, on constate systématiquement le même phénomène que l'on peut résumer par « la règle des 10 % » : ainsi, qu'il s'agisse d'un club sportif, d'une association culturelle ou d'une association d'entreprises, seuls 10 % des membres possibles adhèrent et agissent véritablement au sein de l'association. J'ignore à quoi ce phénomène est dû.

Reste que c'est toujours un noyau dur qui prend l'initiative, avec des compétences plus ou moins complexes et l'appui d'un certain nombre de réseaux, qui lui permettent de mobiliser d'autres ressources assez rapidement.

On peut difficilement affirmer que, sur un même territoire, les initiatives de nature convergente parviennent à se parler. Même si cela arrive, les sphères restent quelque peu différentes.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Monsieur, vous avez soulevé la question des personnes dans leurs différents engagements, notamment celui du bénévolat.

Vincent Piveteau, que pouvez-vous nous dire sur la dimension de la personne dans sa globalité ?

Vincent PIVETEAU

Le mot de bénévolat a heureusement été prononcé. Effectivement, il est sous-jacent et structurant. Ce matin, dans le deuxième atelier, certains participants ont souligné que le temps du bénévolat était indispensable au dialogue.

Pour moi, le bénévolat se situe au centre de la démarche des porteurs de projet, car si leur projet est professionnel, il s'agit également d'un projet de vie. Il ne revêt donc pas uniquement la dimension économique. De même, lorsqu'une personne souhaite s'installer dans le milieu rural, sa démarche s'inscrit toujours dans une dimension de gratuité.

De notre côté, lorsque nous accompagnons à titre bénévole les territoires dans leurs stratégies territoriales, nous nous efforçons de leur expliquer qu'ils doivent impérativement prévoir l'accueil des nouveaux arrivants et, surtout, y consacrer tout le temps nécessaire.

Amandine BARTHELEMY

La question des différences entre un entrepreneur « classique » et un entrepreneur social revient fréquemment.

Vous posez ici la question de l'entrepreneur social en milieu rural.

Je me tourne vers Alain. Entreprendre au service de la société en territoire rural : qu'est-ce que cela change ?

Alain PONCET-MONTANGE

Au présent, je ne perçois plus aussi nettement la différence entre l'entrepreneuriat classique et l'entrepreneuriat social. Peut-être l'entrepreneuriat social sait-il un peu mieux faire que les nombreuses administrations avec lesquels nous sommes en contact...

Nous sommes confrontés à des contraintes financières et devons gérer notre personnel. De surcroît, autour de nous se développe un environnement de plus en plus concurrentiel, cette pression de la concurrence s'exerçant non seulement sur l'économie traditionnelle mais aussi sur le secteur social. Dans ces conditions, je ne vois pas de grande différence entre les entrepreneurs de ces deux mondes.

Amandine BARTHELEMY

On dit souvent qu'un entrepreneur social maîtrise à la fois la logique de gestion, la logique de son *business*, la logique sociale, mais aussi le langage politique puisque, comme vous l'avez indiqué, il doit travailler avec les différentes parties prenantes.

Alain PONCET-MONTANGE

Dans les structures d'insertion, les profils de directeurs évoluent. Les nouveaux dirigeants qui rejoignent nos structures sont désormais de véritables entrepreneurs sociaux.

Amandine BARTHELEMY

Merci beaucoup pour ces éclairages. Merci à tous pour votre écoute attentive.

Demain, comment faire de l'économie sociale et solidaire le moteur du développement des territoires ruraux ? Quelles sont les clés du changement d'échelle ?

Atelier 2 : Des partenaires financiers à fédérer autour des projets

Participaient à l'atelier :

Hélène CLEMENT, Banque Publique d'Investissement (Bpifrance)

Vincent JANNOT, chargé des partenariats et du développement, Terre de Liens

Jean-Michel LECUYER, directeur des activités de France Active

Frédéric MOUKARIM, directeur du développement de la Société Financière de la Nef (Nouvelles Economie Fraternelle)

Atelier animé par Sophie KELLER d'Odyssem

Sophie KELLER

Nous allons commencer nos échanges. Merci d'avoir choisi cet atelier. Vous l'avez certainement choisi car celui-ci va traiter de la mission fondamentale du financement, qui constitue un sujet de préoccupation majeur pour de nombreux porteurs de projets dans cette salle et pour les autres acteurs qui les entourent.

Trop souvent, les porteurs de projet déplorent un manque de lisibilité du rôle des différents financeurs de l'ESS. De même, certains financeurs ne comprennent pas les spécificités de leurs entreprises. En outre, les fonds à disposition s'avèrent parfois insuffisants pour permettre la croissance.

Nous avons fait le choix d'inviter des financeurs qui s'intéressent particulièrement à ces entreprises sociales et solidaires. On peut donc supposer qu'ils s'efforcent de comprendre leurs spécificités et d'adapter leur offre et leur mode de fonctionnement à ces particularités.

Cet atelier doit vous permettre de mieux connaître ces financeurs, la spécificité de leur offre, notamment en milieu rural, et d'échanger avec eux.

Merci beaucoup à tous les quatre d'être présents. Nous avons proposé à France Active d'être représentée en la personne de Jean-Michel Lecuyer, directeur des activités de France Active et de la SIFA (Société d'Investissements de France Active).

De son côté, Frédéric Moukarim est directeur du développement de la Nef (Nouvelle économie fraternelle).

Vincent Jannot est, quant à lui, directeur du développement de Terre de Liens, dont nous essaierons de comprendre les spécificités sur le marché du financement.

Enfin, nous avons la grande chance d'accueillir une représentante de la BPI France. Guillaume Mortelier vous présente ses excuses, car un heureux événement l'empêche d'être présent parmi nous. Il est cependant remplacé par Hélène CLEMENT, que je remercie.

Pour entrer dans le vif du sujet, je souhaiterais donner la parole à Jean-Michel Lecuyer pour qu'il présente France Active, qui constitue l'un des principaux financeurs solidaires de l'ESS.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les propositions de France Active aux porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire ? Certains d'entre vous connaissent France active, d'autres non. Il est donc opportun de rappeler les spécificités et les offres de France Active aux porteurs de projets.

Jean-Michel LECUYER

Bonjour. Merci beaucoup de me donner la parole. France Active est un réseau associatif dédié au financement de projets porteurs d'utilité sociale sur les territoires. Nous nous retrouvons donc tout à fait dans la thématique d'aujourd'hui.

France Active, qui a été créée il y a une vingtaine d'années, finance la création d'entreprises, notamment par personnes qui connaissent des difficultés d'accès à l'emploi. Nous finançons ainsi 5 000 créations chaque année. En outre, à travers certains programmes spécifiques dédiés à la ruralité, nous facilitons la création d'entreprises par des créateurs agricoles.

Parallèlement au financement de créations d'entreprises, nous finançons environ 1 000 entreprises sociales et solidaires par an.

France Active est un réseau d'associations implanté sur les territoires, au nombre de 40 aujourd'hui. En région Rhône-Alpes, on en compte une par département. Plus largement, nous sommes prêts à financer des entreprises sociales et solidaires partout sur le territoire métropolitain.

Nous travaillons de façon complémentaire avec les acteurs « classiques ». Nous accompagnons les structures, notamment les entreprises sociales et solidaires, afin qu'elles bâtissent une stratégie financière. Nous aidons ces entreprises à monter des tours de table qui correspondent à leur situation actuelle sur le plan économique et financier ainsi qu'à leurs perspectives de développement. Nous les aidons également à accroître leurs fonds propres, à obtenir des prêts ou des subventions de sorte que leur développement puisse être financé et qu'elles puissent par la suite rembourser les fonds empruntés.

Une fois que nous nous sommes mis d'accord sur la trajectoire qui doit être suivie par ces entreprises, nous les finançons à la fois par des prêts solidaires (à un taux compris entre 0 et 2 %, sur cinq à sept ans) et du prêt participatif (cette dette subordonnée est remboursée après la dette bancaire, ce qui a pour effet de rassurer les banquiers) et leur apportons notre garantie auprès des banques. Nous garantissons ainsi entre 50 et 65 % du montant des prêts bancaires, ce qui évite aux banques de demander à ces entreprises des cautions personnelles.

A travers les prêts solidaires que nous apportons et les garanties aux banques, nous cherchons à aider les entreprises sociales et solidaires à monter des actions locales cohérentes et à se développer sans que les questions financières constituent un frein.

Sophie KELLER

Pour résumer, les spécificités de France Active recouvrent à la fois la recherche d'outils plus adaptés, avec des taux moins élevés que les taux classiques, et un maillage territorial permettant à tout porteur de projet dans les territoires d'accéder plus directement à un fonds territorial.

Ce fonds territorial assure une mission d'accompagnement et a vocation à aider le porteur de projet dans le montage de son plan de financement et sa stratégie.

Enfin, France Active permet aux entreprises de bénéficier d'un effet de levier : un porteur de projet qui fait appel à ses services peut en effet avoir accès plus facilement à des crédits bancaires.

Jean-Michel LECUYER

Je précise que les fonds territoriaux, qui sont des associations régionales et départementales, matérialisent la conjonction de trois types d'acteurs : les collectivités territoriales (les premiers financeurs sont ici les régions, qui voient un intérêt à soutenir l'économie sociale et solidaire), les banques (notamment celles de l'économie sociale, telles que la Caisse d'Epargne, le Crédit Mutuel ou le Crédit Agricole) et les réseaux associatifs coopératifs de l'ESS. Nous réunissons ces acteurs autour de la table pour créer un projet.

Sophie KELLER

Merci. Frédéric, vous représentez la Nef. Quelles sont pour un porteur de projet d'ESS les spécificités de la Nef dans l'univers plus large des banques ?

Frédéric MOUKARIM

La Nef a la particularité d'orienter l'argent qu'elle collecte vers le financement de l'ESS et, plus largement, de l'économie solidaire. Les projets y sont étudiés à l'aune de la plus-value sociale et environnementale. Ainsi, si le projet n'implique pas ces dimensions, le porteur de projet n'a pas accès au crédit.

Notre action en tant que banquiers est orientée : en d'autres termes, la Nef ne vous donne pas autre chose que ce dont vous avez besoin.

Par ailleurs, nous créons, à travers le financement, un lien de solidarité entre les épargnants et les emprunteurs. Ainsi, si vous placez de l'argent à la Nef, vous savez exactement ce que nous en faisons.

Nous avons pour but de créer une communauté autour des porteurs de projets, les déposants pouvant devenir à l'avenir les sociétaires, les clients et les partenaires de ceux qui empruntent.

Enfin, nous avons développé une expertise dans des secteurs importants pour les territoires ruraux : l'énergie, la terre, l'alimentation et l'innovation sociale. Autour d'un projet, nous recréons ainsi de l'activité économique et du lien social.

Sophie KELLER

Pour résumer, on peut trouver à la Nef des interlocuteurs qui connaissent mieux les projets bio, les projets d'énergie locale, etc.

Les outils de financement que vous proposez (les prêts bancaires) sont dans l'ensemble les mêmes que ceux d'autres banques plus classiques.

Frédéric MOUKARIM

Exactement. Nous intervenons principalement au profit des porteurs de projets, quel que soit leur statut. Il s'agit principalement de PME, bien que nous financions également des collectivités locales, notamment dans les domaines de la petite enfance et de l'efficacité énergétique.

Nous couvrons quasiment tous les besoins et nous nous appuyons au quotidien sur divers partenaires. Nous avons ainsi développé des partenariats avec les structures locales de France Active ainsi qu'avec Bpifrance. Ce point s'avère extrêmement important, puisque la Nef implique une idée de solidarité autour de l'argent. Pour que les acteurs de l'ESS se développent harmonieusement, les acteurs financiers doivent travailler ensemble. Cette dimension démultiplie les possibles.

Sophie KELLER

Je retiens aussi que vous vous revendiquez comme la première banque éthique.

Au-delà des prêts, vous proposez également des ouvertures de comptes aux entreprises sociales et solidaires. Il paraît donc cohérent pour un porteur de projet de déposer ses fonds à la Nef plutôt qu'à une autre banque.

Je vais à présent donner la parole à la représentante de Bpifrance, dont on entend beaucoup parler dans l'actualité. Ce secteur connaît en effet un moment historique, avec l'arrivée de Bpifrance sur le marché du financement des entreprises sociales et solidaires.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les outils concrets qui seront proposés demain par l'économie sociale et solidaire à Bpifrance ?

Hélène CLEMENT

Je rappellerai en préambule que Bpifrance (les lettres BPI renvoyant aux termes Banque Publique d'Investissement) est une filiale détenue à 50 % par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 50 % par l'Etat. Elle réunit OSEO, FSI Régions et le Fonds stratégique d'investissement.

La société a été créée en juillet dernier et propose une offre spécifique à l'ESS. Elle vient s'ajouter aux structures existantes, notamment la Caisse des Dépôts.

Pour mémoire, la Caisse des Dépôts est un acteur historique sur le secteur, qui gère les fonds de l'Etat, le Fonds de cohésion sociale et l'action de financement de l'ESS du programme Investissement d'avenir. Pour son compte propre, elle finance des prêts d'honneur et des micro-crédits.

Bpifrance compte s'appuyer sur les réseaux existants. Bpifrance propose des offres de prêts, de crédits bail, de prêts participatifs et des financements de court terme. Cette offre est déjà accessible

à toutes les entreprises si la qualité de leurs comptes le permet. En 2012, 95 millions d'euros ont été alloués au secteur.

S'agissant de l'ESS à proprement parler, de nombreuses annonces ont déjà été réalisées il y a quelques mois. Nous nous inscrivons en effet dans le cadre de la loi ESS et des éléments en préparation dans ce domaine.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer la mise en place d'un prêt participatif social et solidaire (PPSS). *A priori*, le montant de ce prêt serait compris entre 10 000 et 50 000 euros. Il ne s'agit avant tout d'un « coup de pouce », puisque nous intervenons en complément des réseaux existants. D'ailleurs, l'octroi de ce prêt sera partiellement délégué aux réseaux.

Sophie KELLER

Par exemple, chez France Active, pourrions-nous trouver un PPSS ?

Hélène CLEMENT

Divers réseaux travailleront en partenariat avec nous pour proposer directement ce type d'outils de façon transparente.

Le prêt participatif sera adossé à un fonds de garantie doté par l'Etat. Il est prévu une phase initiale de test de trois ans. Nous devons être opérationnels au début de l'année 2014.

L'offre du Crédit associatif, que vous connaissez peut-être, viendra enrichir nos outils, ainsi que des garanties de prêts bancaires pour les grandes associations d'utilité publique.

Nous avons également eu connaissance du fonds pour l'innovation sociale, qui est en cours de structuration. Bpifrance a fait une offre de services à l'Etat pour gérer ce fonds, qui financera des projets socialement innovants.

Pour la partie fonds propres, BPI France ne s'interdit pas d'intervenir en direct. Vous connaissez peut-être Scopelec, qui intervient dans l'installation de matériel électrique et téléphonique. Cette entreprise a bénéficié de 6 millions d'euros en obligations convertibles.

Toutefois, notre intervention s'effectuera surtout dans le cadre de fonds de fonds. Si nous investissons dans des fonds d'investissement qui eux-mêmes investissent et sélectionnent les entreprises, nous le ferons pour les entreprises ESS statutaires et en choisissant les fonds d'investissement qui ciblent spécifiquement les entreprises à fort impact social. Des fonds actuellement en cours de levée devraient être actifs l'année prochaine.

Il s'agit de faire effet de levier et d'entraîner les investisseurs privés avec nous.

Pour finir, une plate-forme de *crowdfunding* (financement participatif) a été lancée le 30 septembre, tousnosprojets.fr, qui fédère des plates-formes de dons, de prêts en faveur d'investissements et met l'accent sur les projets qui poursuivent des finalités en lien avec l'ESS. En regroupant ces plates-formes, nous voulons leur donner plus de retentissement, et faire en sorte que les plates-formes moins connues soient plus accessibles aux investisseurs potentiels dans le grand public.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Sophie KELLER

Si je résume, BPI souhaite non seulement catalyser le financement du secteur en renforçant les acteurs existants grâce à des fonds de fonds (qui interviendraient auprès de fonds d'investissement déjà en place) mais aussi en fédérant les financeurs, en facilitant leurs actions et en créant de nouveaux outils directement accessibles à des porteurs de projet, tels que le PPSS.

Nous avons choisi de vous proposer une diversité de regards, d'approches et d'objectifs de financeurs. Nous avons donc proposé à Terre de Liens de présenter son approche, qui est ancrée dans les problématiques des territoires ruraux. Expliquez-nous ce qui vous a spécifiquement interpellés et en quoi vous souhaitez jouer un rôle de financeur engagé au service des territoires ruraux.

Vincent JANNOT

Je préciserai tout d'abord que nous ne sommes pas une banque. Nous nous définissons comme un mouvement dynamique. Nous sommes nés à la suite de rencontres sur les questions d'accès au foncier il y a 15 ans.

En 2003, nous avons créé une première association nationale, Terre de Liens. Depuis, 19 associations régionales se sont implantées dans toutes les régions de France.

Notre question est née d'un mouvement d'éducation populaire qui se consacrait à la problématique des personnes venant s'installer à la campagne. En outre, le modèle agricole a changé. De nombreux exploitants viennent s'installer avec peu de moyens. Leur moyenne d'âge s'élève à 35-45 ans. Or les aides agricoles sont destinées aux moins de 40 ans. Cet état de fait posait le problème de l'investissement dans l'outil de travail.

Dans un contexte qui voit chaque jour la disparition de 160 hectares de surface agricole utile et où entre un tiers et la moitié des terres libérées ne sont pas destinées à l'installation, mais à l'agrandissement ou à la réaffectation, nous avons créé le mouvement Terre de Liens.

Nous avons envisagé assez rapidement la mise en place d'outils financiers pour montrer aux territoires que la question du foncier et de l'installation agricole et rurale en France représentait une véritable problématique et que nous pouvions y répondre grâce à une combinaison d'acteurs (les citoyens, les collectivités et les entreprises).

Initialement, nous souhaitions créer une fondation d'utilité publique car nous estimions que la terre constituait un bien commun qu'en partenariat avec la puissance publique, nous devions préserver. Or, dans les faits, nous nous sommes rendu compte qu'il était très délicat de créer une fondation. Nous avons donc créé en 2006 une autre structure, grâce à l'appui de la Nef, de la Fondation de France et de la Fondation MACIF. Cette structure est une société en commandite par action (c'est-à-dire le même statut que Michelin), que nous avons transformée en entreprise solidaire.

Aujourd'hui, cette société compte 10 000 actionnaires, avec une moyenne de 3 000 euros par actionnaire. Nous disposons de 30 millions d'euros. Terre de Liens n'est cependant pas un financeur semblable à une banque : nous avons mis en place des structures qui nous permettent de collecter

des fonds, quels qu'ils soient, pour venir en appui à des porteurs de projets ou à des entrepreneurs agricoles et ruraux

Nous construisons notre projet avec et pour la personne. Ces 30 millions d'euros nous ont ainsi permis d'acheter une centaine de fermes. Sur chaque territoire où nous possédons une ferme, nous mobilisons des citoyens sur l'épargne ainsi que les collectivités sur le mouvement associatif et la question de l'accès au foncier.

Sur ces terres, des entrepreneurs exploitent des entreprises agricoles avec une spécificité : en effet, nous leur louons les terres sous forme de baux ruraux environnementaux. Nous appliquons systématiquement des critères environnementaux opposables en droit. Par conséquent, nous accompagnons bel et bien des entrepreneurs solidaires, non au sens statutaire du terme, mais au sens de l'économie solidaire : écologiquement responsables et socialement solidaires.

Depuis mai 2013, nous avons enfin obtenu notre fondation reconnue d'utilité publique, après 10 années de travail, ce dont nous sommes très fiers. Notre fondation peut désormais récolter des dons et des legs.

Notre prochaine idée consiste à créer un conservatoire des espaces agricoles. En effet, notre pays continue à perdre 200 fermes par semaine, alors même que de nouveaux exploitants souhaiteraient s'installer.

Sophie KELLER

Merci. Pour résumer, vous avez innové en matière financière, pour répondre à la déqualification d'espaces ruraux. En les achetant, vous leur octroyez à vie une fonction de développement agricole.

Parallèlement, vous faites des propositions aux porteurs de projets agricoles. Soit ceux-ci viennent avec l'idée d'acquérir un certain terrain et proposent à Terre de Liens de l'acheter et de lui payer ensuite des loyers, soit ils demandent directement à louer un terrain. Est-ce bien cela ?

Vincent JANNOT

Non. Nous intervenons en complément des SAFER ou des SAFALT. Nous avons passé une convention avec des SAFER dans quasiment toutes les régions.

Nous recevons un si grand nombre de demandes que nous privilégions les porteurs de projets qui ont déjà repéré une terre. Nous nous présentons plutôt comme un « récoltant d'épargne » que comme un financeur de projet.

Il n'en demeure pas moins que vous pouvez faire appel à nous pour que nous vous accompagnions dans la récolte, car nous disposons d'outils à cet effet.

Sophie KELLER

Vous l'avez compris : Terre de Liens a monté tous les outils financiers possibles pour que tout particulier puisse investir dans l'agriculture ou pour que les collectivités puissent contribuer sur leur territoire à pérenniser le développement agricole.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

La Nef a aidé au démarrage de Terre de Liens. Vous jouez un rôle fort de financeur entrepreneur dans les territoires ruraux, pour donner naissance à des innovations financières, afin de répondre à des besoins moins classiques que ceux que satisfait un prêt.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur ces besoins et sur les innovations que vous avez mises en place et qui sont susceptibles d'intéresser certains d'entre nous ?

Frédéric MOUKARIM

A l'origine, nous souhaitions régénérer les biens communs par le financement. Nous sommes ainsi partis de l'idée générale que la terre et l'eau constituent des biens communs, qui n'entrent pas nécessairement dans des schémas de financement classiques, en particulier si nous voulons que leurs sources de financement soient locales.

Il s'agissait donc de relocaliser l'épargne et de permettre aux personnes d'entrer dans la gouvernance des structures qui, localement, gèrent de manière pérenne les projets.

De plus, nous avons participé à la création de fonds d'investissement citoyens, qui permettent de lever des fonds et d'investir en fonds propres principalement dans les structures qui développent ces projets. Nous avons parlé de Terre de Liens.

Sophie KELLER

Vous m'avez également indiqué que vous aviez constaté que les projets que vous financiez en milieu agricole avaient besoin d'investissements.

Frédéric MOUKARIM

Nous intervenons également sous cette forme car cette action est complémentaire de celle que nous menons par ailleurs. Le financement par l'endettement n'est pas un moyen adapté.

Puisqu'il s'agit d'un investissement citoyen, les personnes qui verront se développer cette initiative près de chez elles en deviendront partie prenante : elles pourront agir sur la gouvernance et s'assurer que l'investissement réalisé localement porte bien ses fruits.

Sophie KELLER

Vous avez créé des fonds d'investissement dans le logement durable et dans l'énergie.

Frédéric MOUKARIM

Nous avons participé à la création d'Energie partagée, un fonds d'investissement qui aide les structures productrices d'énergie locale à se développer et à monter des projets, et encourage ainsi une dynamique économique et sociale sur le territoire.

L'autonomie énergétique est recherchée à terme, ce qui est essentiel dans le contexte actuel. Aujourd'hui, des personnes ne peuvent pas à la fois se chauffer, s'alimenter ou faire le plein d'essence de leur véhicule.

Nous sommes également intervenus dans la création d'une SCI sur l'habitat participatif, qui émergera sans doute prochainement. Il s'agit soit de faire cohabiter plusieurs générations ensemble, soit de répondre à des problématiques environnementales.

Sophie KELLER

Pour monter un projet en habitat coopératif, est-il possible de demander à Terre de Liens un financement sous forme d'investissements ?

Frédéric MOUKARIM

Non. Dans un tel cas de figure, ce n'est pas vers Terre de Liens qu'il convient de se tourner.

Un outil, qui aura pour nom « Cofinçons notre prêt participatif », permettra à des spécialistes dont c'est le métier de monter des projets. En revanche, nous leur apporterons un soutien en fonds propres, puisque nous travaillons avec des partenaires cofondateurs qui exercent ce métier.

Nous intervenons pour notre part en apportant notre savoir-faire en matière d'ingénierie financière et en effectuant un suivi.

Sophie KELLER

France Active conduit également des actions spécifiques en milieu rural. Peut-être utilisez-vous des outils qu'il serait important de faire connaître aux porteurs de projets.

Jean-Michel LECUYER

Comme je le disais plus tôt, nous développons un programme qui est plutôt dédié aux créateurs d'entreprises agricoles afin de faciliter leur accès aux banques. Ce programme est déjà fortement développé dans certaines régions, notamment le Languedoc-Roussillon et les Midi-Pyrénées. Nous souhaitons l'étendre à l'ensemble du territoire.

Les outils de garantie doivent être adaptés aux besoins de prêts des agriculteurs.

S'agissant des entreprises d'économie sociale et solidaire, les outils d'accompagnement, de prêt et de garantie concernent en grande partie une activité rurale qui s'exerce dans des communes n'excédant pas 1 000 habitants.

Nous finançons ainsi de nombreuses activités de services à la personne en milieu rural. Nous avons conclu un partenariat avec Maisons Familiales Rurales qui, dans ces territoires, proposent un certain nombre de services, notamment à destination des enfants.

Nous travaillons également avec les réseaux d'aide à domicile et les structures d'insertion, en particulier le Jardin de Cocagne. Notre objectif est de faciliter à travers nos financements la création et le développement des jardins.

Un outil complémentaire mérite d'être signalé. Il vise à favoriser l'émergence de nouveaux projets ou l'essaimage de projets existants. Il consiste à apporter une subvention à un porteur de projet qui souhaite créer une entreprise sociale et à le faire dès lors qu'il est accompagné, hébergé et soutenu par une autre entreprise sociale déjà existante. Dans ce cadre, nous assurerons un financement pendant six à neuf mois, le temps de la maturation du projet. Ce dispositif peut être

utilisé afin de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes, mais également l'essaimage de modèles existants.

Sophie KELLER

Cet outil est donc utile pour de nouveaux projets, pour de nouveaux porteurs de projets que vous accompagnerez dans leur développement ou si ceux-ci souhaitent monter un projet présentant un lien avec votre activité.

Nous pouvons à ce stade prendre des questions de la salle. En effet, je pense que vous avez bien compris l'offre de chacun.

Eric PARENT, ERARE ?

Je suis fondateur d'une société coopérative dans le cadre de la Collectivité des agriculteurs et des forestiers sur le territoire du Beaujolais. Cette société est en réalité une agence de développement. Nous nous occupons de projets et nous intervenons sur l'aspect administratif et réglementaire.

Je souhaiterais connaître vos relais locaux sur le territoire. En tant que créateur de projet, je vous ai contacté individuellement, et je me suis rendu compte que je n'avais pas d'interlocuteur intermédiaire.

Sophie KELLER

La question porte donc sur vos relais locaux. Pour France Active, je pense que nous y avons répondu : ce sont les fonds territoriaux. Reste à savoir où ceux-ci se situent.

Jean-Michel LECUYER

Nous essayons de répondre au projet évoqué avec le fonds de confiance pour donner le temps de bâtir le projet. Nous sommes toutefois conscients que l'accompagnement en amont, dans l'élaboration du *business plan*, manque quelque peu de relais au sein de l'ESS.

Un participant

Ne disposez-vous pas d'une cartographie des relais au niveau départemental ou régional ?

Jean-Michel LECUYER

Nous avons bien identifié le problème et nous essayons d'y apporter une solution. Cette cartographie existe dans l'accompagnement à la création de TPE. Sur l'ESS, c'est plus parcellaire.

Sophie KELLER

Comme l'a indiqué Jean-Michel, on constate encore une inégalité territoriale aujourd'hui. Il faut se renseigner plus localement sur les acteurs. Peut-être des interlocuteurs tels que les CRES ou comme France Active peuvent-ils être de bons relais pour identifier les offres d'incubation et d'accompagnement à l'émergence.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Certaines régions sont plus avancées que d'autres. A l'heure actuelle, je n'ai toutefois pas l'impression qu'il existe une cartographie nationale de ces dispositifs. Je pense que les interlocuteurs locaux seraient les mieux placés pour répondre à ces questions locales.

Suzanne CIVIER, Association Le Ressourcerie de Briève Vallore

Je souhaiterais poser une question à Monsieur Frédéric Moukarim, de la Nef. J'avais commencé à constituer un dossier pour la Nef, jusqu'au moment où il m'a été demandé le montant de mon prêt bancaire. Or je ne voulais pas de prêt bancaire ; je travaillais alors avec France Active et la Caisse d'Epargne.

Je voulais avant tout bénéficier de l'aide des déposants qui soutiennent les projets. Je souhaite savoir si j'aurais pu y accéder ou s'il était nécessaire de passer par un prêt bancaire.

Frédéric MOUKARIM

Je n'ai pas dû être clair. Les épargnants qui déposent leurs fonds à la Nef peuvent en orienter l'utilisation. Si vous recherchez une subvention ou un soutien particulier, nous ne proposons pas ce type de dispositif aujourd'hui.

Pour les agriculteurs, nous constituons des enveloppes de crédit bonifiées. Des épargnants peuvent ainsi décider de réduire la rémunération de leur épargne, ce qui nous permet de baisser les taux de crédit. Toutefois, nous ne pouvons le faire que dans de faibles proportions à l'heure actuelle.

Vincent JANNOT

Pour répondre à la question des territoires, je dirai que le site de Terre de Liens indique les numéros de téléphone par régions. Cependant, nous ne disposons pas encore de moyens suffisants pour répondre à tous.

Nous nous appuyons sur des relais locaux associatifs en fonction des régions. Il s'agit plutôt de relais locaux associatifs avec lesquels nous avons l'habitude de travailler ou qui développent des compétences sur l'installation agricole et rurale. De leur côté, les boutiques de gestion ne possèdent pas toujours cette compétence spécifique. Si elles peuvent l'avoir sur certains territoires, elles ne sont pas présentes partout. Si cette compétence n'existe pas, il faut donc la créer.

Les besoins existent dans tous les territoires ruraux. Partout, de nouveaux habitants veulent s'installer et nous devons pouvoir répondre aux besoins qui se font jour. Il faut que vous vous rendiez auprès de nos relais locaux

Un participant

Nous le faisons déjà. C'est aussi pour cela que nous venons vous rencontrer.

Sophie KELLER

Avez-vous d'autres questions ?

Jean-Guy HENCKEL, Réseau Cocagne

Monsieur a oublié de mentionner l'existence d'un compte épargne insertion.

Je souhaite faire un simple constat et vous poser une question, pour partager avec vous mon sentiment. Au vu des projets sur lesquels nous travaillons (par exemple, des projets de restaurant ou de jardins) en Cocagne, il me semble que nous vivons une période quasi inédite.

La transition socio-écologique, les problèmes économiques sociaux, économiques et écologiques qui s'entrecroisent sont en effet le signe d'une période sans précédent. Dans un tel contexte, nous devons donc penser à des alliances inédites. En effet, il n'est pas certain que les dispositifs qui ont fonctionné jusqu'à présent soient encore utiles demain.

A Toulouse, j'ai découvert de nouveaux montages des Jardins de Cocagne, qui sont exactement ceux que nous souhaitions faire. Les fonds proviennent de la société civile et des pouvoirs publics : ils s'entrecroisent pour nourrir de nouveaux projets.

Ces nouvelles alliances s'avèrent néanmoins très limitées. Les pouvoirs publics peuvent encore penser que l'intérêt général repose sur eux. En l'occurrence, s'agissant de la lutte contre l'exclusion et du développement de l'agriculture biologique, il faut s'efforcer dans ce moment inédit d'associer toutes les forces vives.

Je souhaite avoir votre sentiment sur cette question. Pensez-vous qu'avec les outils que peut apporter chacun d'entre vous, nous pourrions réussir ? A mon sens, devant la masse de problèmes qui restent irrésolus aujourd'hui, chacun doit nouer de nouvelles alliances plutôt que d'apporter isolément sa pierre à l'édifice.

Sophie KELLER

Merci beaucoup, Jean-Guy, pour avoir évoqué votre vision de ces nouvelles collaborations.

Vincent JANNOT

Il est évident que Terre de Liens se situe dans cette mouvance et dans un modèle économique qui tend vers cela. En effet, nous sommes un mouvement citoyen avec 13 000 souscripteurs, donateurs et adhérents.

Je crois aussi à l'apport de la puissance publique. Nous avons donc intérêt à travailler ensemble. Nous commençons tout juste à le faire.

Quant aux fonds privés et au mécénat, nous allons pouvoir les développer. Je ne crois cependant pas que nous pourrions répondre à l'ensemble du problème. Nous devons par conséquent nous associer à d'autres acteurs.

Je suis content de revoir Jean-Louis, que je n'avais pas vu depuis longtemps. Je signalerai que nous avons soutenu un projet de jardin de cocagne à Toulouse.

Sophie KELLER

Frédéric, comment imaginez-vous les nouvelles alliances qui viennent d'être évoquées ?

Frédéric MOUKARIM

La Nef a créé une filiale qui vise à aider les structures telles que Cocagne à créer ce type de fonds. Pour l'avoir réalisé à des échelles plus réduites, en pratiquant la solidarité entre acteurs publics et

privés, je peux affirmer que cette approche est efficace : elle permet de créer des leviers et de nouvelles possibilités.

C'est ce que nous sommes en train de faire avec Jardins de Cocagne. Nous espérons que ce modèle pourra se démultiplier par la suite.

Jean-Michel LECUYER

France Active travaille avec les banques. Nous cherchons notamment à les impliquer dans des projets d'économie sociale et solidaire. Actuellement, nous travaillons à un partenariat avec la BNP.

Nous essayons par ailleurs d'amener des entreprises à contribuer à nos outils d'investissement, ce qui s'avère plus difficile. Lorsque nous nous adressons à une entreprise pour qu'elle apporte ses fonds à notre société d'investissement, nous parvenons au plus à lever 50 000 ou 100 000 euros. Certaines barrières restent donc difficiles à lever.

Je confirme quoi qu'il en soit qu'avec les fondations d'entreprise, nous bénéficions d'une véritable capacité de levier. On peut cependant regretter que nous n'ayons pas réussi à les convaincre complètement que leur objet social pourrait également consister à soutenir massivement des outils au service des territoires.

Sophie KELLER

Je reprends les propos de Jean-Louis à l'instant. Nous nous trouvons à un moment historique. Nous ressentons tous une reconnaissance très forte et de plus en plus grande de l'utilité des entreprises sociales et solidaires dans l'économie. Par conséquent, un nombre croissant de financeurs potentiels s'intéresse à ces questions et cherche à s'engager.

Quelle est votre vision de l'avenir du financement ? Quels sont les enjeux que vous percevez et quel est l'idéal que vous souhaitez ?

Nous avons commencé à approcher les enjeux fondamentaux de la coopération entre les différents financeurs. Voulez-vous partager votre vision et donner des conseils aux personnes présentes pour les aider au mieux dans leur développement ?

Hélène CLEMENT

Il est indispensable de trouver des relais de financement différents en haut de bilan et bas de bilan. Bpifrance s'y emploie, dans une logique d'effet de levier et de soutien des écosystèmes : l'écosystème bancaire classique et celui de l'ESS spécifiquement.

Il s'agit d'aider les entreprises, quelle que soit leur forme. Nous suivons une démarche de prise de risques, afin d'élargir le spectre de nos interventions et d'avancer.

En termes de conseil, comme je vous l'ai expliqué, je vous inciterai à vous tourner vers les établissements bancaires, les acteurs de l'écosystème et Bpifrance, qui possède des implantations partout en France.

Jean-Michel LECUYER

J'ai le sentiment que, grâce à la création d'un écosystème favorable à l'innovation sociale, les projets sont bien engagés dans certaines régions. En outre, certaines régions sont ainsi en train d'engager une structuration de l'écosystème.

Nous faisons en sorte que les entrepreneurs sociaux, comme les autres, aient accès aux outils de financement local en fonds propres pour se développer.

Sophie KELLER

France Active serait donc un acteur potentiellement plus important à l'avenir dans le domaine des fonds propres pour l'utilité sociale.

Jean-Michel LECUYER

Je l'espère. La BPI se penche sur le sujet et a paraît-il apporté une dizaine de millions d'euros de fonds propres.

Vincent JANNOT

Je rejoins France Active sur les apports au niveau des associations régionales et nationales Terre de Liens. Nous rencontrons des problèmes de trésorerie liés au développement ; nous nous trouvons dans une phase de transition. Nous devons procéder « par petits pas » pour répondre à la demande. Ce problème est important en France. Ainsi, au Forum des associations, il y a quelques semaines, j'ai constaté que cette problématique revenait régulièrement.

Je n'ai pas de conseil à donner, si ce n'est de ne pas rester seul. Il est indispensable de pouvoir compter sur un accompagnant dans la durée et de ne pas toujours faire confiance aux experts ou aux conseillers. Il faut également bien mesurer la cohérence entre son projet de vie et son projet d'activité, lié au territoire : c'est pour nous un des gages de durabilité du projet. Viennent ensuite les questions de marchés, d'opportunités de financement, etc., mais ce n'est pas le plus difficile.

Sophie KELLER

Nous allons arrêter là cet atelier. J'en retiens que l'avenir est à ces nouvelles alliances entrepreneuriales et audacieuses entre financeurs et entrepreneurs. Encore une fois, si vous détectez des enjeux de financements en lien avec vos ambitions dans les territoires, réfléchissez aux bons outils de financement.

Autour de la table, vous l'avez vu, des financeurs sont prêts à réfléchir avec les porteurs de projets à de nouveaux outils de financement.

C'est également dans les démarches entrepreneuriales avec ces financeurs que vous trouverez des réponses.

Cet atelier a mis en évidence un autre enjeu : celui d'une meilleure collaboration entre financeurs, afin de rendre encore plus efficace la recherche de fonds pour tous les porteurs de projets.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Merci à tous pour votre éclairage. Nous souhaitons que vous puissiez continuer à échanger avec les acteurs qui sont intervenus aujourd'hui. Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à aller les trouver individuellement.

Nous vous donnons rendez-vous en plénière pour finir cette journée tous ensemble. Merci à tous.

3^{ème} forum

Chateauneuf-sur-Isere



6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire



Demain, comment faire de l'économie sociale et solidaire le moteur du développement des territoires ruraux ? Quelles sont les clés du changement d'échelle ?

Atelier 3 : De l'idée au projet, les dispositifs d'accompagnement

Participaient à l'atelier :

Denise SAINT-PE, membre du conseil exécutif de la Fondation RTE

Christophe BELLEC, administrateur de l'association De Fil en Réseaux, à l'origine d'un réseau de solidarité et d'accompagnement, sur le plateau de Millevaches, auquel la Fondation de France a apporté son concours

Emmanuel KASPERSKI, fondateur de REPLIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), un générateur d'entreprise d'utilités sociale et environnementale créatrices d'emplois pour le territoire

Joseph LE BLANC, coprésident du Réseau National des Espaces Tests Agricoles (RENETA) et gérant de Terracoopa (Hérault), coopérative d'activité dans les étiers agricoles et environnementaux qui a créé une couveuse agricole en périphérie de Montpellier

Nicolas GAUTIER, parrain pour la Fondation RTE

Atelier animé par Romain SLITINE d'Odyssem

Romain SLITINE

Bonjour à tous. Bienvenue. Cet après-midi, nous avons la chance de proposer un atelier qui nous permettra de dialoguer pendant une heure. A 15 heures 30, nous devrons donc conclure. Nous allons donner la parole aux intervenants, puis échanger avec vous pour aller plus loin.

La thématique de l'atelier est la suivante : « De l'idée au projet, les dispositifs d'accompagnement dans le champ de l'économie sociale et solidaire ».

Que ce soit l'économie sociale et solidaire ou l'économie dans son ensemble, les chiffres sont parlants, puisque cinq ans après leur création, seules 46 % des nouvelles entreprises nouvelles sont encore en activité alors que cette proportion atteint 70 % lorsque ces entreprises sont accompagnées

Les dispositifs d'appui à l'aide et au développement de l'ESS constituent un soutien, une sécurisation et un accompagnement. L'économie sociale et solidaire innove elle-même dans ses formes d'accompagnement. Nous allons l'évoquer avec les intervenants.

Je vais vous présenter les quatre intervenants. Denise Saint-Pé, merci beaucoup d'être présente parmi nous. Vous avez été maire pendant 22 ans. Vous êtes élue depuis 30 ans, conseillère générale des Pyrénées Atlantiques, conseillère régionale d'Aquitaine, présidente du Syndicat départemental de l'Energie et membre du conseil exécutif de la Fondation RTE. Il est essentiel que vous posiez le décor dans lequel s'inscrivent les problématiques des territoires ruraux.

Nous avons également la chance d'accueillir Emmanuel Kasperski, qui est fondateur d'un dispositif innovant qu'il va vous présenter, REPLIC.

Pour sa part, Joseph Le Blanc est co-président du Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA) et gérant de Terracoopa, qui est une coopérative d'activité et d'emploi spécialisée pour les personnes qui souhaitent s'engager dans les activités agricoles.

Enfin, Christophe Bellec est administrateur de l'association Fil en Réseaux, qui est à l'origine d'un réseau de solidarité et d'accompagnement sur le plateau de Millevaches.

Nous allons commencer par vous, Denise Saint-Pé, afin de bénéficier de votre vision d'élue. Vous êtes engagée sur votre territoire pour le maintien des activités en territoire rural. Qu'attendez-vous, en tant qu'élue, de l'économie sociale et solidaire ? A quelle problématique peut-elle répondre selon vous ?

Denise SAINT-PE

Bonjours à toutes et à tous. Nous identifions les faiblesses que présente notre territoire pour déterminer si l'économie sociale et solidaire peut nous aider face aux problématiques de notre monde rural.

Comme nombre de territoires ruraux en France, notre territoire pâtit de l'éloignement des zones d'habitation. Ce territoire est en voie de désertification, les jeunes n'ayant pas envie de s'installer dans nos petites communes. Qui plus est, l'éloignement crée des problématiques de déplacement et de transport. Dans ces conditions, les jeunes agriculteurs ne souhaitent pas reprendre la ferme de leurs parents ou d'acheter des fermes qui se vendent.

Je ne veux toutefois pas uniquement dresser des constats négatifs. En effet, nous pouvons relever également des points positifs. Notre territoire présente en effet des atouts, tels que la beauté de ses paysages naturels. J'ignore à ce propos si vous connaissez les Pyrénées Atlantiques, situées dans la région Aquitaine, au pied des Pyrénées orientales. Nous bénéficions de richesses naturelles apportées par les cours d'eau et la montagne, qu'elle soit basque ou béarnaise. Quant à nos atouts patrimoniaux, ce sont des sites historiques, des cités-bastions, etc. Nous souhaitons donner aux gens l'envie de rejoindre notre territoire, en développant le tourisme comme activité économique.

Enfin, au-delà de ces richesses naturelles, notre atout est constitué des savoir-faire, des us et coutumes, que nous voulons préserver et transmettre.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Romain SLITINE

Merci beaucoup pour ce premier panorama. Je vais donner la parole à Joseph Le Blanc, pour qu'il nous explique ce que sont les espaces tests agricoles et comment ceux-ci peuvent constituer une solution pour contribuer à la création et au développement d'activités dans les territoires ruraux.

Joseph LE BLANC

Le maintien du nombre d'agriculteurs et l'installation de nouveaux agriculteurs constituent un enjeu important. Nous avons en effet perdu 200 000 actifs en 10 ans, soit 20 000 emplois par an.

Les agriculteurs partent à la retraite et leurs fermes ne sont pas reprises. Les terres en question sont en général reprises par des voisins qui s'agrandissent. Si le niveau de production est globalement maintenu, l'emploi subit une vraie hémorragie.

Pourtant, nous constatons que de plus en plus de nos concitoyens ont envie de s'installer dans nos territoires, notamment des personnes qui ne sont pas issues du monde agricole. A l'heure actuelle, 30 % d'installations en France restent néanmoins le fait de legs familiaux et de dons.

Lorsque l'on ne fait pas partie de ce milieu, il n'est pas facile de s'installer. Il faut en effet trouver des terrains et se faire accepter. C'est pour répondre à ces enjeux que les Espaces Tests Agricoles se sont créés, les plus anciens ayant vu le jour il y a sept ou huit ans. Le premier espace a en effet commencé en 2005 dans le Pas-de-Calais.

Les Espaces Tests Agricoles visent à fournir des conditions facilitées aux personnes qui souhaitent tester et démarrer un projet dans l'agriculture, en les dotant à la fois d'outils de production (prêts de parcelles de fermes, création de fermes conçues à cet effet) et des statuts adéquats (afin que les personnes n'aient pas à créer d'entreprise) et en leur apportant un accompagnement.

Romain SLITINE

Peut-être pouvez-vous nous dire quelques mots sur cet accompagnement ?

Joseph LE BLANC

Le réseau compte une quinzaine d'Espaces Tests Agricoles, ce qui est peu. La Fondation RTE en a soutenu au moins la moitié ainsi qu'une quarantaine de projets.

Au sein de ce collectif, nous partageons une vision de l'agriculture à taille humaine et respectueuse de l'environnement. Notre posture d'accompagnement consiste avant tout à laisser aux personnes la possibilité de développer leur propre projet personnel.

Romain SLITINE

Quels sont les résultats et les impacts en termes économiques et sociaux du réseau RENETA sur les territoires ruraux ?

Joseph LE BLANC

Il est encore un peu tôt pour que nous puissions nous targuer d'un grand nombre d'installations. Nous pouvons toutefois afficher un certain nombre de résultats qualitatifs, à travers le parcours des

personnes que nous aidons. Par exemple, le premier Terracoopa dans l'Hérault est en train d'émerger. Les maraîchères voisines de cet agriculteur lui proposent à présent de s'associer à elles. Or, il y a un an, cet agriculteur n'était pas connu, et personne ne lui proposait rien.

Nous avons pour missions de rassurer les propriétaires et les collectivités afin de faciliter l'intégration de nouvelles personnes sur leur territoire.

Romain SLITINE

Merci beaucoup. Je vais passer à la parole à Christophe Bellec, qui est à l'origine d'un réseau de solidarité et d'accompagnement sur le plateau de Millevaches.

Pourquoi avez-vous constitué De Fil en Réseaux ? Que représente aujourd'hui ce dispositif ?

Christophe BELLEC

De Fil en Réseaux est situé sur le plateau de Millevaches, au cœur de la région Limousin en milieu rural profond. La densité de population est faible, tout comme le tissu socio-économique.

De Fil en Réseaux est né en 2001 de la rencontre de plusieurs associations d'acteurs citoyens autour d'actions à mener ensemble sur le territoire. De Fil en Réseaux se construit peu à peu, autour d'associations et d'entreprises coopératives, qui partagent progressivement le même constat et la même envie de partager un projet de société et de territoire différent.

Les acteurs sont toujours positionnés sur des sujets distincts, qui sont le leur au quotidien. Ils se rassemblent sur une structure de niveau 2, qui leur permet de se coordonner, avec un sujet ou un objet commun.

Nous nous sommes initialement focalisés sur l'accueil des personnes sur le territoire. Une fois que nous les avons accueillies, il nous a ensuite semblé judicieux de les accompagner afin qu'ils restent. Puis s'est posée la question plus large de l'animation du territoire.

Par la suite, nous nous sommes rendu compte que nous répondions à l'appellation d'économie sociale et solidaire. Nous développons donc également ce champ sur notre territoire.

Aujourd'hui, 13 structures De Fil en Réseaux se sont développées, dont certaines sont nées d'une forme d'incubation : dans ce cadre, De Fil en Réseaux détecte une problématique du territoire, crée un groupe, rassemble quelques acteurs et approfondit la thématique, qui peu à peu prend son envol.

Romain SLITINE

Concrètement, quelles sont les caractéristiques des structures qui se rassemblent ?

Christophe BELLEC

Je vais citer quelques noms. L'une des plus connues s'appelle Ambiance Bois. Il s'agit d'une entreprise coopérative sous forme de SAPO, qui fonctionne depuis 25 ans en autogestion. Je peux également citer la coopérative à laquelle j'appartiens, Les Plateaux Limousins, structure d'accueil et d'hébergement de tourisme social et solidaire.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Des acteurs différents se saisissent de sujets divers et partagent des projets de territoire autour d'un projet de transformation sociale et d'éducation populaire.

De Fil en Réseaux compte deux salariés animateurs. Quant aux structures, elles comptabilisent 70 salariés environ.

Romain SLITINE

Quels sont les effets de votre accompagnement sur les structures d'ESS qui sont membres de De Fil en Réseaux ?

Christophe BELLEC

L'association mutualise des compétences et des ressources pour ses membres. Les structures qui développent d'importants projets bénéficient d'une entraide dans le cadre de De Fil en Réseaux. Cette notion d'entraide dépasse notre association et nos 13 structures.

Romain SLITINE

Merci. Nous allons passer la parole à Emmanuel Kasperski. Le dispositif REPLIC que vous avez mis en place correspond à une nouvelle manière de créer des entreprises de l'ESS.

Quels constats avez-vous dressés sur la création d'entreprises, qui vous ont incité à créer REPLIC ?

Emmanuel KASPERSKI

Bonjour. A l'époque, je travaillais dans le financement d'entreprises de l'économie sociale, au sein de France Active Languedoc-Roussillon, depuis plus de 10 ans.

Nous rencontrions alors des difficultés à trouver des porteurs de projets en mesure de créer des entreprises d'utilité sociétale d'une certaine taille sur nos territoires. Nous avons donc mené une enquête sur deux exercices, 2003 et 2004, et avons constaté que 90 % des personnes qui nous présentaient un dossier pourtant bien avancé abandonnaient par la suite leur projet.

Cet état de fait nous a conduits à nous interroger. Les collectivités associées à France active Languedoc-Roussillon s'en sont également préoccupées. Le fait que si peu de personnes passent à l'acte s'est avéré simple à comprendre : pour créer une entreprise d'utilité sociétale à l'heure actuelle, il faut réunir de nombreuses compétences (être gestionnaire, avoir la bonne idée au bon moment, disposer de fonds d'avance, être capable de dialoguer avec les administrations, avoir envie d'œuvrer à des fins d'utilité sociale, etc.)

A partir de ce constat, nous avons considéré qu'il était bien souvent trop difficile d'attendre d'une personne, voire de deux qui s'associent, la création d'une entreprise qui serve le territoire. Il nous fallait donc redistribuer les cartes et reprendre la problématique de départ.

Romain SLITINE

C'est ce constat qui vous a permis d'inventer une nouvelle solution.

6 décembre 2013

Emmanuel KASPERSKI

Tout à fait. Il nous fallait des dispositifs de territoires. Nous attendions tout de la part des créateurs d'entreprise : de l'argent, du temps, des sacrifices familiaux, des prises de risques financiers, etc. Or contrairement aux commerçants, ils devront laisser leur entreprise à un successeur lors de leur départ. Si ce sont des projets de territoire, ils doivent être portés par le territoire.

Le premier concept sur lequel repose REPLIC est la force du collectif : il faut construire des collectifs sur les territoires, qui se chargent de susciter des entreprises en réponse aux problématiques et aux besoins des territoires.

Le deuxième concept de REPLIC est la force de l'économie sociale : selon nous, celle-ci est à même de répliquer efficacement ses initiatives. En général, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, nous avons affaire à des acteurs territoriaux qui ont trouvé une solution à une problématique de leur territoire et n'ont pas l'ambition de devenir un géant national, voire européen, dans leur discipline.

Lorsque nous avons été chargés de monter une entreprise dans le domaine de la propreté, nous sommes à la rencontre des entreprises qui pouvaient représenter de très bons modèles dans ce secteur.

D'un point de vue méthodologique, comment procédons-nous techniquement pour effectuer ces montages ? D'abord, nous nous engageons à étudier tout projet qui peut présenter une utilité sur le territoire. Nous réunissons des acteurs et des personnes ressources qui connaissent bien le métier pour identifier les besoins à satisfaire. Ensuite, lorsque nous avons évalué l'opportunité de monter un tel concept sur le territoire, notre deuxième métier consiste à créer l'entreprise. Pour ce faire, nous recherchons les modèles existants. Il s'agit bien de la notion de répliquabilité (REPLIC).

Si nous ne trouvons pas un tel modèle, nous en inventons un. Par exemple, nous avons été confrontés à l'absence d'une structure en mesure d'entretenir, louer et assurer une flotte de véhicules électriques. Par conséquent, nous avons monté une telle structure, Mobileco, qui répond à ce besoin du territoire.

Lorsque l'on crée une entreprise, on élabore un *business plan*, on définit un profil de poste et on recrute le meilleur dirigeant possible.

Romain SLITINE

Il faut bien insister sur ce point : vous n'accompagnez pas un porteur de projet du début à la fin de sa création. Vous pré-montez un projet, puis vous recherchez le dirigeant adéquat.

Emmanuel KASPERSKI

Exactement. Il est frustrant de rencontrer un bon projet lorsque celui-ci est défendu par une personne qui ne possède malheureusement pas les compétences requises pour le développer.

De notre côté, nous appréhendons le problème à l'opposé. Lorsque nous sommes confrontés à une problématique de territoire, nous en définissons un concept et un modèle économique. De ce modèle économique, nous déduisons un profil de poste, puis nous nous efforçons de recruter le

meilleur candidat possible correspondant à ce profil. Il s'agit donc d'une autre posture, plus dynamique, et qui évite l'échec.

Lorsque l'entreprise est créée, elle intègre un groupe d'entreprises, car nous avons constaté que les entreprises à économie sociale sont très fragiles. Dans ces conditions, REPLIC est à la fois un bureau d'études, qui étudie les projets, et une société qui anime une gouvernance collective. Chaque coopérative qui se crée entre dans la maison-mère et participe à la gouvernance collective.

Notre troisième mission, après avoir procédé à l'évaluation et à la création, consiste à lancer le projet.

Nous recrutons souvent des personnes qui présentent un profil de chef d'entreprise, mais qui n'ont jamais lancé une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Or c'est une discipline particulière, qui présente des spécificités et des fragilités particulières, auxquelles il convient de se montrer attentif.

Nous assurons un accompagnement au lancement de l'entreprise, jusqu'à ce que celle-ci ait atteint une stabilité économique. Lorsque tel est le cas, nous engageons notre troisième mission : l'appui et le développement de l'entreprise ainsi que l'appui et le développement du groupe, afin d'éviter que chaque entreprise ne reste cantonnée à son secteur d'activité.

Romain SLITINE

Combien d'entreprises et d'emplois ont été créés depuis six ans que REPLIC existe ?

Emmanuel KASPERSKI

Notre volonté n'était pas de produire du volume : nous voulions surtout vérifier que ce modèle fonctionnait. Nous intervenons dans le domaine du recyclage (collecte de papier et de carton), du transport, de la restauration (notamment, la restauration rapide), dans l'écomobilité et dans la propreté écologique.

Romain SLITINE

Ceci représente 10 entreprises environ.

Emmanuel KASPERSKI

Tout à fait, ainsi qu'une centaine d'emplois. Il faut se rappeler que nous avons commencé avec 93 000 euros de capital et que nous réalisons aujourd'hui 4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le projet a démarré sur le Nord Pas de Calais.

Romain SLITINE

Je vais donner à nouveau la parole à Christophe Bellec et à Joseph Le Blanc pour qu'ils évoquent leurs dispositifs. Quels sont les signaux d'avenir ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Joseph LE BLANC

Des acteurs locaux reconnus doivent nécessairement porter les dispositifs. Nous poursuivons donc une logique d'échange et de compagnonnage. Un Espace Test en activité peut ainsi accompagner le montage d'un nouvel Espace Test.

Ces logiques sont en marche sur plusieurs territoires en France. Un territoire très périurbain et un territoire rural partagent des préoccupations similaires.

Sur nos territoires, nous expérimentons également des formes différentes, qui nous amènent à reprendre l'idée.

Christophe BELLEC

Pour notre part, nous ne considérons pas De Fil en Réseaux comme un dispositif. J'ai oublié d'employer l'adjectif « organique », qui se trouve à la base de notre création et de notre développement.

Rien n'est programmé. Nous accueillons les projets ou les structures qui arrivent sans développer la même optique que REPLIC. Nous accueillons et accompagnons les projets avec les personnes, même si nous expérimentons également la création d'offres.

Nous faisons confiance aux personnes en elles-mêmes et nous les accompagnons, sans nécessairement se substituer à elles.

En termes d'actualité et d'avenir, De Fil en Réseaux a été reconnu dans le cadre de la première vague de la PTCE (Politique Territoriale de Coopération Economique). Nous avons su créer de la coopération entre nous, ce qui a un impact économique. Nous sommes d'abord des acteurs citoyens qui créent de l'économie et qui se rapprochent des autres acteurs.

Nous accompagnons donc les dynamiques de l'économie sociale et solidaire pour le partenaire PNR. Nous le rencontrons de plus en plus. La notion de temps est pour nous extrêmement parlante, car il s'agit pour nous d'un facteur clé de succès.

Nous commençons à entretenir des relations plus denses avec nos collectivités. Avec le retour du PTCE, nous créons de la coopération économique sur des projets que nous imaginons beaucoup plus loin en termes de projet de territoire. Nous parlons à présent de « résilience » et de « transition » du territoire.

Les actions à deux ou trois ans se développent fortement. Par la prospective, nous commençons à sortir du cercle de De Fil en Réseaux en tant que tel, pour coopérer avec d'autres acteurs sur des thèmes dont nous voyons la profondeur pour un projet de société à long terme ainsi que les impacts à deux ou trois ans.

Romain SLITINE

Merci. Emmanuel, quelles sont les perspectives d'avenir de REPLIC ?

Emmanuel KASPERSKI

Vous avez souligné un point qui me semble très important. Cette démarche ne doit pas ralentir ou entraver l'initiative des individus ou se substituer à ces derniers.

Dans le cadre de REPLIC, nous y avons veillé. Il y a cinq ans, nous avons évalué la nécessité d'accompagner les porteurs de projets afin de leur donner davantage de chances de réussir. Malheureusement, sur certains types de projets, cet accompagnement s'est avéré insuffisant.

Il est très important que sur un dispositif d'entrepreneuriat collectif, nous n'accompagnions pas de porteur de projet individuel, mais que nous le réorientons vers les réseaux d'accompagnement (boutiques de gestion, coopératives d'activité). De même, lorsque l'on nous sollicite sur des projets, nous vérifions que ces projets exigent réellement une méthodologie et un entrepreneuriat collectif et qu'il ne s'agit pas d'un projet qui peut relever d'un entrepreneuriat individuel.

J'évoquerai un exemple simple. La région Languedoc-Roussillon m'a contacté il y a quelques années pour monter le système SINEO, un système de nettoyage de véhicule sans eau. J'en avais un peu entendu parler. En étudiant le concept, je me suis rendu compte que ce n'était pas un concept pour REPLIC. En effet, ce concept, très formaté, ne demandait pas de fortes compétences techniques. Qui plus est, l'enjeu financier restait modeste. Il n'était donc pas nécessaire de développer une initiative d'entrepreneuriat politique pour monter SINEO. Un mois et demi plus tard, la même personne m'a rappelé pour m'annoncer que le porteur de projet en question avait été trouvé.

J'identifie donc deux points de vigilance importants :

- réorienter les porteurs de projets vers des spécialistes de l'accompagnement ;
- ne pas mobiliser de l'entrepreneuriat collectif sur des projets adaptés à l'entrepreneuriat individuel.

Nous sommes sollicités par d'autres territoires qui s'intéressent à la méthodologie de l'entrepreneuriat collectif. Néanmoins, REPLIC n'a pas vocation à couvrir l'ensemble du territoire national. Nous mettons simplement à disposition un logiciel, avec l'aide de deux partenaires : le Ministère de l'Economie sociale et solidaire et la Fondation MACIF. Nous nous donnons du temps pour transmettre notre méthodologie et nos outils aux autres territoires.

La région Nord Pas de Calais, qui s'est engagé il y a un an et demi dans ce type de démarches, lance actuellement sa troisième coopérative. Nous espérons commencer avec la région Bourgogne le 1^{er} avril.

Romain SLITINE

Merci. Denise Saint-Pé, vous avez pu prendre connaissance d'initiatives et de dispositifs variés. Qu'en avez-vous pensé ? Comment un élu local peut-il accompagner concrètement la création des entreprises de l'ESS sur son territoire ?

Denise SAINT-PE

Je suis très admirative de tout ce que j'ai entendu et vous félicite. Il est très intéressant que des personnes comme les intervenants qui ont pris la parole œuvrent sur notre territoire. Nous, élus, ne savons pas conduire de telles actions. Ce n'est pas notre rôle non plus.

Je vais évoquer mes actions dans le département des Pyrénées-Atlantiques en tant qu'élue départementale, mais également en tant qu'élue régionale.

Ce n'est que tardivement que les élus ont pris conscience des apports potentiels de l'économie de l'ESS. Pardonnez cette pointe de féminisme, mais je crois que c'est aussi grâce aux élues que l'on prendra plus rapidement conscience que le développement de l'ESS constitue un avantage pour nos territoires.

Nos collectivités locales, qu'il s'agisse des départements ou de la région Aquitaine, se sont posé un certain nombre de questions. Nous menons des actions pour déterminer comment nous pouvons intégrer l'ESS au sein des actions que nous menons en interne.

Par ailleurs, nous intégrons depuis quelque temps des clauses sociales dans la rédaction de nos marchés publics. Nous savons pertinemment que tous les marchés publics ne peuvent pas intégrer toutes ces clauses sociales et que cette intégration dépend des spécificités de nos marchés.

Nous demandons également à nos partenaires de développer la dimension d'ESS. A cet égard, j'ai deux exemples à l'esprit.

Nous aidons des entreprises privées qui ont besoin d'investir, mais en leur demandant d'effectuer quelques recrutements liés à l'ESS. Vis-à-vis des CCI, nous exigeons également l'intégration de clauses d'ESS.

Concrètement, que faisons-nous dans le cadre de nos politiques ? Nous essayons de mettre en exergue toutes les innovations et les initiatives innovantes qui vont dans le sens de l'ESS et nous les aidons financièrement.

Par exemple, en région Aquitaine, nous avons aidé l'association Les doigts de fées basée à Mézos, dans les Landes : plusieurs femmes de cette commune ont accepté de transmettre leur savoir-faire en matière de tricotage de vêtements. Des femmes en grande difficulté sociale ont ainsi appris à tricoter avec elles et leur production a été ensuite donnée aux Restos du Cœur ou à d'autres associations caritatives (notamment dans des pays en voie de développement).

De notre côté, nous attribuons des prix aux associations qui défendent des idées innovantes en matière sociale. Par exemple, en 2013, la région Aquitaine a accordé le prix de l'Innovation sociale, de 5 000 euros. Nous faisons en sorte que la communication soit étendue à l'ensemble des territoires aquitains pour susciter des vocations en matière d'initiatives d'ESS.

Romain SLITINE

Merci beaucoup. Nous pouvons également citer l'exemple du dispositif Emergence, en Franche-Comté, qui y fédère des dispositifs d'appui à la création et au développement d'entreprises de l'ESS.

Nous allons à présent prendre connaissance de vos réactions, vos témoignages et vos questions par rapport à ces présentations.

Aurélié BRAILLON, Plate-forme régionale développement rural Rhône-Alpes

Je fais partie de la plate-forme Développement rural. Je n'ai pas compris qui amenait les projets à REPLIC. Par ailleurs, comment construisez-vous les collectifs ? Enfin, comment la gouvernance des différents projets évolue-t-elle au fil du temps ?

Une participante

Ma question porte également sur REPLIC : menez-vous des expériences en milieu urbain dense ?

Un participant

Ma question a trait, elle aussi, à REPLIC. Je n'arrive pas à comprendre comment vous financez le poste en phase de démarrage. Vous évoquez en effet un important problème de compétences lors du lancement de ce type de projets.

Un participant

Il faut sortir de la couveuse. Comment parvient-on à identifier des exploitations et des terrains qui peuvent être confiés à de nouveaux agriculteurs ? Je n'ai pas l'impression qu'ils soient si nombreux.

Une participante

Ma question complètera celles qui ont été déjà posées, en ce qu'elle concerne la structuration juridique des projets qu'accompagne REPLIC. Que signifie concrètement l'idée de gouvernance collective ?

Romain SLITINE

Merci. Nous allons commencer par répondre aux questions qui ne concernent pas REPLIC.

Joseph LE BLANC

Vous remarquerez que je n'ai pas employé le mot « couveuse ». C'est vous qui l'avez utilisé. En effet, selon les dispositifs, nous essayons de ne pas nécessairement développer la fonction de couveuse, qui est par essence transitoire.

Nous mettons à disposition un lieu. Si cette mise à disposition est temporaire, nous devons en prévoir la fin et, dans cette perspective, libérer du foncier. Il faut que la personne soit en phase de réalisation, et non de projet.

Se pose également la question financière. Or les terres coûtent de plus en plus cher. En périurbain, la pression foncière contribue à cette augmentation des prix. Nous disposons d'outils financiers, notamment de la foncière Terre de Liens, qui collecte de l'épargne citoyenne pour acheter des terres et les mettre en location de fermiers. Nous mobilisons fréquemment ce partenaire pour financer l'achat des terres.

La création de ces dispositifs nous permet également d'interpeller les collectivités et les communes, qui sont responsables de la planification de l'utilisation de leurs territoires. Nous avons évoqué ce matin en séance plénière la zone agricole protégée, qui permet de signifier aux propriétaires fonciers qu'une terre a vocation à rester agricole et ne deviendra donc pas constructible.

Nous avons alors des agriculteurs à proposer pour occuper ces terres.

6 décembre 2013

Pour un univers rural

solidaire

Romain SLITINE

Merci. Emmanuel, pouvez-vous répondre à présent aux quatre questions qui vous ont été posées ?

Emmanuel KASPERSKI

Tout d'abord, qui nous sollicite pour l'émergence de projets ? Les acteurs en question sont extrêmement variés. Il s'agit tout de même essentiellement des collectivités, qui identifient un besoin sur leur territoire. Initialement, nous avons été approchés par l'agglomération de Montpellier, pour le recyclage de papier. Nous assurons également un service de collecte dans les administrations. Le département de l'Hérault souhaite par ailleurs voir s'implanter un dispositif d'insertion métiers de la restauration dans la mesure où il s'agit d'un métier en tension.

Les organisations professionnelles, par exemple dans le domaine du transport, identifient des problématiques d'insertion liées à la GPEC, pour amener des personnes qui touchent le RSA depuis longtemps vers des métiers qui recrutent.

En 2011, 13 personnes ont quitté l'entreprise de Montpellier. Elles percevaient presque toutes le RSA. 12 ont obtenu un contrat, 11 un CDI. Je n'ai jamais vu cela nulle part. Le métier correspond donc bien à un besoin de territoire.

De tels métiers peuvent satisfaire des personnes en recherche d'emploi. Cela dynamise aussi les entreprises de transports, qui n'arrivent pas à répondre à des marchés et qui partent à l'étranger.

Qui présente les projets ? Ce peut être des individus lambda, qui nous donnent des idées, ou tout simplement nous-mêmes. Ainsi, dans le cas de Mobileco, l'entreprise d'écomobilité, nous avons nous-mêmes constaté l'absence de tout opérateur sur un segment de marché, l'écomobilité électrique. Aujourd'hui, cette entreprise a fait entrer la SNCF et Renault à son capital.

S'agissant du financement des porteurs de projets, il est vrai que nous avons démarré avec 93 000 euros de capital. Nous avons aussi emprunté à notre lancement. Nous avons donc commencé notre activité dans des conditions financières très précaires.

Nous n'avons pas utilisé cet argent pour financer les porteurs de projet. Nous construisons des partenariats avec les collectivités et des fondations. En outre, France Active a mis en place un dispositif, Fonds de confiance, qui nous permet de trouver les moyens de financer le poste de porteur de projet, qui est d'abord salarié par la maison-mère. C'est la compétence humaine qui fait 80 % d'un projet : la capacité d'un individu à développer une idée.

La dernière question est essentielle et nous continuons à apprendre sur ce sujet : la gouvernance. REPLIC maison-mère est une société coopérative d'intérêt collectif sous le statut de SA. D'abord dotée d'un conseil d'administration, elle est gérée aujourd'hui par un directoire et un conseil de surveillance.

A l'origine, nous souhaitions donner une autonomie de gouvernance aux directeurs des coopératives filiales que nous montions. Nous avons cependant constaté une volonté d'autonomisation très rapide lorsque la personne atteint son seuil de rentabilité et commence à gagner de l'argent.

Tant qu'une entreprise ne gagne pas d'argent, aucun problème ne se pose. Dès qu'elle commence à en gagner, la situation évolue. Nous avons alors examiné la situation dans d'autres groupes ou dispositifs, où les schémas se sont avérés identiques : les personnes accompagnées, qui étaient très soutenues dans la phase de démarrage, abandonnaient tout contact dès lors que leur entreprise décollait.

Lorsque je travaillais au sein de France Active et que nous financions des entreprises, je constatais cette situation en permanence.

Enfin, nous avons vécu le cas de figure d'une personne pour laquelle nous nous sommes trompés ; nous avons fait un mauvais choix. Or lorsqu'une telle personne occupe le poste de directeur et exerce le mandat de gérant, il est difficile de s'en séparer.

Lorsque les situations deviennent difficiles, il faut suivre une règle de gestion. Nous avons pour objectif et pour valeur de faire du social et de l'environnemental. Toutefois, pour y parvenir, il nous faut un modèle économique. Nous sommes tenus d'avoir des réactions économiques : lorsque l'entreprise est en difficulté, il est indispensable de prendre des décisions très rapides, afin de sauver l'activité.

Pour ces deux raisons, il nous a semblé préférable de revenir à un système de gouvernance de groupe, principe qui a fait ses preuves dans nombre de grands groupes privés, mais aussi de l'économie sociale. Or, dès lors que nous avons recruté des directeurs de groupe faisant partie du groupe de la maison-mère, mais sans en faire de patrons absolus de la gouvernance de l'entreprise, nous n'avons pas vécu une seule difficulté majeure.

Nous constatons un attachement au projet collectif beaucoup plus fort de la part de ces personnes. A présent, nous sommes donc absolument convaincus que ce fonctionnement est le bon.

Romain SLITINE

Merci beaucoup Emmanuel. Nous allons terminer avec vous, Frédéric Thomas, Nous sommes invités par la Fondation RTE, et vous avez été soutenu par la Fondation. Il est intéressant d'avoir un exemple concret de cet accompagnement.

Frédéric THOMAS

Bonjour. La Fondation RTE a soutenu en 2013 le projet Les Plateaux Limousins, une structure qui organise des actions d'animation culturelle auprès des enfants en milieu rural et propose également une offre de tourisme social. L'accompagnement qui nous a été fourni se traduit par la présence à mes côtés de Nicolas Gautier, qui nous a apporté un regard extérieur, tout comme les autres partenaires. Il nous a déjà conseillé de travailler le projet économique, en parallèle du projet associatif.

L'aide financière de la Fondation RTE s'est avérée non négligeable. Elle entre dans la partie privée des financements. Nous bénéficions en effet d'un apport des collectivités publiques, mais nous avons besoin de deux cofinancements : l'un a été assuré grâce à un prêt bancaire et l'autre par la Fondation RTE, comme d'autres fondations.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Romain SLITINE

Merci à tous ainsi qu'à nos intervenants.



Séance plénière : Convertir de nouveaux acteurs à l'économie sociale et solidaire, une clé du renouveau du monde rural

Participaient à cette séance :

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Consommation

Didier GUILLAUME, vice-président du Sénat, président du Conseil général de la Drôme

Claude ALPHANDERY, président fondateur du Labo de l'ESS, président d'honneur de France Active et de l'AVISE, président honoraire du conseil national de l'insertion par l'activité économique

Dominique MAILLARD, présidente de l'entreprise et de la fondation RTE

Olivier TCHERNIAK, vice-président d'Admical

Séance plénière animée par Amandine BARTHELEMY et Romain SLITINE d'Odyssem

Amandine BARTHELEMY

Merci à tous d'avoir regagné l'amphithéâtre après cette grande et riche journée d'échanges sur la coopération entre acteurs d'horizons différents au service du développement de l'innovation sociale dans les territoires ruraux. Nous passons à une séquence plénière de clôture afin que nous inventions ensemble l'avenir et les futures coopérations et que nous étudions les possibilités de changement d'échelle.

Romain SLITINE

En la personne de Benoît Hamon, nous avons un ministre dédié de plein exercice à l'ESS. Ce dernier a tenu à être présent parmi nous. Toutefois, en raison d'un agenda chargé, il ne sera présent que par la vidéo, au travers d'une interview réalisée spécialement pour le forum.

L'interview de Benoît Hamon est projetée.

Romain SLITINE

Monsieur le ministre, merci d'avoir accepté l'invitation de la Fondation RTE, qui rassemble aujourd'hui l'ensemble de sa communauté et de nombreux acteurs des territoires ruraux autour de la conviction suivante : l'ESS est un atout pour le monde rural et peut devenir un véritable moteur de développement. Que pensez-vous de cette initiative ?

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la consommation

Ce que vous venez d'affirmer est vrai. La Fondation RTE fait partie des pionniers qui ont très tôt compris que les projets d'ESS localisés dans les territoires créaient de l'activité et donc de l'emploi ainsi que de la cohésion et du lien social. La possibilité de proposer une double opportunité de création de richesse et de lien social se présente comme l'atout de l'ESS. Je crois à cette économie des territoires qui a longtemps manqué d'accompagnement et de structures permettant de porter les projets à maturité. Cet accompagnement peut provenir d'institutions classiques comme d'institutions financières telles que la Banque publique d'investissement. L'ESS regroupe des acteurs privés et des fondations d'entreprise dont je souhaiterais que plus d'entre elles s'impliquent. L'ESS regroupe également des acteurs publics : municipalités, agglomérations, départements et régions. L'Etat était, lui, absent de l'ESS en dehors de quelques actions indirectes et désordonnées. Depuis un an et demi, l'Etat a cependant pris sa place au sein de l'ESS et nous sommes en capacité « d'aligner les planètes ». L'implication de l'Etat ne remet toutefois pas en cause la caractéristique identifiée plus tôt de l'ESS : celle d'être une économie des territoires, des projets *bottom up* qui remontent du territoire. Je crois en ce modèle.

Romain SLITINE

Vous êtes le premier ministre en exercice sur le sujet de l'ESS. Vous héritez d'une histoire et souhaitez en même temps imprimer une vision. En quelques mots, pourquoi passer par la loi et que souhaitez-vous faire grâce à cette dernière ?

Benoît HAMON

La loi comporte 53 articles, regroupant une multitude de dispositions très sectorielles. Nous retiendrons de la loi son premier article, qui définit l'ESS tout en prenant une option. J'ai pour objectif de permettre à l'ESS de changer d'échelle : elle doit ainsi accroître sa part au sein du PIB. La mesure de l'ESS ne se limite toutefois pas à sa part dans le PIB. Nous nous enorgueillissons tous que l'ESS soit plus résistante à la crise que l'économie classique. Nous attribuons cette résistance à la gouvernance démocratique et à la lucrativité limitée ou inexistante de l'ESS. Je me suis donc demandé comment aider les acteurs historiques de l'ESS à grandir, par exemple au travers des groupes de SCOP, de la coassurance et des programmes que nous mettons en œuvre dans le champ associatif et non lucratif tels que les instruments de levée de fonds propres. Je me suis également demandé comment donner un rayonnement aux principes de l'ESS qui irait au-delà de cette dernière. Le gouvernement partage cette ambition de pollinisation de l'économie classique visant à intégrer les entrepreneurs sociaux au champ de l'économie sociale. L'entrepreneur social est un entrepreneur qui souhaite respecter les principes de l'ESS et être utile socialement malgré son statut de société commerciale. La loi ESS reconnaît l'entrepreneuriat social en donnant aux entrepreneurs sociaux les moyens de rejoindre la famille de l'ESS. Si cette loi venait à être adoptée définitivement, ce dont je suis persuadé, nous en retiendrions l'article 1.

Romain SLITINE

Au-delà de cette définition inclusive et de la volonté de faire mouvement grâce à l'accueil de l'ensemble des acteurs, que pouvons-nous retenir des moyens qui accompagneront la loi et donc le développement de l'ESS sur le territoire ?

Benoît HAMON

Les moyens mis en œuvre sont de différentes natures. Le passage en SCOP, qui constitue un sujet emblématique, est risqué et s'avère donc parfois dissuasif lors de la transmission d'une entreprise à ses salariés. Nous créons donc la SCOP d'amorçage, permettant aux salariés de ne mobiliser que 30 % du capital pour être immédiatement majoritaires en droits de vote et ce pendant 7 ans. Cette mesure s'accompagne de la création du droit d'information de la mise en vente pour tous les salariés d'entreprise de moins de 250 salariés. Enfin, un fonds d'aide à la transmission adossé à l'expertise de la CG SCOP et de Bpifrance est créé au sein de Bpifrance. Les moyens mis en œuvre sont donc financiers et législatifs en vue de créer un écosystème favorable au changement d'échelle.

Ces différentes mesures seront accompagnées de la possibilité de créer des groupes de SCOP. Les SCOP achetant des concurrents pourront grandir en transformant ces derniers en SCOP. De plus, les groupes de SCOP pourront être constitués à majorité de parts sociales détenues par d'autres SCOP. La loi met en avant d'autres moyens : les fusions d'associations, la sécurisation par la loi de la subvention aux associations et la réservation de marchés publics aux ESAT, à l'insertion par l'activité économique et aux entreprises solidaires d'utilité sociale, reconnues par la loi.

Pour chaque famille, nous avons identifié les verrous au développement. La plupart des entreprises d'ESS se situant dans des secteurs concurrentiels, de tels verrous peuvent se révéler insupportables. Si la loi permet de faire sauter les verrous en France, certains d'entre eux demeurent au niveau européen. C'est notamment le cas du statut de la mutuelle européenne, qui demeure un statut en devenir dès lors que la Commission européenne ne prend pas l'initiative de proposer un nouveau statut, pourtant parfaitement mature. Au-delà, plusieurs chantiers demeurent.

Romain SLITINE

Vous parlez d'écosystème favorable. Vous portez fortement les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui visent à inciter les acteurs à travailler ensemble. Ces pôles territoriaux sont définis par la loi et ont fait l'objet d'un premier appel à projets ayant connu un fort succès. Quelle est votre ambition sur le sujet ?

Benoît HAMON

Les pôles territoriaux sont nés d'initiatives d'acteurs de l'ESS. Ils encouragent les acteurs à se réunir pour mettre en commun des moyens, de la formation, de la recherche et des passerelles avec l'économie classique. Ils permettent également d'organiser des filières sur certains secteurs. Cécile Dufлот, Arnaud Montebourg et moi-même avons souhaité financer aussi bien des pôles territoriaux existants que des projets de pôles. Notre appel à projets a suscité 170 projets de PTCE sur la France. Nous avions pourtant prévu de financer 10 PTCE existants et 5 nouveaux. Nous en financerons donc plus que prévu et renouvellerons certainement l'appel à projets l'année prochaine. Ce nombre élevé de projets candidats prouve que les PTCE répondent à un besoin de terrain. Les PTCE sont reconnus

par la loi, qui prévoit également les conditions de leur financement. La puissance publique a la volonté d'accompagner l'éclosion de ces PTCE, équivalents des pôles de compétitivité dans le domaine de l'ESS, et de les aider à se structurer. En particulier, dans la Drôme, un PTCE s'est structuré autour du Groupe Archer. Nous utilisons ce PTCE comme exemple afin d'encourager l'émergence de nouveaux PTCE. Cependant, notre encouragement est de moins en moins utile dans la mesure où les projets de PTCE apparaissent spontanément partout en France.

Romain SLITINE

La Fondation RTE se positionne sur le développement de l'ESS dans les territoires ruraux. Quels éléments concrets de votre action et de la loi changeront ce développement ?

Benoît HAMON

Dans la mesure où les territoires ruraux comportent un grand nombre d'entreprises d'ESS, ils bénéficieront directement du développement de l'ESS. De plus, des besoins sociaux nouveaux émanent des territoires ruraux et appellent des réponses innovantes sur le plan social. L'innovation sociale sera reconnue par la loi et fera l'objet d'un fonds dédié. Les pouvoirs publics, la Caisse des dépôts et Bpifrance font tous preuve de la volonté de soutenir l'innovation sociale. C'est également le cas des régions, qui abonderont le nouveau fonds et nous donneront les moyens d'accompagner les projets des territoires ruraux. Si les territoires ruraux connaissent des problématiques d'enclavement et de recul des services publics, l'ESS propose des réponses efficaces sur la mobilité et la prise en charge des personnes isolées ou âgées qui sont financées de manière hybride, par des financements publics et privés.

La France comporte aujourd'hui plus de 200 SCIC, qui constituent un excellent modèle permettant de partir des besoins des populations, de mobiliser de l'argent public et d'associer les usagers et salariés. Nous facilitons l'émergence des SCIC en permettant aux collectivités locales de participer au capital à hauteur de 50 %. Cette réponse très concrète se présente comme le parfait outil pour, par exemple, produire et distribuer de l'énergie sur un territoire en milieu rural. Le SCIC se présente ainsi comme un instrument juridique à la disposition des acteurs ruraux locaux pour valoriser l'économie circulaire, l'économie verte et la production d'énergies renouvelables.

Romain SLITINE

Quel message souhaitez-vous adresser aux participants du Forum afin que ces derniers puissent s'emparer des nouveaux moyens dont vous dotez l'ESS pour construire la société rurale solidaire de demain ?

Benoît HAMON

Je suis frappé par un contraste qui peut en choquer certains. D'un côté, j'observe en milieu rural des acteurs de l'ESS qui valorisent ce qui peut fonctionner, quelle que soit la solution. Ces acteurs se trouvent dans des territoires fortement frappés par la crise et auraient bien des raisons de se plaindre. De l'autre, des milieux bien plus protégés et ayant porte ouverte à Bercy gémissent bien plus. Je suis heureux que la capacité d'initiative que vous valorisez existe. A défaut d'être optimiste tous les jours, ce qui est aujourd'hui difficile, vous mettez en avant une France qui cherche des solutions et qui en trouve. Se débarrasser des préjugés qui frappent l'ESS et mettre en avant les

réussites de cette dernière permet de donner espoir à des Français de toutes conditions. Chaque jour, je me réjouis d'être ministre de l'Economie sociale et solidaire. Le travail que nous faisons ensemble est utile à tous les Français.

Romain SLITINE

Merci Monsieur le ministre.

Benoît HAMON

Merci à vous.

La projection de l'interview de Benoît Hamon prend fin.

Amandine BARTHELEMY

Cette table ronde de clôture a pour thème « comment convertir demain plus d'acteurs à l'économie sociale et solidaire ? » et « comment faire mouvement ? » Nous avons le plaisir d'accueillir Claude Alphandéry, Président et fondateur du Labo de l'ESS, Président d'honneur de France Active et de l'AVISE et Président honoraire du Conseil national de l'insertion par l'activité économique. Merci d'être parmi nous. Nous accueillons également Didier Guillaume, Président du Conseil général de la Drôme et premier Vice-président du Sénat, Dominique Maillard, Président de RTE et de sa fondation, et Olivier Tcherniak, Vice-président d'Admical. Merci d'être parmi nous.

Le ministre a insisté sur la force de l'ESS pour répondre aux enjeux des territoires ruraux. Claude Alphandéry, qu'en pensez-vous ?

Claude ALPHANDERY, Président-fondateur du Labo de l'ESS, Président d'honneur de France Active et de l'AVISE, Président honoraire du Conseil national de l'insertion par l'activité économique

Je suis heureux de vous avoir tous entendus au cours de la journée. Le ministre a bien mis en lumière la force et l'importance de l'ESS, notamment en milieu rural. Il y a 70 ans, la Résistance m'a envoyé dans la Drôme, ce qui a constitué une grande chance pour moi. La Drôme est un département de transition entre la montagne et la plaine, entre le sud et le nord, et il était intéressant pour un Parisien d'être appelé dans un département à prépondérance rurale. Le 45^{ème} parallèle passe dans la Drôme. A la Libération, j'ai fait installer une grande pancarte sur la Nationale 7 indiquant « Vous entrez dans l'hémisphère sud ». J'ai été parachuté dans la Drôme pour y reconstituer un Comité départemental de libération, alors en conflit, et organiser les maquis. Pour des raisons de sécurité et pour être proche des populations, notre Comité s'est déplacé de ville en ville. J'ai donc eu l'occasion de bien connaître ce département. En 1943 et 1944, des milliers de jeunes de la Drôme ont pris le maquis et ont été nourris grâce au soutien des paysans du département, preuve de la capacité des territoires ruraux à s'auto-défendre, à s'auto-suffire et à s'auto-développer.

Les maquis étaient constitués d'ouvriers et d'agriculteurs dépaysés et qui n'avaient pas encore connu l'occupation. Entre les différentes actions du maquis, nous avons beaucoup de temps pour parler. Les comités de citoyens qui sont nés de ces temps d'échange ont largement participé à l'élaboration du programme du Conseil national de la Résistance. Malgré des avancées économiques

et sociales formidables qui ont provoqué les Trente Glorieuses, ce programme comportait trois lacunes. Il ne disait rien des femmes, des colonies et de la décentralisation. Les Trente Glorieuses et l'industrialisation du pays semblaient tourner surtout autour de l'Etat et un sentiment de retard dû à la ruralité de la France prévalait. La libéralisation, la mondialisation et la financiarisation de l'économie, de plus en plus séparée de la nature, ont amplifié un tel sentiment.

Il existe aujourd'hui un retour vers les zones rurales. Il est en effet de plus en plus difficile de loger dans des villes encombrées et polluées. De surcroît, les possibilités de télétravail et la découverte de valeur ajoutée dans l'agriculture encouragent un tel retour. Ce retour n'est cependant possible que si les zones rurales sont vivantes. On ne peut s'installer en zone rurale si celle-ci ne compte pas une école, un boulanger et une épicerie. J'ai été marqué par l'intervention de Monsieur Patouillard, qui se préoccupe des petits commerces car il souhaite que sa ville soit vivante. Un mouvement de développement d'activité et d'emploi dans les zones rurales se dessine et ne pourra qu'être porté par l'ESS. Ancrée sur les territoires et proche des besoins des populations, l'ESS est étrangère aux pressions du profit maximal et immédiat. Elle permet ainsi de conjuguer les exigences économiques et les exigences sociales.

L'idée qu'a eue RTE de réunir tant d'acteurs et d'initiatives est grande. Les initiatives se connaîtront mieux et pourront mutuellement s'encourager afin de comprendre quelle force elles représentent pour notre pays.

Romain SLITINE

Merci. Pour vous, l'ESS est un moyen essentiel du redressement économique et productif. Didier Guillaume, en tant qu' élu d'un territoire en pointe sur l'ESS, comment percevez-vous les dynamiques de l'ESS et leur potentiel d'avenir ?

Didier GUILLAUME

Merci, bonjour à tous. Je suis désolé de n'avoir pu participer à la totalité de la journée. La ruralité n'est pas un problème mais une chance pour la France. La ruralité est le lieu de toutes les initiatives, du tissage du lien social et intergénérationnel et de toutes les solidarités. J'ai apprécié le propos de Claude Alphandéry sur la Résistance. La Drôme est un département de résistance, qui s'appuie sur ce qui résiste et où l'économie locale circulaire est importante. Enfin, l'ESS y est très présente en ville comme en zone rurale et ce sous tous ses aspects. Comme le ministre, je suis convaincu que l'ESS connaîtra un essor encore plus fort dans la ruralité.

Vous êtes ici dans le premier département bio de France. 14,5 % des terres agricoles y sont cultivées en bio, alors qu'à l'échelle nationale, cette proportion n'est que de 2 %. Nous sommes également le premier département durable, d'évidence sans OGM, et le premier département de France pour les circuits courts. Un travail visant à adosser les agriculteurs à la commande publique a été mis en place. En zone rurale, l'ESS est le premier employeur. La ruralité ne repose pas que sur l'agriculture et s'assimile à la culture, au tourisme et aux associations. L'économie solidaire est présente dans les territoires très peu peuplés du sud du département, dont des territoires de 10 à 15 habitants, et y fait figure de premier employeur. Je suis persuadé que les dynamiques passeront par les zones rurales.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Amandine BARTHELEMY

Merci Didier Guillaume. Claude Alphandéry et vous-mêmes saluez l'initiative fédératrice de la Fondation RTE réunissant acteurs privés, acteurs de l'ESS, acteurs publics et élus en vue de contribuer au développement des territoires ruraux. Dominique Maillard, quelle est votre vision du fonctionnement en réseau ? Comment percevez-vous le futur à l'aune de l'engagement de la Fondation ?

Dominique MAILLARD

Nous sommes d'ores et déjà une entreprise de réseau et sommes à l'aise dans ce domaine. Notre ADN contient le bon gène. Par ailleurs, l'intérêt général constitue une notion centrale de l'ESS. RTE étant une entreprise chargée d'une mission de service public, elle dispose de réflexes relevant de l'intérêt général. Nous insistions ce matin sur le besoin de replacer l'homme au centre des activités, ce qui peut paraître curieux lorsqu'il est appliqué à une entreprise dite technicienne. Si nous sommes bien des techniciens, nous représentons également un corps social de 8 500 salariés de tous niveaux de compétence, responsabilité et ancienneté. Nous utilisons largement des ordinateurs, mais ces derniers ne commandent pas le réseau et ce encore pour un certain temps.

Nous nous sommes lancés dans l'ESS en territoire rural. Nous n'étions pas les premiers à investir ce domaine, même si le ministre a eu la gentillesse de nous qualifier de défricheurs. Nous avons donc souhaité travailler avec d'autres fondations et d'autres partenaires disposant d'une expérience dans ce champ. Ces partenaires sont présents au sein de notre Conseil exécutif. La notion du collectif nous convient car de tels projets impliquent la mise en commun d'expériences et compétences variées.

Le virage amorcé par la Fondation RTE ne la conduit toutefois pas à oublier sa vocation initiale, soit la préservation du patrimoine au sens large (culturel, physique et biologique). L'ESS se présente comme le prolongement naturel d'une telle vocation.

Romain SLITINE

Vous évoquez un rôle de défricheur. Olivier Tcherniak, qu'est-ce que cela représente pour vous ? La préoccupation des acteurs de la philanthropie dans le domaine de l'ESS est assez récente. De votre point de vue plus global qui vous assure une vision panoramique des acteurs et de la Fondation, quelles évolutions observez-vous dans le monde de la philanthropie ?

Olivier TCHERNIAK, Vice-président d'Admical

Il s'agit d'un sujet difficile qui rappelle aux acteurs du monde du mécénat, dont je fais partie, la montée en puissance de la responsabilité sociale d'entreprise qui s'est opérée il y a dix ans. Les territoires sont aujourd'hui extrêmement poreux et ne se différencient que par les structures bénéficiaires qui sont éligibles ou non au mécénat. Ces structures concourent toutes à l'intérêt général.

Il y a 8 à 10 ans, nous faisons face à la problématique suivante : le mécénat est-il soluble dans la RSE ? L'ESS est aujourd'hui l'objet d'un questionnement similaire. La porosité entre la RSE et le mécénat a conduit à la chute vertigineuse du mécénat culturel, qui a perdu deux tiers de sa valeur entre 2008 et 2010. Le mécénat culturel s'oriente aujourd'hui davantage vers la culture solidaire, c'est-à-dire la diffusion vers des publics empêchés ou éloignés et n'ayant pas accès à la culture. Le

mécénat orienté vers la création a quasiment disparu aujourd'hui, ce qui constitue un véritable problème.

Nous ne pouvons procéder à une hiérarchisation des besoins, selon la pyramide de Maslow. Selon cette dernière, la culture serait repoussée derrière les besoins immédiats tels que le logement, l'alimentation et la sécurité. J'estime que tout doit être fait en même temps, ce qui rend l'exercice difficile. Le Président sera probablement d'accord avec l'affirmation suivante : l'attractivité de la culture d'un territoire est essentielle. Après un an de fonctionnement, le Louvre Lens a créé 400 emplois et 5 000 mètres carrés de bureaux et reçoit un nombre extrêmement important de visiteurs. Le Louvre Lens redonne une fierté à toute une région durement frappée. La culture constitue également un élément d'attractivité essentiel d'un territoire qu'il convient de ne pas oublier. En effet, la création d'emplois grâce à l'ESS repose en partie sur l'attractivité d'un territoire.

Le maintien des frontières entre les différents modes d'intervention en faveur de l'intérêt général, soit la responsabilité d'entreprise, le mécénat et l'ESS, est justifié. Il convient toutefois de travailler ensemble et plus particulièrement de travailler avec les pouvoirs publics, ce qui constitue une nouveauté. Le monde du mécénat était habitué à ce que les entreprises soient contraintes d'assurer « les fins de mois d'un Etat nécessiteux », selon la formule de mon prédécesseur Jacques Rigaud. Aujourd'hui, l'Etat intervient au même titre que les autres acteurs dans un processus de co-construction. Les entreprises jouent un rôle fédérateur permettant notamment aux grandes entreprises telles que RTE de rassembler autour d'elles des entreprises plus petites et moins accoutumées à ce type d'actions.

Le mécénat a également évolué en direction de nouveaux territoires, ce dont nous devons profiter. Le mécénat collectif, actuellement en fort développement, constitue une nouveauté. La philanthropie privée, y compris celle des petits philanthropes et du *crowd funding*, joue un nouveau rôle essentiel.

Le mécénat peut également jouer un rôle majeur dans le domaine de l'ESS. Les entreprises de ce secteur se développent en deux périodes. La première est une période marquée par des risques considérables au cours de laquelle le résultat n'est pas nécessairement atteint, ce qui conduit à une situation d'attente. Le mécénat peut y jouer un rôle important. Il devrait d'ailleurs se limiter à cette période dans la mesure où il ne peut travailler en direction d'un intérêt marchand. Le mécénat peut donc permettre la naissance de l'ESS.

Romain SLITINE

Merci beaucoup. Didier Guillaume, je vous repasse la parole, cette fois en qualité de premier Vice-président du Sénat. Comme le ministre vient de l'évoquer, le Sénat a adopté la loi sur l'ESS. Quelle vision portez-vous en tant que parlementaire ? Qu'est-ce que la loi changera ?

Didier GUILLAUME

La loi a en effet été votée au Sénat. Claude Alphandéry était dans les tribunes lors du vote. La loi permettra de nombreux changements et accompagnera des dynamiques. Le titre du Forum évoque l'ESS comme une « clé du renouveau du monde rural ». J'aurais pour ma part plutôt parlé d'un dynamisme du monde rural. Ce dernier n'a en effet pas nécessairement besoin d'un renouveau. Le monde rural vit et dispose de nombreuses entreprises et associations. Monsieur Tcherniak rappelait

que le festival de Drôme qui constitue le spectacle théâtral enregistrant le plus grand nombre d'entrées payantes se déroulait en zone rurale. Ce spectacle de 32 000 entrées payantes a en effet lieu à Grignan.

Il convient d'aller plus loin. Sans paraphraser le ministre, cette loi est extrêmement importante. Nous l'avons largement défendue car les entreprises d'ESS ont mieux résisté que les autres entreprises à la crise. Par exemple, l'entreprise Seralep réalise des isolations en porcelaine pour les réseaux tension et haute-tension. En 2004, Seralep a déposé le bilan à la suite de résultats catastrophiques. Gérard Chaumontet, Vice-président du Conseil général en charge du secteur, et moi-même avons rencontré Seralep et porté l'initiative de la création d'une SCOP. Dix ans plus tard, cette entreprise est leader mondial dans ce domaine concurrentiel. Nous devons toutefois aller plus loin pour aider autant que nous le pouvons ces entreprises. Par exemple, les SCOP peuvent se regrouper.

La loi permet des avancées concrètes comme elle met en avant l'initiative. Elle donne la possibilité de se développer à l'ensemble des acteurs des réseaux, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des entreprises ou des associations. L'économie solidaire n'est pas une solution de rattrapage une fois que toutes les autres options ont été épuisées. Au contraire, l'ESS constitue un secteur économique en plein essor. Lorsque j'observe l'évolution du Groupe Archer, je me pose la question suivante : où s'arrêteront-ils ?

La loi fera place à une meilleure prise en considération de l'ESS par les citoyens et les décideurs. Jusqu'alors, l'ESS a été mise de côté, voire cachée, comme une solution sympathique et amusante. Dans notre département, le nombre d'associations, d'entreprises et de SCOP prouve que le secteur de l'ESS est dynamique, performant et concurrentiel. Le fait que les bénéfices de ces entreprises ne soient pas versés à des actionnaires mais totalement réinvestis est une idée respectable par les temps qui courent.

Amandine BARTHELEMY

Merci pour cette prise de position forte. Aussi bien par ce propos que par celui du ministre, nous constatons que l'avenir réside dans le travail en commun. L'économie de demain est une économie plurielle impliquant des acteurs publics et privés qui travaillent ensemble. L'ESS constitue le creuset de cette collaboration. Claude Alphandéry, la coopération est un thème qui vous tient à cœur comme une démarche que vous portez au sein du Labo de l'ESS, des pôles territoriaux de coopération économique et, plus largement, des démarches coopératives. En quoi la coopération territoriale vous semble-t-elle porteuse d'avenir ?

Claude ALPHANDERY

Les propos du président Guillaume sont importants. Les initiatives que vous avez mises en lumière tout au long de la journée sont maintenant reconnues par la loi, ce qui constitue un progrès. La loi ne reconnaît toutefois pas le dynamisme et la force de transformation de l'ESS. Il nous incombe donc de mettre en valeur cette capacité de l'ESS à nous faire sortir de la crise. Les initiatives se déroulant au sein d'un bassin d'emplois ou d'une zone rurale sont diverses. Quand certaines ont trait aux services à la personne ou aux personnes en difficulté, d'autres concernent la protection de l'environnement. Ces initiatives diverses présentent les mêmes valeurs de solidarité ainsi qu'une

capacité à relier l'économique, le social et le culturel. Les pôles de coopération permettront de reconnaître de tels éléments.

Les pôles de coopération sont inspirés des pôles de compétitivité, qui eux-mêmes trouvent leurs origines dans les pôles de la Silicon Valley. Ces pôles ont pour objectif de relier les entreprises entre elles afin que ces dernières se connaissent mieux et diffusent leurs pratiques et valeurs. Le cadre des pôles de compétitivité est toutefois très fermé car il ne touche qu'à l'innovation technologique. Nous avons estimé que si nous parvenions à faire travailler ensemble les entreprises d'ESS, les petites entreprises, les artisans, les centres de recherche, les organismes de formation et les collectivités locales, nous accomplirions un grand pas en avant. Les projets s'enchaînent et le pôle de coopération dépasse l'addition des forces en présence en faisant émerger une intelligence collective et en conséquence un avancement. Par l'inscription des pôles de coopération dans la loi, le législateur confère à ces derniers un soutien important. L'appel à projets du gouvernement donnera pour sa part l'ingénierie nécessaire à l'invention du dynamisme des pôles.

Romain SLITINE

Merci Claude Alphanéry. Comment une fondation telle que celle de RTE peut-elle contribuer à la coopération tout en renforçant son ancrage territorial et régional ?

Dominique MAILLARD

L'ancrage régional de RTE est manifeste : parmi nos 8 500 salariés, 7 000 sont disséminés sur l'ensemble du territoire et exercent des responsabilités les amenant à intervenir localement. Notre interface est structurée autour de délégués régionaux, dont certains sont aujourd'hui présents, qui disposent dans leur équipe rapprochée d'un correspondant régional de la Fondation. Au cours de nombreuses conversations, j'ai compris que certains ne percevaient pas clairement les rouages de l'entreprise RTE. Nous avons à mener un effort de clarification ainsi qu'une amélioration de la circulation dans les deux sens, dont le Forum est une manifestation. Le site internet de la fondation est pour sa part directement accessible.

Amandine BARTHELEMY

Olivier Tcherniak, vous indiquiez que le dépassement des frontières constituait une des clés du développement. Des propos de chacun ressort la nécessité de faire ensemble, entre acteurs complémentaires. Comment changer d'échelle, demain ? Comment faire mouvement afin que la coopération au service de l'intérêt général se développe ?

Olivier TCHERNIAK

Plusieurs moteurs fonctionnent de manière simultanée. Nous devons éviter de disperser les forces et de créer des doublons tout en nous concentrant sur des projets qui relèvent véritablement de l'intérêt général. Les pouvoirs publics ont un rôle central à jouer. Certains projets ont été l'occasion d'impliquer de nouveaux acteurs, tels que les médias. La presse quotidienne régionale pourrait ainsi soutenir des démarches, dont nous devons montrer qu'elles portent une cohérence par rapport au développement régional.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire

Le travail de la Fondation sur le monde rural est exceptionnel. De son côté, le mécénat présente le défaut d'être en majorité orienté vers les banlieues et les villes. Le rôle de l'ESS en zone rurale est essentiel.

Les grandes entreprises comme RTE ont la possibilité de partager des valeurs avec leurs sous-traitants et fournisseurs et ce grâce à l'ESS. RTE peut se présenter comme le moteur initial, puis s'effacer peu à peu.

Romain SLITINE

Merci. Pour conclure cette table ronde, nous demandons à chacun d'entre vous de partager un message clé, porteur d'avenir pour la ruralité et les réponses qu'apporte l'ESS aux enjeux fondamentaux de la ruralité.

Didier GUILLAUME

La ruralité constitue un message d'avenir en elle-même. Nous vivons dans un monde où les populations résident majoritairement en ville. Pourtant, on vit bien mieux à Châteauneuf-sur-Isère qu'à Romans ou qu'à Valence. La ruralité se présente d'ailleurs comme le terrain de jeu des touristes du week-end. Les chiffres du tourisme de la Drôme, située entre Lyon et Marseille, ont encore progressé cette année. La ruralité constitue une dynamique et représente l'avenir plus qu'un problème. La RGPP a malheureusement « assassiné » la ruralité en provoquant le départ des services publics alors qu'il convient au contraire de la choyer.

La loi prévoit l'essentiel. Elle ne peut en revanche dicter le travail des uns et des autres, qui doit se mettre en place au travers de dynamiques de terrain. Par la gouvernance et les réseaux, l'ESS pourra se développer davantage. Lorsque la communication de la loi interviendra, ce que j'espère, nous pourrions aller de l'avant. L'ESS représente 10 % du PIB de la France et pourrait en totaliser 15 % demain. Le système traditionnel présente en effet des limites évidentes que l'ESS peut dépasser.

Je tiens à remercier Dominique Maillard et la Fondation RTE d'avoir organisé la manifestation d'aujourd'hui. Ce Forum est assimilable au réseau que nous évoquons car il juxtapose les initiatives. L'ESS dispose aujourd'hui d'un cadre, ce qui constitue une nouveauté. Ce cadre est encore perfectible et vous pourrez sans doute émettre des propositions que nous prendrons en compte pour une deuxième lecture. A nous de créer et d'avancer. Les retours sur investissement seront rapides. Les pouvoirs publics comme les élus croient fortement aux valeurs et au dynamisme de l'ESS. Cette dernière se présente comme l'accélérateur de croissance dont nous avons fortement besoin.

Romain SLITINE

Merci pour ces convictions et cet élan partagé. Claude Alphandéry, comment percevez-vous l'avenir ? Comment faire mouvement ?

Claude ALPHANDERY

Je passe de la Résistance militaire, contre un ennemi avéré, à une résistance par l'ESS en zone rurale contre l'extrême pauvreté, la précarité de l'emploi et les inégalités entre les territoires. Si la résistance demeure simple résistance, elle n'ira pas loin. La résistance que vous pratiquez au

quotidien doit ainsi s'incarner dans une vision d'une autre économie - une « économie qu'on aime », selon le titre d'un livre qui a déjà été mentionné. Cette vision d'un monde s'écartant du modèle actuel, en cours d'épuisement, qui vous guide dépasse le stade de l'utopie car vous la portez vers l'expérimentation et la fondez sur votre pratique de tous les jours.

Patrick Viveret, qui aurait dû être parmi nous, emprunte les initiales des mots résistance, expérimentation et vision pour parler du REV, c'est-à-dire le rêve que la Fondation RTE et la journée d'aujourd'hui nous permettent de réaliser.

Romain SLITINE

Merci. Olivier Tcherniak, voulez-vous partager avec nous un mot de conclusion et un message d'avenir ?

Olivier TCHERNIAK

Les rapports nouveaux qui se tissent entre entreprises et associations constituent un des éléments forts de l'ESS. Cette nouvelle manière de travailler consiste à construire ensemble plutôt qu'à simplement financer. Les entreprises peuvent bénéficier de ce qu'apportent les associations sur le terrain. Inversement, les entreprises peuvent apporter une professionnalisation essentielle aux structures. Les entreprises ont compris qu'elles avaient beaucoup à recueillir de ce qui remonte du terrain, ce qui nous permet de croire un peu plus en l'avenir.

Amandine BARTHELEMY

Merci. Nous avons entendu des convictions fortes touchant à la ruralité, au rêve et à la co-construction. Dominique Maillard, quel est votre message de conclusion tourné vers l'avenir ?

Dominique MAILLARD

Comme l'a souligné l'un de nos intervenants des ateliers, deux maux menacent notre société moderne : l'indifférence et la résignation. La Fondation RTE a pour ambition de remplacer l'indifférence par l'implication et la résignation par la motivation.

Nous ferons notre miel des interventions du jour. Nous souhaitons également explorer la piste du mécénat de compétences. Nous ne souhaitons en effet pas simplement faire un chèque pour avoir bonne conscience et nous concevoir comme une bonne entreprise citoyenne. Nous devons continuer à organiser la passerelle entre les deux mondes, qui se retrouvent à de nombreux carrefours.

Je préside également la Fondation nationale entreprise et performance (FNET), qui organise ce soir un dîner. Je ne pourrai donc participer à la séquence finale de restitution des travaux en atelier, dont je prendrai connaissance. Je tiens à vous adresser un grand remerciement. Il est satisfaisant pour nous de recueillir vos critiques, encouragements et remerciements. Merci au Président du Conseil général de nous accueillir dans son territoire et département. Le Groupe Archer nous a montré comment concilier performance, efficacité et ESS.

Je remercie tous nos partenaires, qu'ils soient instructeurs, parrains, correspondants régionaux ou directeurs. Je vous donne rendez-vous au plus tard dans deux ans, pour le quatrième Forum.

J'espère pour retrouver bientôt afin de poursuivre la grande aventure que nous avons entamée ensemble.

Amandine BARTHELEMY

Merci à chacun d'entre vous. Cette journée est encourageante vis-à-vis des richesses dont nous disposons. Nous passons la parole à Frédérique Rimbaud, qui va clore la journée.

3^{ème} forum

Chateauneuf-sur-Isere



6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire



Retour sur la journée et perspectives de la Fondation RTE

Frédérique RIMBAUD

Le président Maillard vous a parlé d'une restitution des ateliers. Vous aurez remarqué qu'au sein de chaque atelier, une correspondante régionale ou une personne appartenant à la communauté de la Fondation prenait soigneusement des notes en vue de cette restitution. Beaucoup de choses ont été dites. J'ai glissé une oreille et j'ai vu à quel point vous étiez passionnés. Vous aviez envie de témoigner de ce que vous portez au quotidien et de réagir par rapport à ce que vous entendiez. Il serait dommage que nous nous séparions sans soulever ces sujets. J'appelle les personnes qui ont eu la gentillesse d'élaborer ces *slides* de monter sur scène afin de les commenter.

J'accueille Gaëlle Chevreau, membre du Comité de sélection de la fondation.

Gaëlle CHEVREAU

J'ai restitué le premier atelier de l'après-midi, sur l'homme en tant que centre de la dynamique de projet. Les trois éléments importants du changement d'échelle sont le temps, le changement du niveau d'intervention et le changement de regard. Le temps a été mis en avant en tant que facteur important de notre capacité à amener les projets d'ESS dans les territoires ruraux. L'idée selon laquelle les projets doivent être construits en compagnie des acteurs déjà en place est fortement ressortie de l'atelier et m'a paru importante. Par ailleurs, le souhait de modifier la durée des contrats d'insertion de deux à cinq ans a été évoqué lors de la plénière et souligné lors de l'atelier.

L'atelier s'est penché sur les méthodes d'intervention et a recommandé de passer du concept de zone d'activité, trop géographique, à celui de plateforme. Ce dernier permet la réalisation d'une activité sans véritable unité géographique. L'importance est donc donnée au réseau et aux personnes qui le composent plus qu'à la localisation géographique.

L'atelier a également recommandé la mise en avant des personnes qui portent les pratiques d'avenir. Il convient d'identifier ces personnes, de les accompagner et de prendre en compte leur projet. Ce projet revêt généralement trois dimensions : la dimension professionnelle, la dimension personnelle et la dimension territoriale. Les personnes se rendent dans un territoire particulier pour des raisons qui leur sont propres.

La solidarité entre les différents projets doit être promue afin de provoquer un changement d'échelle. Il convient également d'encourager les possibles rapprochements avec les entreprises.

Les chiffres clefs de l'atelier ne sont pas nécessairement positifs. Le taux de survie en milieu rural d'une entreprise à 10 ans est de 17 %. De plus, 26 % d'entreprises de Rhône-Alpes disposent d'un site internet, ce qui paraît extrêmement faible. Le rural doit éviter la fracture numérique en disposant du très haut débit. Les entreprises pourraient s'appuyer davantage sur cette nouvelle technologie.

Cet atelier était extrêmement intéressant.

Pour un univers rural
solidaire

Frédérique RIMBAUD

Merci Gaëlle. La restitution d'un atelier constitue un exercice difficile, surtout lorsque les interventions sont riches. En l'absence de personnes pour restituer les autres ateliers, je vous propose que nous les restituions ensemble. Je ne serais peut-être pas en capacité de commenter les *slides* mais vous pourrez prendre connaissance de ce qui a été dit.

L'atelier concernant la gestion de l'espace a dégagé les citations phares suivantes : « Il n'y a pas de contradiction entre environnement et développement » et « des projets et des idées, il y en a partout, il faut juste être à l'écoute ». L'atelier dégage comme proposition pour demain la réinvention de la coopération active entre les acteurs qui, au-delà de leurs différences, partagent la même passion de préservation des richesses du territoire. Il convient à cet égard de mettre en place avec le territoire une politique de gouvernance alimentaire. Je regrette que personne ne puisse commenter cette *slide*. Nous y retrouvons des idées qui ont également été partagées en séance plénière.

L'atelier sur le maintien des services d'intérêt général avance la citation phare suivante : « le monde rural est beaucoup plus riche que le monde urbain ». Cette citation rejoint les propos de Didier Guillaume. Les participants ont également estimé que l'ESS constituait la seule économie au service de l'homme. De plus, la nécessité de casser les idées reçues sur le milieu rural et de médiatiser l'image positive de l'ESS y a été soulevée. Enfin, les participants proposent une adaptation aux évolutions du milieu rural ainsi que le maintien des liens sociaux avec la convivialité comme ingrédient principal. Nous retrouvons également les propos repris plus tôt par Dominique Maillard concernant les maux d'indifférence et de résignation. Le besoin de nouer des partenariats et de travailler en réseau, qui a été évoqué en séance plénière, a été soulevé. J' imagine que ces suggestions étaient étayées par des exemples concrets au cours de l'atelier.

L'atelier suivant a concerné les partenaires financiers, impliqués dans des alliances inédites. L'intérêt général n'est plus uniquement le monopole de l'Etat. Les participants à l'atelier proposent de nouer de nouvelles alliances, par exemple en attirant toutes les banques vers le secteur de l'ESS ou en donnant accès au financement des entreprises de l'ESS aux financements des entreprises classiques. Cet atelier propose également de se regrouper et de prendre le temps de construire le projet. Cette nécessité correspond à un axe de travail de la Fondation, qui souhaite contribuer à la dynamique de regroupement et au partage de l'expérience. Enfin, l'atelier suggère de renforcer le financement en fonds propres de l'ESS. J'évoquais ce matin la nécessité de projeter un chiffre ainsi que la création de valeur économique.

L'atelier évoque un chiffre terrible : 170 hectares de terres disparaissent chaque jour. Le chiffre de 1 000 projets d'ESS financés par France Active est également avancé.

Le troisième atelier de l'après-midi était intitulé « De l'idée au projet ». Sa citation phare est la suivante : « c'est aussi par les femmes élues que passera plus rapidement l'idée que le développement de l'ESS est un plus pour notre pays et pour nos territoires ». Il y a des chances que cette citation provienne des femmes. L'atelier recommande de transmettre les compétences et les outils à d'autres territoires, ce qui correspond au partage contenu dans la notion de réseau. Il suggère également aux collectivités de mettre en exergue les innovations et initiatives allant dans le sens de l'ESS. Les collectivités locales ont en effet un rôle de relais à jouer.

L'atelier évoque le taux de survie des entreprises, également soulevé par Didier Guillaume. Son deuxième chiffre clé est la perte de 200 000 actifs dans l'agriculture en dix ans.

Je crois que nous avons fait le tour des ateliers. Après cette phase de restitution improvisée et que j'aurais souhaitée davantage commentée, je vous propose de passer à une restitution plus conviviale et illustrant les projets soutenus par la Fondation. Certains d'entre vous ont fait l'objet d'un micro-trottoir par la Radio Lacaune, une radio associative locale que la Fondation a soutenue. Les enregistrements réalisés permettent de restituer l'ambiance de la journée.

Un enregistrement est diffusé.

Je vous propose d'applaudir ces témoignages. Je tiens à souligner l'effort de Mathieu Colin, le photographe de la journée, dont les photos ont alimenté l'enregistrement qui vient d'être diffusé. J'appelle Radio Lacaune à la tribune afin que vous puissiez les féliciter.

Christophe VERGELY, Co-président de Radio Lacaune

Radio Lacaune est une petite radio locale et associative lancée en 2006. Nous émettons sur les Monts de Lacaune, une petite montagne du Tarn, dans une petite ville de 2 800 habitants. Notre diffusion présente un caractère local, social et intergénérationnel. Nos émissions sont généralistes, culturelles et environnementales.

Nous nous sommes rapidement aperçus qu'à travers ses activités, la radio apportait de nombreuses compétences, à la fois orales, écrites et informatiques. De plus, la radio permet le développement d'un réseau, permettant par exemple de favoriser une recherche d'emploi. Nous travaillons principalement avec des jeunes en difficulté des collèges de montagne. Nous travaillons également avec un centre thérapeutique éducatif ainsi qu'avec des maisons de retraite.

Nous demandons aux jeunes de collège de choisir un sujet et de le monter dans son intégralité. Les jeunes doivent donc rechercher des spécialistes puis préparer et mener des interviews et, enfin, réaliser un travail informatique de montage. Les jeunes sont reçus par les six salariés de la radio, qui ont tous été embauchés au travers de contrats aidés.

L'année dernière est né le projet de former des jeunes en difficulté en vue de leur conférer des compétences et un réseau pouvant contribuer à une recherche d'emplois. Nous avons donc fait appel à la Fondation RTE, qui nous a permis de créer de nouveaux studios ainsi que des logements permettant d'héberger les jeunes pendant leurs stages. Nous recevrons les premiers jeunes sous peu, ce dont nous sommes satisfaits. Avant de céder la parole à Céline, journaliste entrée à Radio Lacaune il y a quatre ans grâce à un contrat aidé, je souhaite remercier la Fondation RTE, son président ainsi que Madame Rimbaud, Madame Moreau et Patrick Campagnac.

Céline ROUCAIROL, journaliste à Radio Lacaune

Avant de rentrer à Radio Lacaune, j'étais en recherche de travail depuis quelques mois. Avec un Bac professionnel secrétariat, je me suis lancée dans une voie qui n'était pas la mienne. Radio Lacaune m'a donné ma chance en me permettant de développer des compétences d'oralité et d'écriture ainsi qu'un réseau. Une journaliste m'a formée aux bases, m'a donné des conseils et m'a présenté son réseau. Je suis très heureuse dans mon travail. Je remercie la radio ainsi que les associations qui donnent une chance aux jeunes de commencer dans la vie active.

Frédérique RIMBAUD

Merci Céline et Christophe. Patrick Campagnac, aujourd'hui présent, est le parrain du projet.

Je souhaite dire quelques mots du travail d'observatoire que j'évoquais ce matin. Sur la base du travail de bilan, que nous continuerons de mener, nous partagerons avec vous cet observatoire. Nous travaillerons à une configuration permettant à l'observatoire d'aller plus loin et de devenir un laboratoire. Ce dernier pourrait expérimenter et identifier des projets innovants qui nous permettraient de défricher de nouveaux secteurs d'action ainsi que de nouvelles pistes. Nous souhaitons nous rapprocher de nos partenaires pour réaliser cette évolution ensemble. Voilà le message que je souhaitais vous faire passer.

Le président Maillard a clos la journée. Je souhaite à mon tour vous remercier tous. Cette journée comme la préparation qui l'a précédée ont constitué un moment fort. Je voudrais remercier les partenaires historiques, aux côtés de la Fondation depuis son origine, ainsi que les partenaires que nous avons découverts chemin faisant et ceux que nous rencontrons tous les jours. Je tiens également à remercier les porteurs de projet et en particulier ceux qui sont présents aujourd'hui. Je souhaite que nous éclairions la salle et que les porteurs de projet soutenu se lèvent afin que nous puissions leur rendre hommage. Les transports collectifs présentant certaines contraintes, quelques porteurs de projet nous ont déjà quittés. Je veux également remercier la famille de la Fondation, qui a contribué à la réussite de la journée. J'appelle à la tribune les abeilles qui permettent à la Fondation d'avancer : Elodie Fougeray, Françoise Moreau, qui œuvre actuellement à l'accueil, et Marie-Emilie Sapin. Nous ne pourrions faire notre travail sans les sept instructeurs, que j'invite à monter sur scène. Retraités bénévoles de RTE se déplaçant sur le terrain, les instructeurs creusent les projets afin d'apprécier leur qualité. Les instructeurs aident également les dossiers à s'améliorer.

Je voudrais également inviter sur scène les correspondantes de la Fondation en région tout comme les membres du Comité de sélection et du Comité exécutif de la Fondation, s'ils sont encore présents dans la salle. Ce sont eux qui étudient, analysent et suivent vos dossiers. J'appelle enfin ceux qui accompagnent les projets soutenus : les marraines et les parrains. Sur nos six années, 72 % des projets soutenus par la Fondation ont été parrainés. Ce chiffre monte à 88 % pour l'année 2013.

Je ne saurais clore cette journée sans remercier nos partenaires dans l'organisation du Forum. Je remercie les animateurs d'Odyssem. Je remercie également la Deuxième Maison, qui a réalisé l'important travail de bilan et qui participera à nos chantiers sur 2014. Je remercie le Groupe Archer et invite Christophe Chevalier et Emmanuelle Benoit à monter sur scène.

Les séquences ont été filmées. De ce film, nous extrairons le son afin de réaliser une retranscription intégrale des ateliers et des séances plénières. Nous espérons mettre en ligne cette retranscription début janvier afin de partager les riches témoignages contribuant à notre réflexion collective. J'espère que les personnes aujourd'hui présentes qui ne sont pas des partenaires officiels rejoindront la communauté de la Fondation. Enfin, je vous donne rendez-vous pour le quatrième Forum en 2015.

Je vous propose de tous monter sur scène afin de prendre une photo de famille.

6 décembre 2013

Pour un univers rural
solidaire